

DOSSIER D'ETUDE

171

M
A
R
S
/
A
V
R
I
L

2014



*Alexandre Pagès – Cécile Vachée
Christophe Dansac – Jean-Pierre Lored*

L'intervention sociale en milieu rural

Le point de vue des professionnels



IUT de Belfort-Montbéliard - Laboratoire Culture, sport, santé, société
IUT de Figeac - LRPMip
Laboratoire Dynamiques Rurales - LRPMip

Table des matières

AVANT-PROPOS	3
PREAMBULE ET CONSIDERATIONS DE METHODE	6
1 - Méthodologie et réception de l'étude	8
2 - Constitution de l'échantillon témoin et présentation générale de l'étude	16
PARTIE 1 - DES TERRITOIRES EN VOIE DE RECOMPOSITION SOCIALE	21
1 - Un réel changement d'image	21
2 - La situation spécifique du monde agricole.....	30
3 - Une prise de conscience de l'importance de l'offre de services en vue de renforcer l'attractivité des territoires	41
PARTIE 2 - UNE INTERVENTION SOCIALE POLYMORPHE	47
1 - Des partenariats à géométrie variable	47
2 - Domaines d'intervention et perception des usagers	55
3 - Les spécificités du champ de l'animation.....	57
4 - Des réalisations concrètes.....	58
5 - A propos de la géographie prioritaire	66
PARTIE 3 - INTERVENTION SOCIALE ET DEMARCHES PARTICIPATIVES	74
1 - Les représentations des dispositifs de participation	74
2 - Des actions innovantes tournées vers l'échange et la rencontre plus que vers la prise de décision	76
3 - Le "world café" : un outil participatif de recueil de données	77
4 - Les fonctions professionnelles des intervenants sociaux.....	86
CONCLUSION	90
BIBLIOGRAPHIE	99
ANNEXES.....	104
1 – Exemple de questionnaire complété.....	104
GLOSSAIRE	110

Ces dossiers d'études ne reflètent pas la position de la Cnaf et n'engagent que leurs auteur(e)s

Avant-Propos

Le milieu rural connaît d'importantes évolutions depuis quelques décennies avec un mouvement de population des villes vers les campagnes au point que l'on parle de renaissance rurale, et de repeuplement. En France métropolitaine, 18 % de la population vit aujourd'hui en zone rurale. Si elles attirent nombre de citadins qui ont envie de « se mettre au vert », d'adopter d'autres modes de vie (notamment via le développement du télétravail, facilité par les nouvelles technologies), de changer de rythme, il n'en demeure pas moins que la question des coûts du logement en ville est également un facteur déterminant. La crise économique encourage assurément la périurbanisation et de plus en plus, éloigne du centre-ville certaines couches de la population¹. Ces évolutions renforcent encore les disparités parmi les territoires ruraux, entre les zones rurales qui exercent une réelle attractivité et celles qui continuent, au contraire, de se dépeupler. Elles conduisent à penser autrement les besoins de populations qui ne sont plus les seuls agriculteurs, s'agissant aussi bien des modes d'accueil des enfants sur ces territoires, que du type d'intervention sociale à mettre en oeuvre face à de nouvelles formes de pauvreté rurale.

Le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales de 2009² avait ainsi mis en lumière un taux de pauvreté plus élevé en milieu rural avec 13,7 % contre 11,3 % en milieu urbain. La quasi-totalité des indicateurs montrent que les zones rurales se situent au-dessous des moyennes nationales, tant en termes de revenus que de qualification ou d'emploi. Les figures de la pauvreté restent toutefois assez proches de celles en milieu urbain : jeunes adultes dont jeunes femmes, personnes peu diplômées, chômeurs, travailleurs précaires. De plus, en milieu rural, le handicap ou les problèmes de santé invalidants sont des facteurs aggravants comme l'a montré Alexandre Pagès (2005) dans son travail pionnier sur la pauvreté en milieu rural³.

La recherche-action coordonnée par Alexandre Pagès dont le rapport constitue ce *Dossier d'étude* a obtenu le soutien financier de la Caisse nationale des Allocations familiales parce qu'elle permet de mettre en regard la connaissance de ces évolutions du milieu rural avec les différents modes d'interventions sociales. Il s'agit d'une étude exploratoire sur les représentations des professionnels des publics qu'ils accueillent. L'hypothèse posée est que le rapport au territoire des professionnels, notamment l'image qu'ils peuvent avoir des atouts et handicaps du terrain, est déterminant. Les auteurs du rapport (Alexandre Pagès, Cécile Vachée, Christophe Dansac et Jean-Pierre Lored) interrogent la manière dont leurs représentations influencent la construction des projets et les actions conduites sur un territoire.

¹ Voir Informations Sociales, n° 164, « Vivre en milieu rural », mars-avril 2011.

² Inspection générale des affaires sociales/Conseil Général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, 2009, « *Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural* », rapport Igas n° RM2009-102P et CGAAER n° 1883, tom e 1, Paris, La Documentation Française.

³ Pages A., 2005, « *La pauvreté en milieu rural* », Presses Universitaires de Toulouse.

La recherche a porté sur les personnels des domaines suivants :

- Accueil et accompagnement des personnes et des familles en difficulté ;
- Lieux d'accueil et d'orientation destinés aux jeunes ;
- Lieux d'accueil de la petite enfance et les centres de loisirs sans hébergement ;
- Structures associatives dédiées aux services à la personne ;
- Centres sociaux.

Pour cette recherche-action, cinq départements ont ainsi été enquêtés :

- ⇒ Deux départements « attractifs » : le Lot, l'Aveyron ;
- ⇒ Deux départements « non attractifs » : le Cantal et la Creuse ;
- ⇒ Un département en position médiane : la Corrèze.

La démarche de cette recherche-action a été résolument participative avec les acteurs de terrain, et notamment, les départements de l'action sociale des caisses d'allocations familiales qui adhèrent au groupement de la marche au Larzac.

Plusieurs méthodologies ont été mobilisées : collecte de données chiffrées, monographies sur des territoires-cibles, questionnaire pour les professionnels et entretiens complémentaires approfondis. Cette recherche-action s'appuie également sur un « word café », outil participatif original de recueil de données via discussions et mots écrits sur les tables, qui a réuni une vingtaine de professionnels, sur deux sites.

Le rapport publié est articulé autour de trois parties : la première, « des territoires en voie de recomposition sociale » décrit les évolutions et enjeux sociaux sur ces territoires, la deuxième « intervention sociale polymorphe » explicite la vision de leurs territoires et de leurs publics par les travailleurs sociaux, et enfin, la troisième « intervention sociale et démarches participatives » rend compte du travail complémentaire apporté par les cafés participatifs.

L'hypothèse posée d'un lien significatif entre le domaine d'intervention et la perception des publics trouve corps dans le constat que les travailleurs sociaux (assistants de service social, éducateurs), ont des visions différentes du territoire sur lequel ils interviennent. Les assistants de service social et les conseillères en économie sociale et familiale perçoivent le milieu rural comme une entité isolée et enclavée avec des problèmes exacerbés pour les familles. Le terme le plus utilisé par les professionnels de la petite enfance et du soutien à la parentalité pour caractériser leur public est celui de « *demandeur* », puis de « *consommateur* ». Au contraire, les répondants dans le secteur de l'animation socioculturelle et/ou associatif mettent l'accent sur les dynamiques du territoire. De fait, les associations culturelles et sportives jouent un rôle de lien dans les campagnes. Les différences de perception dépendent également des missions de ces professionnels, ceux qui sont en contact régulier avec les usagers et ceux qui exercent des fonctions de coordinations.

La recherche-action fournit enfin des éléments intéressants du point de vue des professionnels sur les modes d'intervention sociale et propose des pistes pour l'action publique. Le lieu de l'accompagnement social n'est plus la permanence mais la circonscription d'action sociale. Les professionnels appellent au renforcement des mesures d'insertion pour les publics marginalisés notamment des petites communes. Ils mettent en avant des actions innovantes favorisant les activités intergénérationnelles, ou la mobilité. Or, les actions les plus visibles sont aux deux extrémités des âges : d'une part, en direction de la petite enfance et d'autre part, des personnes âgées. Cependant, les attentes en matière d'action sociale portent aussi sur l'amélioration du cadre de vie ou la lutte contre l'isolement et l'accès aux transports publics ou aux manifestations culturelles. Alors que la démarche de développement social semble s'essouffler en milieu rural, les travailleurs sociaux souhaiteraient mieux savoir identifier les besoins des usagers afin de construire des projets auxquels ces derniers adhéreraient spontanément⁴.

Sandrine Dauphin
Responsable du Département de l'Animation de la
Recherche et du Réseau des chargés d'études
Cnaf - DSER
sandrine.dauphin@cnaf.fr

⁴ Pages A., 2013, « *L'intervention sociale en milieu rurale* », Informations Sociales n° 179, pp.136-143.

Préambule et considérations de méthode

A. Pagès – C. Vachée

Notre étude n'a pas pour ambition de faire le point sur une question trop largement méconnue. Il s'agit simplement de rendre compte de l'étape d'avancement d'un travail qui a demandé de mettre en place une collaboration entre des enseignants-chercheurs provenant de deux établissements universitaires sur la base d'un projet pédagogique : le département Carrières sociales de l'IUT de Belfort-Montbéliard (Université de Franche-Comté) pour Alexandre Pagès et le département Carrières sociales l'IUT de Figeac (Université de Toulouse Le Mirail) pour Cécile Vachée, Christophe Dansac et Jean-Pierre Loredo⁵.

D'emblée, la question de l'intervention sociale en milieu rural nous invite à apprécier la façon dont des professionnels inscrivent leur action sur des territoires ayant leur propre dynamique de développement. Si, on le verra, ils perçoivent de nouveaux besoins (c'est notamment le cas dans le domaine de la petite enfance et dans celui des services à la personne), ils expriment le sentiment d'un désengagement de l'État alors que certaines zones rurales relèvent pourtant de la géographie prioritaire. Les professionnels de l'intervention sociale semblent reconnaître que l'offre de services adaptés est un atout pour l'attractivité des territoires et il existe un certain nombre de réalisations concrètes et de démarches portées par les collectivités locales et le secteur associatif.

Globalement, on constate une grande diversité d'acteurs intervenant en milieu rural. Durant des années, et bien avant les lois de décentralisation, les travailleurs sociaux de la Mutualité Sociale Agricole ont joué un rôle important auprès des personnes en difficulté, y compris auprès des retraités. Et, dans le sillage des programmes de développement social, les collectivités locales ont largement soutenu les actions destinées aux aînés. Chacun connaît l'importance des Clubs du troisième âge dans la sociabilité villageoise. Tout le monde sait également que les agriculteurs en difficulté font l'objet de dispositifs spécifiques.

Suite au mouvement de décentralisation, les Conseils Généraux et les intercommunalités ont souhaité mettre en place un maillage plus fin du territoire en créant des unités (ou secteurs) d'intervention sociale dans le but de se rapprocher des usagers et en essayant de proposer aux populations rurales des services comparables à ceux existant en ville. Ont été créées des plateformes de services dans lesquelles les travailleurs sociaux assurent des permanences. Des expérimentations plus originales ont vu le jour en matière d'insertion en tentant de jeter un pont entre, d'un côté l'accompagnement des personnes en difficulté (demandeurs d'emploi, jeunes sans qualification...) et le développement local. De ce point de vue, des territoires avaient fait preuve d'une réelle capacité d'innovation en misant sur l'introduction de démarches collectives dans lesquelles les travailleurs sociaux adhéraient à des dynamiques de projet et auraient à jouer, aux côtés de bénévoles et d'élus, un véritable rôle d'impulsion.

⁵ Nous remercions la Fédération des Foyers ruraux du Lot de nous avoir aidés d'un point de vue logistique.

À l'occasion de cette enquête qui a été initialement conduite dans cinq départements à dominante rurale⁶, nous avons pu mesurer – de façon très intuitive –, qu'il existait une variété de configurations locales, autrement dit des systèmes d'acteurs forts différents d'un territoire à l'autre. Si la profession agricole joue encore un rôle important dans un certain nombre de départements ruraux, il est aussi des cas où les Conseils Généraux sont véritablement les chefs de file de l'action sociale et orientent fortement les réponses apportées sur les territoires. Ailleurs, ce sont plutôt des structures intercommunales ou des associations qui jouent un rôle prépondérant dans le repérage des besoins et dans la formalisation des projets émanant du terrain.

Nous avons pu observer – toujours de façon très empirique (et au moyen de données chiffrées) –, que les professionnels n'avaient pas le même regard sur les atouts et les handicaps du territoire sur lequel ils intervenaient. S'ils reconnaissent en général une forte implication des associations locales (notamment dans le domaine de l'éducation populaire), d'autres déplorent en revanche un relatif essoufflement de démarches de développement social local en raison visiblement d'une contraction des dépenses (les dépenses affectées à la gestion de la dépendance grèvent désormais les budgets des Conseils Généraux), mais aussi, et cela est notamment visible chez les travailleurs sociaux, parce que ces derniers envisagent l'avenir de façon plus incertaine.

Certes, nous le verrons rapidement en commentant quelques données issues des résultats de notre questionnaire, les intervenants sociaux ont une image assez positive du monde rural – ce qui n'était probablement pas toujours le cas il y a de cela seulement quelques décennies –, mais ils soulignent à l'envi, et à l'occasion des entretiens, qu'au sein des équipes, l'urgence aurait pris le pas sur la réflexion de fond. Les besoins grandissants, les difficultés croissantes, la multiplication des publics concernés par l'aide sociale obligerait les services sociaux à agir rapidement tout en répondant à des injonctions paradoxales et à des impératifs de gestion. Ne doit-on pas rappeler que notre travail est réalisé dans une période où la situation économique est particulièrement tendue ? Y compris au sein des institutions médico-sociales, de nouvelles méthodes de travail n'introduisent-elles pas des appels à projet et des critères de résultat ? Après avoir assisté à une volonté de *territorialisation* (que l'on percevait bien avec la multiplication de permanences d'accueil au plus près des besoins et sur des territoires), ne serions nous pas revenus, en raison d'un mouvement général de mutualisation des structures et d'une dématérialisation des procédures (multiplication des permanences téléphoniques, utilisation des NTIC dans l'instruction et le suivi des demandes) à une forme de *déterritorialisation* ? N'y aurait-il finalement qu'au sein des associations relevant de l'animation socioéducative et dans le domaine de l'accueil de la petite enfance que la question de proximité semble toujours être d'actualité ?

Il est encore bien difficile de répondre à ces questions en fonction des données dont nous disposons. Cela étant dit, nous pouvons tout de même formuler une série d'hypothèses de travail qui semblent être confirmées par les éléments recueillis dans le cadre de notre étude :

- L'espace rural ne peut pas être considéré comme un espace social homogène. Des configurations locales sont bien prégnantes et la structuration des réseaux d'acteurs a une incidence sur le contenu et les objectifs des actions conduites sur le terrain.

⁶ Il s'agit des départements de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, de la Creuse et du Lot.

- L'image actuelle du monde rural est « globalement positive » même si les oppositions urbain/rural tendent souvent à devenir obsolètes en raison d'une homogénéisation des conditions de vie.
- La représentation que l'on se fait du dynamisme des territoires ou, au contraire, de leurs handicaps, est assez largement conditionnée par le métier que l'on exerce. Travailler dans le secteur de l'aide sociale renforce la vision négative de son territoire d'intervention.
- Actuellement, les professionnels perçoivent des actions concrètes en direction des deux extrémités du parcours des âges : à destination des aînés et, plus récemment, en faveur de la petite enfance et du soutien à la parentalité.
- Malgré la mise en place de permanences sociales, on constate des besoins non satisfaits concernant la prise en charge des plus démunis.

Reprenons à présent les orientations méthodologiques de cette étude.

1 – Méthodologie et réception de l'étude

Notre opération de recherche repose avant tout sur le résultat d'un travail exploratoire et collectif s'appuyant sur plusieurs ensembles de matériaux :

- des monographies réalisées au printemps 2012 par une soixantaine d'étudiants du département Carrières sociales de l'IUT de Figeac sur des territoires-cibles auprès de personnels de l'action sociale et dans des structures d'animation ;
- l'analyse d'un questionnaire destiné à des professionnels qui interviennent en zone rurale ;
- la réalisation d'entretiens complémentaires *in situ* et par téléphone ;
- la collecte de données chiffrées auprès de l'Observatoire économique et social de la MSA dans le cadre des travaux conduits par Alexandre Pagès au sujet de la pauvreté en milieu agricole et rural.

Dans la dernière phase de cette recherche, qui s'est poursuivie localement courant 2013, des débats participatifs, utilisant la méthode du café participatif, ont été organisés par les enseignants-chercheurs de Figeac. Les produits de ces processus ont été analysés par les enseignants-chercheurs de cette équipe (Cécile Vachée, Christophe Dansac et Jean-Pierre Loredon) en vue d'améliorer la connaissance de ces systèmes de représentation et de dégager des perspectives d'évolution. Ils ont fait l'objet d'une communication dans le cadre d'un colloque consacré à l'animation socioculturelle et sont présentés dans la dernière partie de ce document. En janvier 2014, Alexandre Pagès a pu également échanger sur ces différents thèmes dans le cadre des assises territoriales des États généraux du travail social.

Tout au long de cette recherche, nous avons décidé de nous placer, non pas du point de vue des usagers (ce travail avait été déjà réalisé auprès des plus démunis d'entre eux⁷), mais du point de vue des professionnels qui interviennent sur le terrain. Nous nous sommes intéressés à l'intervention sociale prise au sens large, c'est-à-dire aussi bien au travail social *stricto sensu*

⁷ Il s'agit des recherches réalisées au sujet de la pauvreté en milieu rural (A. Pagès, 2004 et 2012) et d'une étude réalisée récemment en Bourgogne (G. Lambert, P. Lyet, M. Valle, 2009). Nous signalons également qu'un rapport a été réalisé par une mission conjointe de l'Igas et du Ministère de l'Agriculture sur un sujet similaire. L'étude de l'Irtess de Bourgogne et le rapport Igas/CGAER sont directement accessibles en ligne, tout le numéro spécial de la revue *Informations sociales* (mars-avril 2011) portant sur le monde rural français.

qu'à la nébuleuse des métiers de l'animation et de la médiation car ces derniers sont en prise directe avec des réalités quotidiennes. Nous nous situons donc aux frontières de la sociologie de l'action publique et de la sociologie des professions en vue de rendre compte des logiques à l'œuvre sur des *territoires vécus* ayant leur propre dynamique de développement.

Cette opération de recherche portant sur la territorialisation de l'intervention sociale a fait l'objet d'une collaboration avec les directions de l'action sociale des cinq Caf adhérant au groupement *De la Marche au Larzac*. Suite à des réunions de cadrage, les services ont apporté un soutien technique en nous aidant à constituer une liste de structures à contacter et en prenant une part active, avec la fédération des foyers ruraux du Lot, dans l'organisation d'une première journée de restitution qui a eu lieu le 8 novembre 2012 à Figeac en présence des étudiants qui s'étaient rendus sur le terrain⁸. En effet, la singularité de notre travail a été de mettre au point une opération de recherche/formation/action qui soit utile à des étudiants qui seront probablement amenés, dans leur vie professionnelle, à occuper des postes de coordination. Ces jeunes étudiants suivent des cours pratiques portant sur les méthodes en sciences sociales et la méthodologie de projet. Des enseignements plus théoriques, concernant l'étude des politiques sociales et la connaissance des institutions locales leurs sont également dispensés. Dans le cadre de cette recherche collective, nous avons souhaité qu'ils découvrent précisément différents types de structures intervenant dans le domaine de l'action sociale et de l'animation, étant entendu qu'il nous est apparu important, pour des étudiants qui se destinent à ces métiers, de mieux connaître les spécificités du monde rural et de rencontrer toute une palette de professionnels présents sur le terrain.

En vue de choisir les territoires dans lesquels ils se déplaceraient, nous avons privilégié des espaces géographiques aux profils sociodémographiques un peu différents et dans lesquels les étudiants pourraient facilement se rendre. Les étudiants de l'IUT de Figeac ont réalisé des monographies évaluées dans le cadre de leur formation en mai et juin 2012. Des entretiens ont par ailleurs été conduits par Alexandre Pagès en septembre 2012 à l'occasion d'un déplacement à Aurillac, Brive, Guéret et Mauriac. Ils ont été complétés, au début de l'année 2013 par quelques entretiens téléphoniques auprès de personnels de l'action sociale et de quelques échanges épistolaires. Enfin, les enseignants-chercheurs de l'IUT de Figeac ont par ailleurs organisé deux soirées-rencontres participatives avec le support d'une structure locale. L'idée était de mettre en place des lieux de parole sur ce thème de l'intervention sociale en milieu rural, d'identifier des pratiques, d'évoquer le futur. Ces rencontres étaient destinées à des bénévoles et à des salariés en prise directe avec des usagers. Elles ont permis de tester une méthode particulière et de stimuler la participation d'un public. La parole recueillie à cette occasion a été le moyen choisi de compléter les résultats de l'enquête par questionnaire préalablement réalisée.

⁸ Nous remercions notamment : Élise Palus, Florian Bersan et Jean-Pierre Loredo (Caf de Cahors), Corinne Borel (Caf d'Aurillac), François Brayet (Caf de Rodez), Monique Lefort (Caf de Brive), Marc Madillo et Sylviane Do Nascimento (Caf de Guéret).

Choix des sites retenus pour les déplacements des étudiants (printemps 2012)

12 – Aveyron (Caf de Rodez)	Secteur autour du bassin de Decazeville
15 – Cantal (Caf d'Aurillac)	Chataigneraie cantalienne (secteurs de Maurs et de Monsalvy)
19 – Corrèze (Caf de Brive)	Deux sites : Donzenac (zone périurbaine de Brive) + secteur d'Argentat et de Beaulieu sur Dordogne
46 – Lot (Caf de Cahors)	Deux sites : Martel et Gourdon

Notre étude présente avant tout un caractère exploratoire. Elle a demandé de prendre le temps de mettre en place des échanges au sein d'une équipe de travail associant des étudiants et des professionnels. Les déplacements effectués sur le terrain ont été un des moyens de diffuser le questionnaire et de faire connaître notre démarche, ce qui n'allait pas forcément de soi au départ. En effet, et il faut l'avouer, cette opération de recherche a été complexe à réaliser pour toute une série de raisons :

1) A l'exception du travail réalisé dans les zones rurales de Bourgogne par l'Institut régional de formation des travailleurs sociaux et qui avait fait l'objet d'un soutien de la part de différentes institutions œuvrant dans le domaine de l'action sociale⁹, il n'existe à ce jour que très peu de publications ayant abordé des sujets voisins car l'attention s'est longtemps portée sur des populations-cibles (jeunes, retraités, familles...) et, surtout, sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Si des travaux ont été réalisés au sujet des disparités en matière d'action sociale, ils ont été diffusés dans des cercles relativement restreints et ne sont pas toujours très faciles d'accès. De même, les chercheurs proposant ces analyses se basent en général sur des éléments quantitatifs comme le niveau des dépenses consacrées à l'action sociale ou encore le nombre de ménages bénéficiaires de prestations de solidarité et leur répartition territoriale. Ces travaux sont plutôt de nature statistique. Les éléments qualitatifs font encore trop souvent défaut car cela supposerait de réaliser une étude de sociologie politique auprès des exécutifs locaux et des cadres de direction. Ce sujet demanderait en somme de nous introduire dans la « boîte noire » de la prise de décision et d'analyser le rôle des évaluations dans la fabrication d'une *grammaire professionnelle*.

2) Sur le territoire couvert par l'enquête, les démarches d'ingénierie sociale sont encore peu lisibles en raison d'une offre de formation principalement destinée à des étudiants et stagiaires préparant des niveaux II et III¹⁰. Pour cette raison, nous avons souvent été obligés d'expliquer notre démarche, d'informer, de rassurer. En nous déplaçant sur le terrain et effectuant des relances auprès de différents organismes, nous avons eu le sentiment que des professionnels, auxquels avait été transmis le

⁹ Gérard Lambert, Philippe Lyet et Michel Valle, « *De la fragilité à la réclusion et de l'assistance au développement territorial. Étude sur les processus d'exclusion et d'insertion en milieu rural* », Dijon, Irtecs de Bourgogne, 2009.

¹⁰ Le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) est un diplôme de niveau I créé en 2008-2009 et il doit être couplé avec un master 2, ce qui demande aux IRTS (et aux autres écoles du travail social) de passer des conventions avec les universités qui les délivrent. Ce diplôme, qui remplace le DSTS, est délivré à l'issue d'une formation de 3 ans. A ce jour, il est principalement proposé dans les instituts de formation qui proposent une grande palette de diplômes. Il complète le Cafdes qui est davantage destiné aux cadres de direction assurant la gestion des établissements sociaux et médico-sociaux.

questionnaire, avaient pensé qu'il était destiné à évaluer les actions entreprises. Il nous a parfois fallu expliquer que notre démarche était expérimentale – c'est le propre de la recherche en sciences humaines –, et que l'objectif était bien la production d'une connaissance et non une procédure d'évaluation. Autrement dit, l'objectif était de percevoir l'idée que l'on se fait d'une part des atouts et des handicaps des espaces ruraux et, d'autre part, des mutations du travail social. En prenant le territoire comme fenêtre d'observation, il s'agissait d'introduire de la transversalité et de questionner le rapport à l'usager.

3) Le terme d'intervention sociale, qui tend à se généraliser aujourd'hui, y compris dans la littérature institutionnelle, s'applique à des situations de travail contrastées. Il ne recouvre que partiellement les identités professionnelles. Certes, de nouveaux métiers sont apparus et ils tendent à se développer, y compris en milieu rural (il s'agit notamment de profils de médiateurs, d'animateurs d'équipe ou de coordinateurs) mais la question se pose de savoir s'il existe ou non une *culture commune* qui soit partagée par l'ensemble des acteurs et des institutions.

4) En raison de la fragmentation, de l'empilement et de la segmentation des dispositifs, nous atteignons les limites du ciblage des publics. Les structures qui proposent des services à la population auraient tendance à se replier sur leurs prérogatives et à moduler leurs partenariats en fonction d'impératifs de gestion. Cette forme de repli témoigne d'un mouvement plus large qui affecte les missions traditionnelles des travailleurs sociaux ; elle a été abondamment décrite dans la littérature spécialisée. De façon à y voir un peu plus clair, les usagers veulent pourtant savoir à qui s'adresser. En milieu rural et, globalement, dans les espaces de faible densité, cette question est très importante car elle renvoie à la couverture territoriale des dispositifs et parce qu'elle soulève le problème du libre (et égal) accès aux services publics de base : écoles élémentaires, centres de soins, permanences sociales.

5) Des travailleurs sociaux l'ont souligné à plusieurs reprises à l'occasion des entretiens : malgré la présence de partenariats institutionnels et le développement de nouvelles formes de communication (téléphone, internet) qui facilitent la vitesse de circulation de l'information, les usagers ne comprennent pas forcément la dématérialisation des procédures. Ils recherchent pourtant une relation privilégiée, un contact physique avec une personne chargée de traiter **leur** dossier et qui pourra le cas échéant se déplacer à leur domicile. En le disant autrement, on ne veut pas évoluer dans une *zone d'incertitude* où les suites données à ses démarches seraient aléatoires. On souhaite qu'il y ait des repères stables et un ancrage dans des métiers clairement identifiables afin de faire prévaloir ses droits et avoir une meilleure visibilité des missions de chacun. On va *chez* l'assistante sociale (ou elle se rend à domicile). Les familles concernées par des mesures de placement connaissent *leur* éducateur ou *leur* éducatrice. Si des activités récréatives sont proposées aux enfants et aux adolescents, on sait qu'il y a bien une équipe d'animateurs au centre de loisirs. A l'occasion d'un déplacement sur le terrain, nous avons même relevé qu'un service de l'ADMR proposait, encore en toutes lettres, sur une plaque récemment apposée sur les locaux, l'intervention de *travailleuses familiales*, alors que cette appellation a pourtant disparu depuis 1999 au profit de celle de TISF. Ce petit détail n'est pas anodin : il témoigne de l'existence d'un savoir-faire acquis de longue date et, nous pouvons le penser, de

l'importance accordée aux relations personnalisées et à des métiers clairement identifiables.

6) En milieu rural, peut-être plus qu'ailleurs, une distinction très nette doit être établie entre l'intervention sociale en milieu ouvert et le travail social en institution. Deux raisons principales peuvent être rapidement évoquées :

- La première raison est tout simplement une raison de bon sens. A la campagne, il est parfois plus difficile de proposer un accompagnement en milieu ouvert – notamment dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance ou auprès de personnes en situation de handicap – en raison de la dispersion de l'habitat et des faibles densités de population. Les parents d'élèves (collégiens ou lycéens) le savent bien : quand on réside dans une commune rurale éloignée d'une ville de taille importante ou que cette dernière est difficilement accessible par les transports en commun, la seule solution est souvent celle de l'internat.
- La deuxième raison est liée à l'histoire de la prise en charge du handicap et, par la suite, à l'impact que la loi d'orientation de 1975 avait eu sur les économies locales. Dans le sillage de la promotion de l'*éducation en plein air*, de nombreux établissements avaient vu le jour dans les campagnes françaises et dans des zones de moyenne montagne car ils offraient un cadre de vie agréable aux résidents et assuraient une fonction curative et réparatrice. La construction d'établissements médico-sociaux (destinés aux enfants comme aux adultes) et la prise en charge des résidents avaient été également considérées comme un moyen très efficace de créer des emplois et d'enrayer ainsi le départ des jeunes générations en fixant une main-d'œuvre sur place. Certains secteurs ruraux de la Corrèze, qui avaient fait l'objet d'une étude¹¹ et, plus encore celui du département de la Lozère, qui n'est pas si éloigné de notre terrain, peuvent être cités en exemple. Dans ce département qui est le moins peuplé de la France métropolitaine (77 163 habitants en 2009), le secteur médico-social regroupe à lui seul plus de 3 000 emplois salariés. Pour la seule association *Le clos du nid*, créée dès 1955, il n'existe pas moins de 18 établissements (Foyers d'hébergement, Esat, Mas, Foyers de Vie, IME, IMPro, Sessad), ce qui représente au total près de 1 000 emplois (l'association est le premier employeur privé du département), soit environ 800 ETP. Grâce à l'implantation de ces structures (et, plus tard au développement du tourisme vert et à la revalorisation de la filière bois), la Lozère est le département qui enregistre l'un des taux de chômage les plus bas de France (le taux s'établit ici entre 5 et 6 % de la population active) et sa population est en légère augmentation depuis le milieu des années 1980. Mais il s'agit aussi, et on le dit moins souvent, d'un territoire où la proportion de personnes handicapées adultes est particulièrement importante (les taux dépassaient encore très largement 40 pour mille au début des années 2000, un record national). Ces personnes proviennent de différentes régions, en vertu d'accords passés avec les Conseils Généraux. Mais le cas de la Lozère n'est pas un cas isolé. Dans d'autres régions rurales du Centre de la France (Creuse, Cher, Allier, Nièvre...) de très nombreux enfants avaient été placés (dans des familles ou dans des foyers) par les

¹¹ Un article avait été publié à ce sujet dans un ouvrage collectif in Nicole Mathieu et Pierre Dubosq, « Voyage par les pays ruraux de faible densité », Toulouse, Editions du CNRS, 1985.

services de l'Assistance Publique ou par la Préfecture de la Seine, loin de chez eux¹². Nous n'y reviendrons pas.



Compte tenu des éléments qui viennent d'être énoncés, nous avons fait le choix d'étudier *l'intervention sociale en milieu ouvert* car il était évident que la situation des personnes établies en institution et les projets de ces établissements constituaient un autre sujet d'étude, certes très stimulant, mais qui demanderait à lui seul un programme de recherche. Notre étude a donc été principalement destinée (et limitée) aux personnels qui intervenaient dans les structures et domaines suivants :

- l'accueil et l'accompagnement des personnes et des familles en difficulté (sont essentiellement concernés des assistants de service social et des CESF) ;
- les lieux d'accueil et d'orientation destinés aux jeunes (Missions Locales, Bureaux Information jeunesse) ;
- les lieux d'accueil de la petite enfance et les centres de loisirs sans hébergement ;
- les structures associatives dédiées aux services à la personne ;
- les centres sociaux (associatifs ou intercommunaux) ayant une vocation plus généraliste.

La mise en place de l'opération, rapidement décrite, a demandé de bien séparer les tâches au sein de notre équipe et de prévoir un échancier suffisamment souple. Au départ, nous n'avions pas une bonne visibilité de l'ensemble des structures présentes car le territoire couvert par l'étude était fort étendu (quatre heures de route ou de train de Guéret à Rodez sont nécessaires) et parce qu'il fallait se documenter préalablement sur la structuration et le profil socio-économique de chacun de ces territoires. Il en va de même au niveau des actions entreprises. En dépit du fait que les Conseils Généraux sont désormais les chefs de file de l'action sociale, les caisses de protection sociale comme la Caf et la MSA ou, depuis quelques années maintenant des communautés de communes, élaborent des schémas directeurs ou des programmes ciblés dans tel ou tel domaine d'intervention ou auprès de tel ou tel public : familles, enfants et jeunes, personnes âgées, personnes en difficulté d'insertion... Enfin, des associations locales ont progressivement inscrit leurs activités dans le domaine du soutien à la parentalité et dans celui des services à la personne. Ce sont à présent autant d'organismes qui recrutent des personnels, développent leur propre réseau de partenaires et disposent de relais institutionnels. Ces réseaux diffèrent d'un département à l'autre, car ils sont le point d'aboutissement d'une histoire et d'une structuration particulière du territoire.

La constitution des listes de structures à contacter a demandé un certain temps pour atteindre un échantillon suffisamment représentatif et le panel le plus large possible. Nous avons estimé que près de 3 à 4 000 personnes avaient été potentiellement contactées par voie électronique et que nous avons atteint une très bonne diffusion du questionnaire. Au-delà des partenariats institutionnels classiques qui ont été un réel canal de diffusion, ce sont des réseaux plus informels qui ont ensuite permis la circulation du questionnaire. A côté des circuits officiels

¹² On relira à ce propos une étude très bien informée et d'une rare précision : Anne Cadoret, « Parenté plurielle. Anthropologie du placement familial », Paris, L'Harmattan, 1995.

qui suivent les voies hiérarchiques, les relations interpersonnelles jouent en effet un très grand rôle dans la mise en place d'un partenariat et dans l'appropriation de démarches innovantes (dont celle qui est proposée ici). C'est particulièrement le cas dans le champ de l'animation socioculturelle et dans le domaine du développement local. Habitues à devoir mettre en place des projets impliquant de nombreux partenaires et à rendre compte de leurs activités auprès de leurs financeurs, des associations locales, même de petite taille, sont des acteurs de la vie locale et s'inscrivent dans des démarches participatives impliquant un diagnostic. Elles organisent parfois des journées d'étude sur des thèmes variés en faisant appel à des étudiants, des formateurs, des universitaires....

A ce sujet, il existe des réseaux associatifs spécifiquement « ruraux » ou très présents dans les espaces de faible peuplement. On citera notamment la fédération des foyers ruraux, le mouvement *Familles rurales* ou encore les associations qui s'inscrivent dans le cadre de l'éducation populaire et adhèrent à la Fédération des Centres sociaux et socioculturels. Dans certains départements ruraux, les Centres sociaux disposent d'ailleurs d'une très bonne couverture territoriale avec des équipes de salariés dans chaque canton et leurs locaux abritent parfois en leur sein toute une palette de services, y compris des permanences de travailleurs sociaux. Tout comme l'indiquent des interventions regroupées par Mairie-conseils¹³, ils sont des espaces d'initiative portés par des habitants et appuyés par des professionnels qui conçoivent des projets thématiques et territorialisés. Leurs activités sont reconnues au moyen d'un agrément délivré par les Caf et, dans certains cas, par les caisses de la MSA. En milieu rural, leur intervention s'opère en général à une échelle cantonale ou intercommunale en mettant en place des projets d'animation globale qui reposeraient sur une approche transversale des réalités d'un territoire (par opposition aux approches sectorielles ou segmentées). Elle crée les conditions d'une synergie entre plusieurs types d'acteurs : des institutionnels financeurs, des professionnels de l'intervention sociale, des bénévoles, des usagers et des adhérents. Ces dernières années, la montée en puissance des intercommunalités aurait accompagné le développement de ces centres sociaux (cette échelle étant plus ou moins nouvelle selon les lieux), tout en tissant des partenariats étroits avec des collectivités (communes, communautés de communes).

De l'utilisation des nouvelles technologies dans la circulation de l'information

Malgré la volonté d'introduire des démarches participatives, le champ de l'intervention sociale tend à se professionnaliser avec de nouvelles situations de dépendance vis-à-vis des organismes financeurs. De même, la diffusion du questionnaire a été pour nous un indice : celui du rôle joué par les cadres (intermédiaires et de direction) dans la transmission de l'information. En fait, même si l'utilisation des NTIC est désormais courante, en particulier dans les organismes de protection sociale, dans les collectivités locales et les grandes associations, la diffusion du questionnaire a préalablement demandé un accord des responsables des services concernés. Pour les raisons déjà évoquées (manque de temps, crainte d'une évaluation *a posteriori* des démarches entreprises....) et malgré l'envoi d'une lettre d'accompagnement, le taux de retour a été particulièrement bas (moins de 15 % des personnes potentiellement concernées sur les cinq départements), ce qui nous a obligé à effectuer des relances, quelques déplacements sur le terrain et des entretiens téléphoniques non-directifs. Fort heureusement, les entretiens complémentaires réalisés par la suite (et les

¹³ Mairie-conseils (et Caisse des Dépôts), « *Le centre social intercommunal : un acteur collectif partenaire du projet de territoire* », Collection « Vie sociale et territoire », Octobre 2011.

comptes-rendus des étudiants) nous ont permis d'ajuster et de préciser nos hypothèses de travail, et de comprendre, plus en détail, l'importance des logiques organisationnelles. De manière idéale, il aurait certainement fallu réaliser une première série d'entretiens *in situ* avant même l'opération de diffusion du questionnaire car - et c'est aussi une preuve de l'importance des relations personnalisées -, la véritable information ne circule pas toujours via le téléphone ou au moyen d'internet. Elle se réalise aussi et surtout en face-à-face, ce qui demande (y compris quand on se met à la place des usagers), de prendre aussi le temps de se déplacer et d'y consacrer un certain budget. Le choix d'une diffusion par voie électronique, moins coûteuse et plus rapide, n'est peut-être pas le meilleur moyen d'atteindre un maximum de répondants potentiels. Nous avons d'ailleurs pu noter qu'une soixantaine de personnes, plus souvent des travailleurs sociaux de secteur, n'avait pas renvoyé leur questionnaire par mail mais qu'elles avaient préféré utiliser la voie postale. D'autres encore avaient donné les questionnaires aux étudiants en main propre, profitant ainsi de leur venue pour y répondre, ce qui a tout de même demandé aux collègues de l'IUT de saisir manuellement les données sur le logiciel Sphinx et de repousser à plusieurs reprises la date butoir à laquelle seraient rendues les réponses (la période de collecte a été finalement étendue du mois de février au mois de mai 2012).

Lors des déplacements sur le terrain, les éléments recueillis ont permis de mieux cerner les réalités locales tout en sachant que les thèmes abordés différaient selon le statut des professionnels qui ont eu l'amabilité de nous recevoir et d'accueillir les étudiants.

a) les étudiants ont pu découvrir des structures au profil varié et, dans l'ensemble, les éléments recueillis avaient un but descriptif, ou mettaient en avant les actions entreprises, les originalités, les innovations. Réalisée au printemps 2012, cette opération a été un moyen de percevoir une diversité de missions et de réalités professionnelles. Nous pensons que ce déplacement sur le terrain a ainsi permis, à toute une promotion, de se familiariser avec les méthodes d'utilisation des méthodologies d'enquête. D'un point de vue pédagogique, cet aller-retour théorie/terrain est fortement valorisé dans la diffusion et la construction des savoirs. Figurant dans le programme pédagogique des DUT Carrières sociales, ces démarches inductives leurs permettent d'établir des liens (ou d'établir des passerelles) entre ce qu'ils peuvent apprendre (ou entendre) en cours et ce qu'ils peuvent observer sur le terrain en mutualisant des observations et en se réappropriant des discours et des pratiques.

b) les rencontres chercheurs/professionnels réalisées en septembre et octobre 2012 avaient un objectif un peu différent. Leur but était de saisir plus finement les ressentis des travailleurs sociaux et les discussions (qui ont parfois duré près d'une demi-journée). Elles ont mis en évidence aussi bien les besoins des populations que les atouts et les handicaps des territoires. Nos échanges ont également porté sur les changements en cours : à cette occasion, nous nous sommes ainsi rendus compte que des travailleurs sociaux vivaient une période assez difficile (ou incertaine) et avaient parfois le sentiment d'être soumis à des *injonctions contradictoires*. A l'interface entre les demandes des usagers et les impératifs de gestion, certains d'entre eux ont souligné leur rôle, leur fonction, leur mission. D'autres encore étaient un peu plus sur la défensive et n'avaient peut-être pas eu toujours suffisamment d'informations précises pour être en confiance et se donner le droit de participer à une étude dont au départ ils

n'avaient pas forcément perçu les tenants et les aboutissants. On comprendra dès lors le réflexe d'avoir attendu un certain temps avant de répondre au questionnaire et, lorsque l'information aura été diffusée par le *bouche à oreille*, d'accepter de se livrer beaucoup plus librement en donnant leur point de vue. Cela étant dit, le faible taux de réponse nous a réinterrogés, en tant que chercheurs, sur le sens et les finalités de notre métier. Les méthodes en sciences sociales sont probablement victimes de leur succès car elles ont été reprises dans le cadre d'évaluations précises, y compris dans le domaine de l'action sociale. Pour cette raison, on peut penser que les travailleurs sociaux se méfient désormais (ce qui de leur point de vue peut sembler légitime) de la profusion de questionnaires et d'indicateurs de résultat. Au-delà de ces questions de méthode, c'est bien une identité professionnelle qui s'interroge au sujet de l'utilisation de ces données chiffrées. Tout comme l'indiquent des analyses récemment publiées dans la littérature spécialisée au sujet de l'introduction de nouvelles formes de management public¹⁴, ces questions d'expertise et d'évaluation sont devenues il est vrai un enjeu de pouvoir dans un contexte de crise économique et de contraction des dépenses publiques. Mais il peut également s'agir d'un moyen assez efficace de faire de la prospective en repérant de nouveaux besoins et de réaliser des diagnostics préalables à l'action.

2 – Constitution de l'échantillon témoin et présentation générale de l'étude

Ces précisions faites, notre questionnaire a pu circuler dans différents types de structures, y compris en dehors des limites strictes du territoire initialement retenu (cela concerne 23 personnes).

Nous pourrions regretter la petite taille de notre échantillon, mais ce dernier est visiblement assez représentatif de la profession en termes d'âge (7,4 % des répondants ont moins de 25 ans, 35,5 % entre 26 et 39 ans, 44,3 % entre 40 et 59 ans et 9,9 % plus de 60 ans) et de genre. De même, le nombre de répondants est assez représentatif de la taille des départements, à l'exception du Lot où l'IUT de Figeac dispose de ses propres relais et qui est légèrement surreprésenté, notamment chez les personnels relevant du secteur de l'animation¹⁵. Même si nous resterons très réservés sur la généralisation de nos résultats dès que l'on réalise des tris croisés (il aurait fallu conduire une enquête sur l'ensemble du territoire national avec des moyens beaucoup plus importants), nous avons pu dégager quelques tendances qui nous montrent que la profession occupée conditionne largement le regard que l'on y porte :

- sur les problématiques sociales (un certain nombre de questions concernent les usagers et leurs caractéristiques) ;
- sur les handicaps et les atouts des espaces ruraux.

¹⁴ Nous citons notamment :

Pierre-Yves Baudot et Laurence Ould-Fehrad, « L'administration à l'épreuve du savoir », *Sociologies pratiques*, Paris, Presses de Sciences Po, n°24, 2012, pp. 1-7.

Claudine Haroche, « L'inévaluable dans une société de défiance », *Cahiers Internationaux de sociologie*, n°128-129, 2010, pp. 53-78 (cahier spécial portant sur l'évaluation)

¹⁵ La localisation géographique des répondants est la suivante :

Pas de réponse : 1,5 %, Aveyron 20,2 %, Cantal 14,3 %, Corrèze 24,6 %, Creuse 7,9 %, Lot 20,2 %, Autres départements limitrophes : 11,9 %.

À l'exception du domaine des services à la personne où on note une moins bonne diffusion du questionnaire, les différents secteurs d'intervention sont assez bien représentés au niveau de notre échantillon, tout en sachant que les chefs d'équipe et les directeurs de structures associatives (auxquels étaient souvent adressés les questionnaires, soit directement soit par l'intermédiaire de leur secrétariat) ont généralement été les premiers à répondre. Les principaux domaines d'intervention sont en effet, et par ordre décroissant : l'aide et l'action sociale (36,5 %), l'animation socioculturelle (35 %), le soutien à la parentalité (25,6 %), le développement local (24,1 %), les services à la personne (12,8 %) et l'insertion des jeunes (7,9 %).

Quel est, selon-vous, votre principal domaine d'intervention ?

Domaine d'intervention	En % des répondants
Aide et action sociale	36,5 %
Animation socioculturelle	35,0 %
Soutien à la parentalité	25,6 %
Développement local	24,1 %
Services à la personne	12,8 %
Insertion des jeunes	7,9 %
Autres domaines et non-réponse	11,4 %

n = 309

Quels sont les publics visés par vos activités ?

Publics - cible	Nombre de réponses
Enfants et jeunes	115
Tout public	109
Personnes en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle	57
Personnes âgées	44
Personnes en situation de handicap	36
Personnes en situation de dépendance	30
Aucune réponse	1
Total réponses cumulées	402

On retrouve au sein de notre panel la présence des structures d'animation et de soutien à la parentalité (généralement financées par les Caf) dans la répartition par public accueilli, traduisant ainsi le rôle joué par les services d'action sociale des Caf dans la diffusion du questionnaire et, dans une moindre mesure, la présence, parmi les répondants, des travailleurs sociaux (des CG ou de la MSA) qui accueillent des publics en difficulté

d'insertion. Des personnels relevant de la fonction publique territoriale et des employés effectuant des tâches de secrétariat ont également répondu car nous pouvons penser que certains d'entre eux avaient été les premiers destinataires de notre étude. Dans la mesure du possible, c'est à partir de ce dernier échantillon que nous avons recherché, au moyen de tris croisés, les résultats les plus significatifs. Les données obtenues ont ensuite fait l'objet d'une discussion avec les professionnels en vue de confirmer, d'infléchir et nuancer nos analyses.

Sur ce total de 402 réponses (nous atteignons ici des effectifs plus convenables en vue de procéder à notre analyse car elles correspondaient visiblement mieux à la réalité de l'intervention sociale en milieu ouvert), viennent par ordre d'importance : les enfants et les jeunes (cités 115 fois), tous les publics (cités 109 fois), les personnes en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle (citées 57 fois), les personnes âgées (citées 44 fois), les personnes en situation de handicap (citées 36 fois) et les personnes en situation de dépendance (citées 30 fois), une seule personne n'ayant pas répondu à cette question. Pour cette raison, nous avons décidé de conserver cet échantillon témoin car il était statistiquement beaucoup plus significatif en vue d'effectuer le dépouillement et l'analyse des données chiffrées. Nous avons par la suite regroupé trois types de publics : les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes dépendantes (soit un total de 110 réponses). Cet échantillon donne une image plus réaliste de la diversité des missions qui incombent aux intervenants sociaux. L'exploitation du questionnaire, réalisée par l'équipe enseignante de Figeac a fait d'ailleurs apparaître des régularités significatives concernant le rapport au territoire, les actions entreprises et les besoins des usagers. Des données complémentaires concernant la situation spécifique des populations relevant de la protection sociale agricole nous ont été par ailleurs aimablement transmises.



C'est à partir de l'exploitation de ces données (et l'examen de leurs limites) que **quelques thèmes principaux ont été développés dans ce document** ou ont fait l'objet de publications intermédiaires et de communications dans le cadre de colloques scientifiques¹⁶. Dans un premier temps, il s'agira plus précisément de montrer quelles sont les représentations que l'on se fait du monde rural, de ses besoins repérés, de ses attentes, en mettant en relief des points de convergence dans un contexte de recomposition sociale. Mais il s'agira également de montrer que la territorialisation des politiques sociales s'inscrit dans des réalités situées et des combinaisons complexes de logiques administratives et techniques. Des représentations influencent les professionnels dans leurs pratiques quotidiennes et leurs relations de travail. Elles orientent le regard porté sur le territoire (ses atouts, ses handicaps) et sur la recomposition des liens sociaux.

¹⁶ Deux communications collectives ont été présentées au courant de l'année 2013 par Alexandre Pagès (Université de Franche-Comté/IUT Belfort-Montbéliard), Cécile Vachée, Christophe Dansac (Université Toulouse 2 IUT Figeac) et Jean-Pierre Loredon (UMR Dynamiques rurales) :

- une première communication a été présentée en mars 2013 à l'Université Versailles – Saint Quentin en Yvelines dans le cadre du colloque « Les territoires vécus de l'intervention sociale. Institutions, professionnels et usagers à l'épreuve de l'intervention sociale ».
- une seconde communication a été présentée à Paris en octobre 2013 dans le cadre d'un colloque international consacré plus spécifiquement à l'animation socioculturelle qui regroupait des chercheurs en sciences humaines et des professionnels du champ associatif.

De même, des articles de synthèse ont été rédigés par Alexandre Pagès et sont parus à l'automne 2013 dans les revues *Informations sociales* (numéro thématique consacré aux politiques sociales locales) et *Gérontologie et société* (numéro thématique portant sur le vieillissement en milieu rural).

Nous verrons également qu'il n'existe plus un monde rural unifié mais un ensemble de territoires ayant leur propre dynamique de développement. Les modes de vie ont évolué et les oppositions basiques (ville/campagne, tradition/modernité) sont devenues dans certains cas bien obsolètes. Pour autant, dans le contexte d'une mobilité croissante (les ruraux effectuent d'importants trajets pour se rendre à leur travail) et d'une multi-appartenance territoriale, certaines personnes souffrent d'isolement et n'auraient pas d'accès direct à certains services de base. Dans ces circonstances, nous verrons que les professionnels doivent répondre à des demandes variées et que l'offre de services diversifiés est généralement considérée comme un atout pour l'attractivité des territoires. Ils considèrent d'ailleurs qu'en raison de nouveaux besoins émanant de la population, il faudrait élargir la gamme des services proposés. Si ces derniers sont très souvent destinés aux personnes âgées (en raison notamment du vieillissement de la population et de la forte proportion de retraités résidant dans les petites communes rurales), ils doivent aussi atteindre d'autres générations ou types d'utilisateurs comme les enfants et les jeunes, les personnes en situation de handicap ou, plus largement, les personnes qui sont exposées à des difficultés matérielles.

Dans le cadre de ce travail, le territoire a été abordé de façon globale et systémique. Nous nous sommes situés dans le cadre des approches qui prennent en considération :

- l'espace géographique approprié et aménagé par l'homme et les interrelations entre les aspects sociaux, naturels et institutionnalisés qui le composent ;
- le système des représentations et les filtres idéologiques qui influencent les acteurs dans leurs prises de décision et dans leurs choix ;
- le système d'acteurs lui-même¹⁷.

La territorialisation des politiques sociales met finalement au jour la présence de configurations locales. Dans le cadre d'une analyse sociologique qui questionne le rapport au politique, elle soulève aussi un autre débat qui est celui du libre et égal accès à une série de services. Et, d'un point de vue plus concret, cette entrée par le territoire entend décroquer des politiques plus sectorielles en repensant l'action sociale à partir d'une analyse des besoins repérés sur le terrain. Les professionnels interviennent *dans* et *sur* des territoires. Dans le cadre de leurs activités, ils doivent tenir compte de l'environnement dans lequel évoluent les usagers et, à un autre niveau, être en mesure de mettre en place des projets au service de la communauté locale. Au fond, c'est par le biais de la connaissance intime de ces *territoires vécus* (et de leurs populations) que les acteurs locaux conçoivent des projets collectifs. Nous le percevons en reprenant les analyses de Cécile Vachée et Christophe Dansac portant sur les innovations qui concernent plus spécifiquement le secteur de l'animation¹⁸ et les éléments qui figurent à la fin de ce document : malgré l'introduction de techniques managériales et de nouveaux outils de gestion (on le perçoit bien dans le secteur de l'animation où ont été diffusées les règles relatives aux marchés publics) les associations locales peuvent être en mesure de générer des projets et de « capter » des publics afin d'assurer une fonction médiatrice. Tend à se développer en milieu rural toute une série de métiers qui se situent dans le champ de l'intervention sociale et qui complètent les actions conduites par des bénévoles. Ces professionnels assurent une fonction de médiation et

¹⁷ Alexandre Moine, « Le territoire comme système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'Espace géographique*, 2006 : 2, tome 35, pp. 115-132.

¹⁸ Cécile Vachée et Christophe Dansac, « Troquer le changement contre les bonnes pratiques de gestion. L'animation face aux transformations du secteur associatif » in Jean-Luc Richelle, Stéphanie Rubi et Jean-Marc Ziegelmeyer (dir.), « *L'animation socioculturelle professionnelle. Quel rapport au politique ?* », Bordeaux, Carrières sociales éditions, 2013, pp. 115-130.

d'intermédiation, soit parce qu'ils sont au contact direct des populations, soit parce qu'ils travaillent en collaboration avec d'autres associations ou avec des élus locaux. Ils sont animateurs socioculturels, conseillers en gérontologie, médiateurs familiaux, coordinateurs emploi-formation, chefs de projet, coordinateurs....

Enfin, et il s'agit là du troisième volet de notre étude, des acteurs locaux essaient parfois d'introduire des démarches participatives impliquant les habitants. Il s'agit simultanément d'un outil d'animation au service des acteurs et d'une méthode de recueil de données pour les chercheurs. Dans le cadre de cette étude, nous avons souhaité mesurer, parmi les professionnels, le degré de connaissance de ces démarches impliquant les associations et les populations. Organisés et analysés par Cécile Vachée, Christophe Dansac et Jean-Pierre Loredon, des cafés participatifs ont été le support d'une analyse plus ciblée sur la présence d'actions innovantes qui vont cependant davantage vers l'échange, la rencontre et les interactions sociales que vers une prise de décision collective.

Ces démarches participatives se situent dans la continuité des logiques de développement social local. Certains espaces ruraux avaient fait figure de pionniers en la matière. Longtemps défendues par les travailleurs sociaux de la Mutualité Sociale Agricole – qui dès la fin des années 70 avaient lancé une série d'expérimentations auprès des aînés ruraux et des femmes – on les retrouvait aussi dans les orientations prises par les organismes chargés de l'insertion des jeunes. Ces glissements du travail social "classique" vers de nouvelles formes d'intervention ont été repris, dans le sillage de la décentralisation, par des structures intercommunales, par des associations locales et à l'échelle de ce qu'on appelle des *bassins de vie*. Elles semblent désormais, tantôt se diluer, tantôt s'étendre à d'autres publics en fonction du degré d'implication des acteurs institutionnels et des associations locales. Nous verrons cependant qu'en dépit de ces signes forts de dynamisme qui sont les indices d'une forme de mobilisation collective, des professionnels repèrent des besoins non satisfaits, notamment dans le domaine de l'action sociale et en direction des personnes qui sont les plus en difficulté. Malgré le développement de permanences d'accueil dans la plupart des petites villes et regroupements intercommunaux, ils envisageraient de développer des actions qui les concerneraient plus spécifiquement. En période de crise économique, ce sont autant d'attentes concrètes qui transparaissent au regard des résultats de notre étude.

A. Pagès - C. Vachée – J.-P. Loredon – C. Dansac

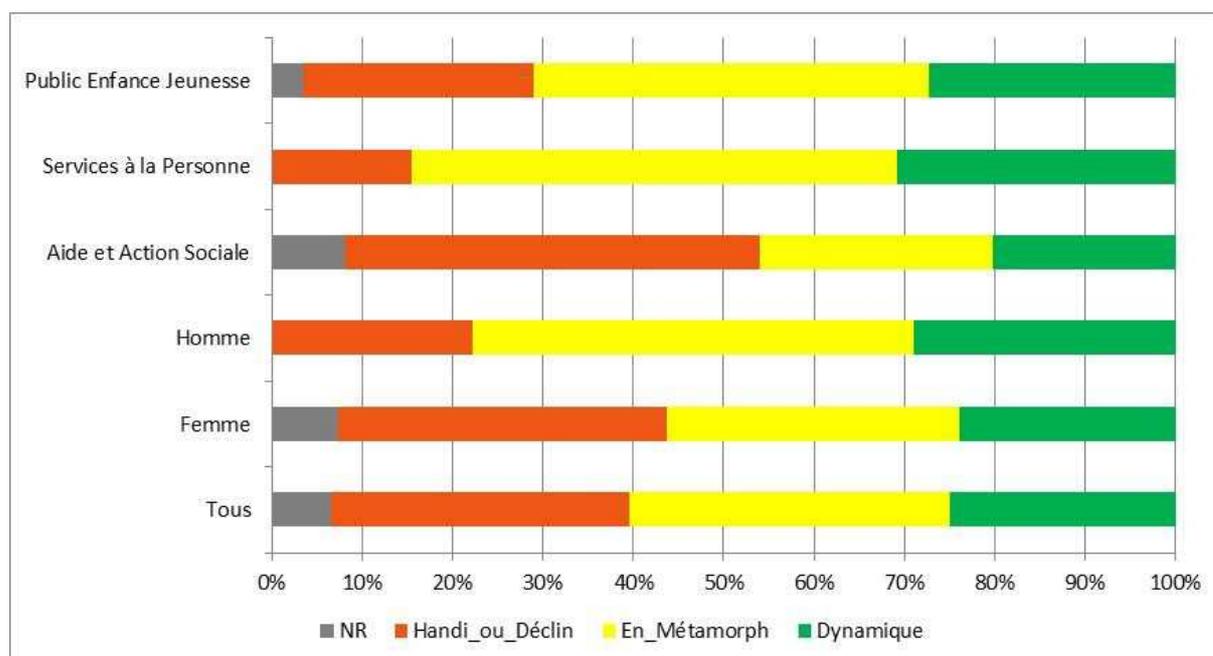
Les résultats de notre étude le confirment aisément : les territoires ruraux ne sont plus exclusivement des espaces à vocation agricole. Certains espaces connaissent à présent des recompositions sociales suite à l'arrivée de nouvelles populations (jeunes ou âgées), ce qui entraîne de nouveaux besoins en matière d'accueil de la petite enfance et, à l'autre extrémité du parcours des âges, dans le domaine des services à la personne. Cette observation se vérifie, aussi bien à partir des résultats de notre enquête, qu'à l'issue des entretiens réalisés auprès des professionnels et de la littérature déjà publiée à ce sujet. De même, la nature de l'activité professionnelle influence un peu l'idée que l'on se fait du dynamisme (ou des handicaps) des espaces ruraux ; elle oriente les représentations des publics accueillis et du territoire sur lequel se fondent leurs interventions. Par exemple, les assistants de service social auraient un point de vue plus négatif de la vie à la campagne et envisagent l'avenir comme étant plus incertain. Ces travailleurs sociaux mettent souvent en avant les difficultés matérielles des usagers qui se sont récemment installés à la campagne et ils pensent plus fréquemment que ces espaces ruraux présentent plus de handicaps que d'atouts. Les animateurs, au contraire, auraient une vision plus optimiste et croient plus volontiers en l'avenir de « leur » territoire. Est-ce lié à leur formation de base, au public accueilli (plus jeune), au fait qu'ils ne côtoient pas forcément les personnes les plus en difficulté ou simplement à leur propre « jeunesse » ? Sont-ils directement impliqués dans les mutations que les spécialistes du monde rural désignent en employant les termes de « renaissance », « renouveau », « recomposition » ?

1 – Un réel changement d'image

Il est certain que le monde rural n'est plus considéré aujourd'hui comme un espace clos. A la question : « *Comment percevez-vous le devenir des espaces ruraux ?* » (Une seule réponse était possible), on perçoit bien que le monde rural est en mouvement mais que les avis sont partagés à ce sujet. 37,0 % des répondants considèrent qu'ils tendront à se développer et à offrir un nouveau cadre de vie pour les citoyens, mais 29,1 % (tout de même) estiment qu'ils seront marqués par le vieillissement de leur population et, ce qui est un score assez important, 21,2 % vont plus loin encore en estimant qu'ils deviendront des espaces-refuge pour des ménages ayant de faibles revenus et des personnes en difficulté d'insertion. Une toute petite minorité (5,4 %) estime que les espaces ruraux seront délaissés et connaîtront un déclin inéluctable. Il est certain que si notre questionnaire avait été distribué voici vingt ou trente ans, ce dernier score aurait été beaucoup plus important car certaines images comme le déclin, le retard ou encore celles du désert ou de l'abandon étaient plus largement diffusées au sein de l'opinion. Le monde rural représentait alors des traditions dépassées (ou un retard de développement) que les Français rejetaient bien volontiers.

Dans la majorité des cas, y compris quand ils travaillent auprès de personnes âgées, les personnels estiment que le monde rural est en voie de métamorphose, dynamique, et plus rarement sur le déclin. Un effet de génération est cependant assez visible puisque les professionnels de l'action sociale (en général plus âgés) et plus souvent au contact de personnes en difficulté, ont une vision un peu plus pessimiste de l'avenir que les animateurs, lesquels sont en général plus jeunes et exercent leurs activités auprès d'enfants provenant de différents milieux sociaux.

Le territoire sur lequel vous intervenez vous semble-t-il : présenter des handicaps (ou être sur le déclin), en voie de métamorphose, très dynamique ?



Modalités :

- 1 - Non réponse ;
- 2 - Est sur la voie du déclin ou possède plus de handicaps que d'atouts ;
- 3 - Est en voie de métamorphose ;
- 4 - Est très dynamique.

Cette idée de métamorphose ou de renouveau est illustrée par les données socio-économiques mises à notre disposition. À l'occasion de la parution des résultats des recensements, statisticiens et démographes soulignent volontiers en France l'amplification des phénomènes d'étalement urbain et une plus grande porosité entre les agglomérations urbaines et leurs campagnes environnantes. Suite à un mouvement sans précédent de périurbanisation, les services de l'Insee ont décidé de se doter d'un nouveau zonage de l'espace en ne se fondant plus exclusivement sur la taille des communes (autrefois une commune de moins de 2 000 habitants agglomérés était considérée comme une commune rurale) mais en distinguant des espaces à dominante urbaine et des espaces à dominante

rurale, tout en se basant sur la localisation des emplois occupés¹⁹. Ces définitions prennent appui sur la cartographie des bassins d'emploi ; elles sont assez différentes de celles que nous pourrions proposer en sociologie car, dans notre discipline, nous prenons davantage en considération la façon dont les acteurs sociaux se représentent les espaces qu'ils investissent. Il en est ainsi du monde rural français. Espace longtemps dominé par l'agriculture (et la culture paysanne), il s'agirait à présent d'un ensemble de communautés locales ayant une mémoire, un passé, des dynamiques de développement et une relative autonomie vis-à-vis des pouvoirs centraux. Cela étant dit, de nombreux observateurs mentionnent la présence de pluri-appartenances et d'importantes migrations pendulaires.

Depuis la montée en puissance des thématiques liées à la préservation de notre environnement naturel, on aurait enfin tendance à assimiler l'espace rural à un paysage. Dans des secteurs les plus attractifs (en raison justement de la qualité de vie et de la beauté des paysages), on signale l'installation, depuis des années déjà, de retraités ayant des attaches locales ou de familles ayant un pouvoir d'achat plus important et qui sont originaires de France, de Grande-Bretagne et des pays du Nord de l'Europe. Participant à ce changement d'image, ils ont aussi très certainement orienté les stratégies touristiques et commerciales. Ce changement d'image est nettement visible au travers des résultats obtenus dans le cadre de notre étude car, indépendamment de la profession exercée, une très large majorité de personnes interrogées (près de 75 % de notre échantillon) considère que les conditions de vie sont globalement meilleures à la campagne qu'elles ne le sont en ville. On mesure aussi le rôle joué par la médiatisation des problèmes urbains auprès des populations rurales. D'ailleurs, l'image de la campagne est plutôt positive (y compris auprès des personnels qui interviennent en direction de personnes en difficulté d'insertion) même si, nous le verrons un peu plus tard, la question de l'isolement est régulièrement mise en avant, notamment vis-à-vis des services publics qui semblent beaucoup moins accessibles qu'en ville. Mais la campagne, au fond, est en mouvement et elle ne manquerait pas d'atouts...

L'image du monde rural a également évolué auprès de la population française. Quand on se fonde sur les résultats de sondages régulièrement conduits à ce sujet, on perçoit un véritable retournement de situation. Alors que les sociétés paysannes représentaient des traditions dépassées que les Français rejetaient massivement, il y aurait une demande sociale au sujet du cadre de vie, de la qualité de l'eau ou de la santé. De même, on construirait un imaginaire collectif auquel seraient associés des utilisateurs, des résidents occasionnels et des touristes de passage²⁰. Or, nous le voyons aisément à la lecture des résultats de notre étude, les professionnels de l'animation et les structures de développement local prendraient une part active dans la construction de cet imaginaire. Pour cette raison, on pourrait peut-être se demander si certains n'auraient pas tendance (ou intérêt) à vouloir renvoyer une image très positive de la campagne et favoriser l'installation de nouveaux habitants pour redynamiser l'économie locale. Qu'en est-il réellement dans les faits ?

¹⁹ Attention : contrairement au zonage en aires urbaines de 2001, la définition de 2010 ne distingue plus vraiment les espaces à dominante urbaine et les espaces à dominante rurale. En fait, les statisticiens de l'Insee se fondent désormais sur des approches fonctionnelles, basées sur les déplacements domicile-travail, et de manière plus accessoire, sur la continuité du bâti. Cette nouvelle définition prend appui sur l'existence de bassins d'emploi et non sur des critères de densité (ce qui est pourtant le cas au niveau européen). Ces changements incessants de définition ne facilitent pas la tâche des observateurs puisqu'il est désormais impossible de dégager des évolutions chiffrées à partir des nouvelles nomenclatures et parce que ces dernières ne permettent plus vraiment d'identifier les caractéristiques sociodémographiques des mondes ruraux. Il convient donc de s'en tenir aux typologies réalisées par les services de la Datar ou procéder à des recoupements quand on souhaite dégager des tendances de longue durée.

²⁰ Bertrand Hervieu et Jean Viard, « *Au bonheur des campagnes (et des provinces)* », La Tour d'Aigues Editions de L'Aube, 1996.

Si on s'en tient aux données démographiques issues du recensement de la population, on observe une légère augmentation de la population résidant en milieu rural, bien que ce phénomène soit plus ou moins marqué dans certaines régions. Ce regain démographique (que l'on rencontre beaucoup moins dans les communes rurales qui abritent une population d'origine ouvrière et dans certaines régions du Nord et de l'Est de la France) n'est pas forcément lié à l'excédent des naissances sur les décès (dans les campagnes les plus isolées où les retraités sont particulièrement nombreux, le solde naturel est évidemment négatif). Elle est plutôt liée à des soldes migratoires, autrement dit à l'installation de retraités et de familles (et dans une moindre mesure de personnes seules) qui décident de s'installer durablement à la campagne en faisant souvent l'acquisition d'un bien immobilier. Cette augmentation de population liée aux soldes migratoires concerne de manière à peu près comparable les communes périurbaines et les communes situées dans des bassins de vie ruraux (le taux de croissance démographique lié au solde migratoire était respectivement de + 0,7 % et + 0,9 % entre 1999 et 2006). Dans les espaces à dominante rurale, notons tout de même que le taux de croissance globale de la population est légèrement supérieur à celui que l'on enregistre dans les pôles urbains.

Taux de croissance démographique annuel moyen de la population française selon le type d'espace

	Taux de croissance annuel moyen de 1999 à 2006		
	Solde naturel	Solde migratoire	Ensemble
Pôles urbains	+ 0,6 %	- 0,1 %	+ 0,5 %
Couronnes périurbaines	+ 0,6 %	+ 0,7 %	+ 1,3 %
Communes multi-polarisées	+ 0,4 %	+ 0,8 %	+ 1,2 %
Espaces à dominante rurale	- 0,2 %	+ 0,9 %	+ 0,7 %
Ensemble	+ 0,5 %	+ 0,2 %	+ 0,7 %

Source : Insee, état-civil, recensements de la population, 1999 et 2006

D'après de nombreux observateurs, il faudrait mentionner les effets d'un étalement urbain (ou d'une urbanisation diffuse) qui serait notamment lié à l'installation de jeunes couples ayant des enfants d'âge scolaire souhaitant accéder à la propriété. Dans un certain nombre de régions longtemps marquées par l'exode rural, on observe une installation de familles ayant des enfants à charge et un retour de personnes établies ailleurs au moment de l'âge de la retraite, ce qui tend à déséquilibrer la pyramide des âges et influence les collectivités locales dans leur choix d'investir de manière plus conséquente en vue de se doter de nouveaux équipements publics : crèches, haltes-garderies, maisons de retraite, foyers socioculturels. Cela étant dit, il existe de nombreuses configurations locales que ne traduisent pas forcément les données dont on dispose sur le plan national. Dans les faits, on constate que les personnes âgées sont numériquement plus nombreuses à la campagne, mais que l'arrivée de jeunes générations impacte directement le solde naturel (ce solde est à peine négatif dans les espaces

à dominante rurale malgré les décès des générations les plus âgées). Les communes situées dans les espaces périurbains enregistrent quant à elles l'augmentation de population la plus importante.

Globalement, les régions rurales situées dans la partie sud de notre pays et sur le littoral atlantique sont celles qui présentent le plus grand potentiel démographique. On retrouve d'ailleurs ces différences de "vitalité" dans les cinq départements retenus dans le cadre de notre enquête car ces derniers se situent de part et d'autre d'une ligne de partage implicite. Les départements du Lot et de l'Aveyron, qui sont davantage tournés vers le Sud-ouest et le Midi méditerranéen sont désormais beaucoup plus attractifs que ne le sont le Cantal et la Creuse, lesquels portent volontiers une étiquette de pays rudes ou sont perçus, dans l'imaginaire collectif, comme autant de contrées plus difficilement accessibles ou en tout cas plus isolées. On y rencontre une très forte proportion de personnes âgées induisant des conséquences démographiques indéniables (sur la pyramide des âges, sur le solde naturel) et oriente également les actions conduites sur le terrain. Dans ces départements ruraux, les pensions de retraite rentrent pour une part non négligeable dans les bases économiques. En le disant autrement, la prise en charge du vieillissement est un enjeu économique et social.

Située entre ces deux ensembles géographiques et culturels la Corrèze occupe une position médiane. Sa population s'est globalement stabilisée et elle a connu une augmentation assez sensible depuis le recensement de 1999. Elle est en outre le seul département dans lequel il existe une commune de 50 000 habitants et où le phénomène de périurbanisation semble être véritablement attesté, autour justement de la ville de Brive. On retrouve un phénomène similaire à proximité de Rodez (principale ville de l'Aveyron) et autour d'Aurillac (principale ville du Cantal) qui sont les deux unités urbaines importantes du territoire couvert par notre enquête.

Evolution démographique de la population des cinq départements retenus depuis 1975

	1975	1982	1990	1999	2006	2008
Aveyron	278 306	278 654	270 141	264 048	273 377	275 890
Cantal	166 549	162 549	158 723	150 723	149 684	148 737
Corrèze	240 363	241 448	238 051	232 819	240 362	243 352
Creuse	146 214	139 968	131 349	124 470	124 354	123 907
Lot	150 778	154 533	155 816	160 197	169 531	173 562(*)

(*) Données 2009

Malgré la présence, sur certains territoires d'une réelle attractivité et d'entreprises pourvoyeuses d'emplois, y compris dans le secteur industriel (la mécanique et le secteur agro-alimentaire sont assez dynamiques et assez bien représentés sur certains bassins d'emploi²¹), la réalité socio-économique de ces territoires doit être tout de même nuancée. Certains cantons ruraux se dépeuplent encore (peu de naissances, population vieillissante) ou

²¹ Tel est le cas de la *Mecanic Valley*, qui est une association qui regroupe pas moins de 125 entreprises industrielles (de la PME aux plus grandes unités) situées de Brive à Figeac (où se trouve l'équipementier Ratier qui produit des hélices d'avion) et jusqu'en Aveyron. Sur le territoire couvert par l'étude se trouve également le siège social des confitures Andros. L'usine de Biars-sur-Cère, située à la limite des départements du Lot et de la Corrèze, emploie plusieurs centaines de salariés. Ce sont des effectifs importants en rapport avec les faibles densités de population.

accueilleraient des personnes en difficulté. Dans notre enquête, nous avons testé les représentations des territoires autour d'une vision plutôt positive (dynamisme), d'une vision neutre (en voie de métamorphose) et d'une vision plutôt négative (handicaps et déclin). La vitalité des territoires est mesurée par l'intermédiaire de trois modalités : est en voie de vieillissement, voit l'arrivée de nouvelles populations, accueille des personnes en grande difficulté.

Les résultats de notre enquête permettent de caractériser les représentations des territoires chez les professionnels de l'intervention sociale. Même si l'on doit rester très réservé sur le caractère généralisable de ces résultats (effectifs modestes dès que l'on réalise des tris croisés et différences de profils chez les répondants), on constate des nuances dans la façon dont les professionnels considèrent leur territoire d'action.

On note finalement peu de différences entre les départements quant à la représentation globale de leur dynamisme. En revanche, on s'aperçoit qu'en ce qui concerne leur vitalité (tableau 1), il y a des différences significatives qui peuvent s'expliquer par le profil des répondants et la situation objectives de ces cinq départements : les répondants du Cantal estiment plus fréquemment leur territoire en voie de vieillissement généralisé, alors que les répondants de la Corrèze pensent plus que leur territoire accueille des personnes en grande difficulté. Les Lotois perçoivent plus que les autres leur territoire comme accueillant des nouveaux arrivants, ce qui est d'ailleurs confirmé par les données démographiques dont on dispose. C'est en effet dans le Cantal et dans la Creuse que le taux de pauvreté est le plus élevé. Et c'est dans le Lot que le solde migratoire et l'augmentation de population ont été les plus importants au cours de ces vingt dernières années.

Perceptions de la vitalité du territoire en fonction du département

Vitalité du territoire	Est en voie de vieillissement généralisé	Voit l'arrivée de nouvelles populations ayant de nouveaux besoins	Accueille des personnes en grande difficulté
Département			
Aveyron	35,0%	50,0%	10,0%
Cantal	37,9%	34,5%	24,1%
Corrèze	16,3%	44,9%	30,6%
Creuse	50,0%	37,5%	12,5%
Lot	26,8%	63,4%	7,3%
TOTAL	31,5%	48,0%	16,5%

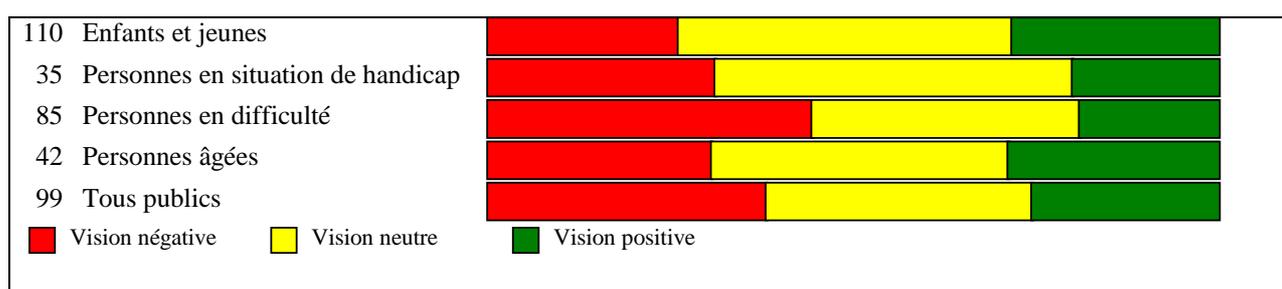
A la lecture de ces données, nous pouvons nous poser la question de savoir si la profession occupée n'agirait pas comme un miroir déformant. En effet, le secteur d'activité fait varier les types de publics accueillis, les activités, les problématiques rencontrées, les attentes des publics, les choix politiques au niveau des réponses à donner. De même, les enjeux territoriaux (fixation des populations, attractivité pour les jeunes couples...) ne sont pas les mêmes dès lors que l'on se trouve dans un département qui vieillit et se dépeuple, ou, au

contraire, dans une commune accueillant de jeunes couples avec des enfants en bas âge et où les acteurs locaux sont vivement incités à mettre en place des structures de garde, à créer un centre de loisirs sans hébergement ou à investir dans la rénovation d'une école élémentaire.

Le rapport à son environnement de travail immédiat influence en somme très nettement l'image que l'on a des atouts et des handicaps du territoire dans lequel on vit et/ou on travaille. On retrouve d'ailleurs une plus forte probabilité de vision négative chez les personnes impliquées dans des structures d'aide et d'action sociale (46 % contre 25,4 % chez les autres). Les résultats des entretiens confirment et affinent ces résultats. Les assistants de service social (AS) et les conseiller(e)s en économie sociale et familiale (CESF) perçoivent le milieu rural comme une entité isolée et enclavée avec des problèmes exacerbés pour les familles. En revanche, les répondants travaillant dans le secteur de l'animation socioculturelle et/ou associatif pensent que leur travail et leur structure dynamisent le territoire et que la présence d'un centre social par exemple est source de lien social dans des territoires en voie de métamorphose. Même s'ils ont conscience des difficultés et problématiques des familles (économiques, isolement et mobilité, logement, emploi), pour eux, les solidarités locales existent et participent de cette vision plutôt positive.

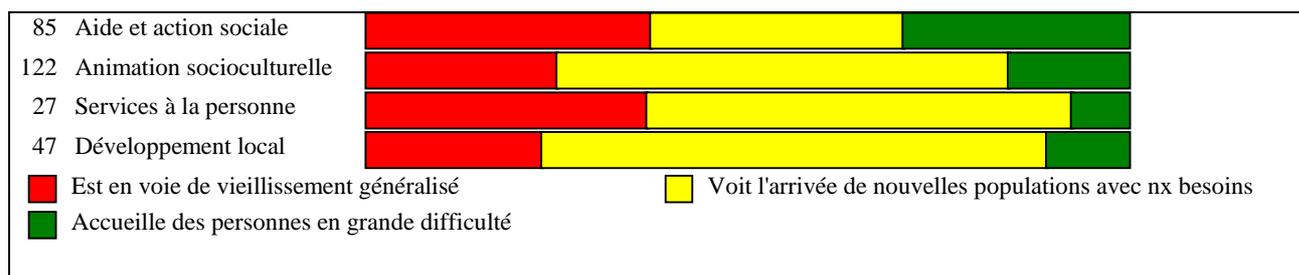
La représentation du dynamisme du territoire est significativement liée à la vitalité démographique perçue. Ainsi, ceux qui considèrent le territoire comme dynamique ou en voie de métamorphose sont proportionnellement plus nombreux à voir le territoire accueillant des populations dotées de besoins nouveaux (respectivement 66 et 57,7 % contre 27,3 % pour ceux qui ont une vision négative) et moins nombreux à voir le territoire en voie de vieillissement généralisé (22 et 25,3 % contre 47 %). Les répondants pensant que ces territoires accueillent des personnes défavorisées sont d'autant plus nombreux que la vision est négative (8 %, 15,5 % et 21,2 % respectivement).

Liens entre publics cible et représentations du territoire



Concernant la vitalité du territoire, le constat est sensiblement le même : les personnels de l'action sociale et des services à la personne trouvent plus que les autres que le territoire est en voie de vieillissement généralisé. Les besoins de nouvelles populations sont majoritairement reconnus, quel que soit le secteur d'activité ; en revanche, les personnels de l'aide sociale perçoivent davantage l'arrivée de personnes en difficulté.

Vitalité du territoire et domaine d'intervention



Enfin, lorsque l'on pose la question du devenir des territoires ruraux, la liaison entre secteur d'activité et résultats obtenus est très significative.

Perceptions du devenir des territoires ruraux et secteurs d'activités²²

Domaine d'intervention/ Devenir des espaces ruraux	Ils tendront à se développer et à offrir un nouveau cadre de vie pour les citoyens	Ils seront délaissés et connaîtront un déclin inéluctable	Ils seront marqués par le vieillissement de la population	Ils deviendront des espaces refuge pour les ménages ayant de faibles revenus et les personnes en difficulté d'insertion
Aide et action sociale	23,3 %	7,8 %	33,3 %	28,9 %
Enfance jeunesse	40,0 %	5,6 %	25,6 %	22,4 %
Services à la personne	53,8 %	0,0 %	38,5 %	3,8 %
Développement local	52,0 %	4,0 %	24,0 %	12,0 %
Total	36,5 %	5,5 %	29,5 %	21,5 %

Ce sont les problématiques traitées et rencontrées par les professionnels qui expliquent ces résultats. Cependant, on peut se questionner sur le degré de conscientisation détenu par ces professionnels de leurs propres systèmes de représentations. Ils font bien une distinction parmi les motifs qui justifient le recours à leurs services. Les usagers des services sociaux n'ont en général pas opté spontanément de se rendre auprès des guichets de l'aide sociale alors que les usagers des structures de l'animation socioculturelle choisissent, les adhésions y sont volontaires. Cette question est fondamentale. Elle oriente de façon très nette la vision qu'ils ont des publics accueillis et, par extension, du territoire sur lequel ils interviennent. Ces systèmes de représentations « font » le territoire. Les représentations des acteurs,

²² La dépendance est très significative. $\chi^2 = 22,52$, ddl = 9, 1-p = 99,26 %. Les cases bleues (roses) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique. Le χ^2 est calculé sur le tableau des citations (effectifs marginaux égaux à la somme des effectifs lignes/colonnes).

professionnels, habitants et usagers et les multiples appartenances territoriales s'alimentent entre elles selon des boucles de rétroaction bien décrites par les approches systémiques.

Pour aller plus loin, notre enquête a exploré plus en détail les représentations qu'ont les professionnels des publics qu'ils accueillent. Cela étant dit, les réponses apportées s'appuient sur une connaissance fine des situations objectives et de la réalité des conditions de vie. Sur les territoires couverts par notre étude, il existe en effet des situations contrastées. Si certains espaces connaissent effectivement une belle embellie sur le plan démographique et une certaine vitalité économique, il existe encore une série de bassins de vie où le regain démographique se fait attendre et qui constituent encore des poches de pauvreté (notons à ce propos que dans certains territoires couverts par notre enquête, les taux peuvent atteindre localement 20 % pour un seuil à 60 % du revenu médian). C'est le cas notamment dans les cantons ruraux du Cantal et de la Creuse qui, d'après les données recueillies par la mission de l'Igas auprès de l'administration fiscale, ont des taux de pauvreté bien supérieurs à la moyenne nationale²³. En 2006, le taux de pauvreté y atteignait près de 20 % de la population résidant en milieu rural, ce qui est tout à fait comparable aux scores atteints dans les zones rurales du Nord Pas-de-Calais ou dans certains départements viticoles du Midi de la France. En le disant autrement, dans ces zones rurales, longtemps marquées par le déclin démographique et le vieillissement de leur population, le taux de pauvreté est tout à fait comparable à celui de certaines communes de banlieues ou à ce qui est enregistré dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Dans le Lot et en Corrèze, les taux se situent par contre bien en deçà et ils sont assez proches de la moyenne nationale.

Taux de pauvreté selon le type d'espace (seuil établi à 60 % du revenu médian)

	Espaces à dominante urbaine	Espaces à dominante rurale
Aveyron	10,4 %	18,3 %
Cantal	11,0 %	21,6 %
Corrèze	10,2 %	15,5 %
Creuse	11,5 %	19,5 %
Lot	11,0 %	15,8 %
France entière	11,3 %	13,7 %

Source : Igas, CGGAER et DGI, données 2004.

Autre singularité : dans les cinq départements faisant partie de notre échantillon, le taux de pauvreté est toujours supérieur en milieu rural par rapport au milieu urbain. En 2004 - il n'y a malheureusement pas de données plus récentes car la définition institutionnelle de l'espace rural a changé entre-temps -, les taux de pauvreté en milieu urbain étaient comparables à ceux enregistrés au niveau national, et souvent légèrement inférieurs (les villes situées sur notre terrain d'enquête ont principalement des fonctions administratives et commerciales et donc une plus forte proportion de ménages appartenant aux catégories intermédiaires). Ce n'est pas le cas dans les espaces à dominante rurale où – en dépit d'un sentiment de renaissance ou de renouveau – on y retrouve globalement plus de retraités (et de personnes

²³ Voir M. Berthod-Wurmser, R. Ollivier, M. Raymond (IGAS), S. Villers, D. Fabre, 2009, *op. cit.*

handicapées) disposant de faibles pensions. Bien que le taux de chômage soit globalement en dessous de la moyenne nationale sur l'ensemble des cinq départements retenus dans le cadre de cette étude (il s'était stabilisé autour de 7-8 % de la population active avant la crise économique de 2008), certains actifs sont fréquemment confrontés à des difficultés matérielles et, pour certains d'entre eux, éligibles au dispositif RSA. Par ailleurs, si nous avons étendu notre étude à l'ensemble du monde rural français, il aurait fallu prendre en compte les bénéficiaires de l'AAH et/ou d'une pension d'invalidité pour avoir une vue d'ensemble des populations couvertes par les prestations de solidarité car, on le sait désormais, la pauvreté en milieu rural est plus fréquente parmi des personnes qui présentent un handicap ou des problèmes de santé invalidants. Les effets de la crise économique se feraient également sentir : à la lecture de la littérature professionnelle et des outils de communication mis en place par de grandes associations, il y aurait aussi un appel plus fréquent aux œuvres caritatives sous la forme d'antennes itinérantes. En dépit d'un rapport ambigu aux prestations de solidarité dans certains univers professionnels²⁴, on observerait un recours plus spontané aux aides sociales et, plus largement, une plus grande acceptation du droit d'être assisté.

2 – La situation spécifique du monde agricole

Quand il est question de repérer, ce qui n'est pas si simple compte tenu des incessantes redéfinitions des espaces ruraux, le nombre de personnes qui rencontrent des difficultés matérielles, il est très souvent question de souligner la présence de retraités ayant de faibles pensions. A la campagne, le cas des agriculteurs en difficulté mériterait aussi à lui seul une étude, ainsi qu'au sujet des ouvriers agricoles permanents ou occasionnels²⁵. A titre d'exemple, et pour le seul département du Cantal, le nombre d'exploitations a diminué de façon assez régulière (12 500 exploitations en 1970, 10 000 en 1985, 6 500 exploitations en 2000, environ 5 000 aujourd'hui²⁶) mais le secteur agricole représente encore 17 % de l'ensemble de la population active de ce département majoritairement rural. A ce jour, on peut estimer qu'un exploitant sur dix est bénéficiaire du RSA. D'après les données transmises par la MSA à l'occasion d'un déplacement sur le terrain, environ 500 exploitants sont concernés par cette prestation avec une importante présence du célibat paysan. Fin 2010, les célibataires représentaient 54 % des bénéficiaires de ce revenu minimum contre 37 % d'exploitants mariés et 9 % de personnes séparées, veuves ou divorcées. La moyenne d'âge des bénéficiaires du RSA se situait autour de la médiane : 44 ans en moyenne dans les campagnes situées dans le secteur d'Aurillac et celui de Saint-Flour, 45 ans dans le secteur de Mauriac.

Selon les données en notre possession, il y aurait actuellement une stabilisation du dispositif. De même, la mise en place du RSA aurait permis une plus grande intervention des travailleurs

²⁴ On se reportera au projet de recherche de Clara Deville (Curapp – Université d'Amiens) portant sur le non-recours au RSA parmi les exploitants agricoles.

²⁵ Sur ces questions, on se reportera cependant aux travaux, un peu datés, qui avaient été réalisés autour de Pierre Maclouf et de l'Association des Ruralistes français : Pierre Maclouf (sous la dir. de), « La pauvreté en milieu rural », Paris, L'Harmattan, 1986) ou à des données statistiques plus récentes in Alexandre Pagès, 2011 et 2012, *op. cit.*

Une analyse socio-économique des inégalités de revenu au sein de la profession avait été par ailleurs réalisée par une équipe de chercheurs de l'Inra et n'a pas eu d'équivalent depuis :

Jean-Louis Brangeon, Gwénael Jégouzo, Bernard Roze, « Richesse et pauvreté en agriculture », Paris, Économica, 1998.

²⁶ Source : Chambre d'agriculture du Cantal.

sociaux et des conseillers agricoles pour aider les agriculteurs en difficulté (presque exclusivement des éleveurs de bovins en système allaitant ou en production laitière, c'est la spécialisation locale) à faire face à la crise et/ou à améliorer leurs productions. Ces conseillers techniques travaillent en collaboration avec des travailleurs sociaux en vue de prévenir les situations de précarité économique. Ces situations ne concernent pas seulement de petits agriculteurs ou des éleveurs qui n'ont pas encore intégré les changements techniques et les nouvelles méthodes de gestion, elles touchent également des propriétaires dont les surfaces d'exploitation se situent "dans la moyenne" et qui avaient acquis une meilleure formation professionnelle et obtenu des diplômes. Dès la fin des années 1980, la mise en place d'un programme d'accompagnement destiné aux agriculteurs en difficulté avait été rendue possible par la création de dispositifs spécifiques et par la présence d'un important maillage territorial. Dans le seul département du Cantal, la MSA dispose d'une équipe de 15 assistantes sociales (dont trois responsables) présentes dans cinq permanences délocalisées et effectuant des visites à domicile. Bien que la caisse de MSA du Cantal n'existe plus désormais (la MSA s'est lancée dans une opération de mutualisation au niveau de l'ensemble de la région Auvergne²⁷) et que les services ont été profondément réorganisés (ce qui n'est pas sans susciter des interrogations), elle maintient un accompagnement des plus fragiles et, en dehors des dispositifs spécifiquement destinés aux allocataires du RSA, dispose d'un Pôle "famille" (pour les ressortissants actifs du régime) et d'un Pôle "gérontologie" pour aider ces retraités à effectuer les actes de la vie courante et faciliter leur maintien à domicile au moyen de sessions de formation destinées aux aidants familiaux.

Il existe un certain nombre de réalisations, dans le sillage de ce que l'on appelait communément le *travail social global*. La MSA propose différents services en direction des retraités ce qui permet aussi à de jeunes gens issus de la communauté locale, *de vivre et travailler au pays*. De même, de nombreuses actions ont été conduites en direction des femmes. Les épouses d'agriculteurs ont pu bénéficier de formations adaptées, soit en vue d'acquérir des techniques en gestion et en comptabilité, soit dans la perspective de travailler à l'extérieur et ramener un second salaire au sein du couple. Il a été clairement établi que les salaires des épouses jouaient un rôle très important dans la pérennité des exploitations. D'ailleurs, les chefs d'exploitations qui vivent seuls ont plus souvent des revenus inférieurs à la moyenne et sont plus souvent bénéficiaires de minima sociaux.

En direction des retraités, la MSA dispose de nombreux outils. Différents services sont labellisés et proposés à cette population. Il en est ainsi des programmes Pac Euréka visant à stimuler la mémoire au moyen de différents ateliers (musique, jeux, lectures...) qui, lors de leur mise en place, avaient constitué une véritable innovation. Il en a été de même lorsque la MSA avait soutenu la création de la fédération des Aînés ruraux, laquelle avait favorisé l'implantation de Clubs du Troisième Age et le développement d'animations qui couvrent la totalité du territoire national (la fédération nationale revendique aujourd'hui environ 700 000 adhérents). Plus récemment, les caisses de MSA ont favorisé la création des Marpa, de petites résidences adaptées aux personnes âgées les plus autonomes et qui, dans un certain nombre de départements, sont une alternative aux séjours en maison de retraite. La caisse s'est enfin investie dans la création de maisons de santé pluridisciplinaires en vue de lutter contre la désertification médicale et favoriser l'accès aux soins.

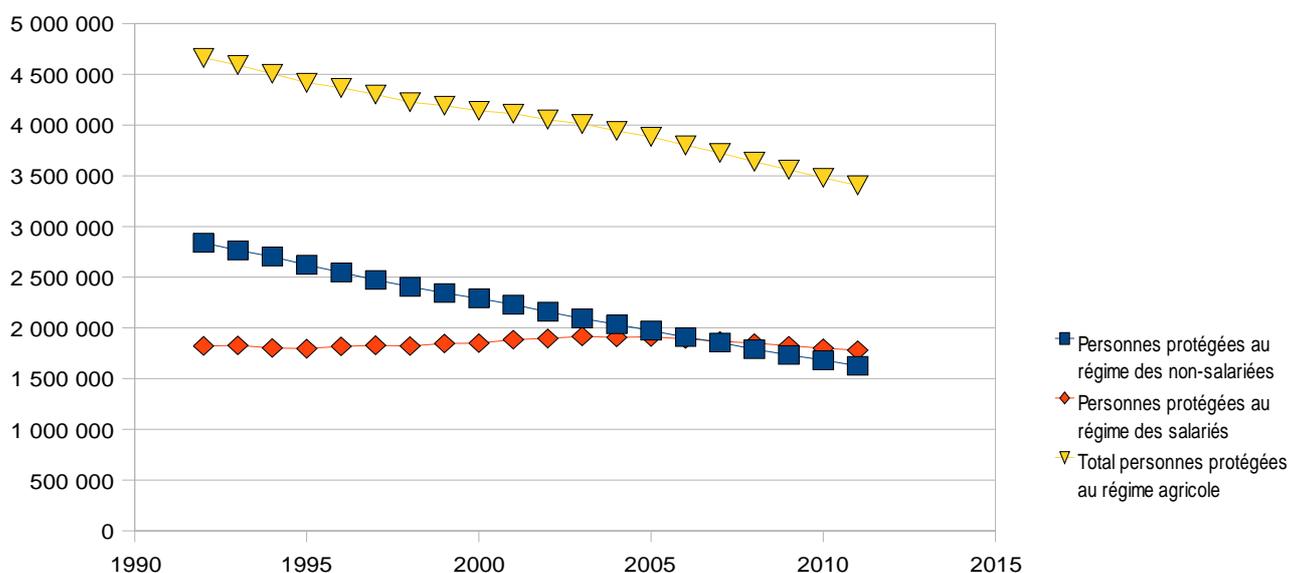
²⁷ Jusqu'en 2005 et l'adoption de la Lolf, le Parlement votait tous les ans le Budget Annexe des Prestations Agricoles (Bapsa) permettant de combler les régimes de retraite des non-salariés. Depuis 2005 et l'abandon du Bapsa, ces équilibres financiers ne sont plus totalement compensés au titre de la solidarité nationale, demandant ainsi aux caisses départementales de mutualiser certaines dépenses de fonctionnement et à fusionner (elles sont à présent 35 contre 85 à la fin des années 90).

On le voit à la lecture de ces données qui nous ont été aimablement transmises et concernent l'ensemble du territoire national : même si la MSA demeure le second régime de protection sociale en France, il s'agit d'un régime structurellement déficitaire car le nombre d'actifs (salariés et exploitants) est bien en deçà du nombre de retraités. Cela étant dit, les évolutions démographiques du régime des salariés sont très différentes de celles du régime des exploitants. Parmi les exploitants, nous observons une baisse régulière du nombre de ressortissants et, cela peut paraître plus inattendu, les données à notre disposition illustrent déjà la disparition des retraités les plus âgés, c'est-à-dire des générations d'agriculteurs, très nombreux, qui exerçaient leur activité avant que ne soient introduits les changements techniques. Tel est également le cas des femmes qui, à cette époque, ne travaillaient que très rarement à l'extérieur et ont bénéficié d'une pension de réversion agricole après le décès de leur époux. Les conditions de vie de ces familles paysannes se sont améliorées et les effectifs concernés par le minimum vieillesse ont littéralement fondu depuis les années 1970²⁸. Jusque dans les années 1990, il s'agissait plutôt d'une population qui, le plus souvent, était née avant la guerre de 14-18 et constituait l'un des publics visés par les mesures d'accompagnement mis en place par les travailleurs sociaux de la MSA. D'après des éléments fournis, aussi bien par les représentants qui ont marqué cette époque, que par les actuels responsables de l'action sociale, ces publics avaient été directement concernés par les premières mesures visant à faciliter, soit leur maintien à domicile, soit leur prise en charge dans des institutions médicalisées²⁹.

²⁸ Ils ne sont plus que 32 000 foyers fin 2011 parmi les retraités non-salariés et 19 000 foyers parmi les anciens salariés.

²⁹ On trouvera d'autres éléments de présentation et de réflexion sur les politiques sociales conduites dans le secteur agricole dans l'ouvrage autobiographique de Jeannette Gros : « *La protection sociale à cœur ouvert, Manifeste pour une approche solidaire du développement social et économique* », Paris, Editions du Cherche Midi, 2004. Voir également : Bruno Laschenaie (2011), Franck Darty (2013) et Alexandre Pagès (2013).

Evolution du nombre de personnes protégées en maladie par le régime agricole (1992 – 2011)



Source : données de la CCMSA

Chez les salariés, les évolutions ont été un peu différentes. Malgré le recours à la mécanisation, laquelle a largement fait évoluer les conditions d'exercice du métier et réduit les besoins en main-d'œuvre, nous ne constatons pas de baisse significative du nombre de ressortissants. Le recul de l'économie informelle, les réductions de charges accordées aux exploitants ayant déclaré des salariés, tout comme la création de nombreuses entreprises de travaux agricoles et le développement du secteur coopératif, expliqueraient pour une grande part cette évolution. Depuis ces dernières années, on enregistre également une augmentation significative des effectifs parmi les anciens salariés qui bénéficient d'une pension de retraite (+ 200 000 entre 2002 et 2011). D'après les données provenant de la caisse centrale, on peut estimer actuellement que 4,2 millions d'assurés perçoivent une retraite agricole, 3,5 millions de personnes (assurés, conjoints et enfants) sont couvertes au titre de l'assurance-maladie et 3,7 millions ont accès à l'action sanitaire et sociale mise en place au niveau local.

Nombre de ressortissants au régime agricole de 2007 à 2011 (au 1er juillet) en total cumulé

	2002	2005	2008	2011
Non-salariés agricoles	3 153 114	2 914 037	2 697 147	2 481 826
dont chefs d'exploitation actifs	573 115	547 114	513 119	489 218
dont conjoints actifs sur exploitation	94 502	75 595	55 179	43 968
dont aides familiaux	11 856	9 456	7 231	5 477
dont bénéficiaires d'une retraite	2 001 076	1 893 251	1 818 309	1 662 131
dont autres (ayants-droit)	473 665	393 661	303 309	260 812
Salariés agricoles	3 526 340	3 584 318	3 703 314	3 719 153
dont salariés actifs (*)	687 675	722 644	683 841	661 732
dont bénéficiaires d'une retraite	2 302 166	2 369 128	2 501 666	2 514 878
dont autres (ayants-droit)	546 499	492 546	517 801	542 543

(*) NB : Les salariés actifs correspondent ici aux salariés couverts par l'assurance-maladie du régime agricole, les retraités étant bénéficiaires d'un avantage de vieillesse. Les données se rapportent donc ici à l'ensemble des personnes bénéficiant de l'un ou de l'autre des services proposés par la MSA.

A titre d'information, il faut savoir que la protection sociale se fonde sur une vision très extensive du travail en agriculture. Relève de la protection sociale agricole (en tant que cotisants), l'ensemble des salariés ayant occupé un emploi en cours d'année, aussi bien dans les exploitations proprement dites que dans l'ensemble des métiers connexes à l'agriculture. On y rencontre aussi bien des salariés ayant travaillé chez un cultivateur (ou chez un éleveur), que des employés ayant intégré des organismes qui offrent des services à l'ensemble de la profession (Crédit agricole, MSA, Chambres d'agriculture). De la sylviculture aux métiers du cheval, des activités résolument aquatiques (conchyliculture, marais salants...) aux employés des coopératives viticoles ou laitières, on retrouve une prise en charge analogue. Des salariés employés par les paysagistes ou dans des entreprises de travaux agricoles, les personnels des organismes de service ou encore les personnels des lycées agricoles ayant un statut de droit privé figurent dans les nomenclatures de la protection sociale. Sont regroupées pas moins de 36 rubriques réparties en sept grands secteurs d'activité. C'est indéniablement dans le secteur de la viticulture que les effectifs sont les plus importants (401 000 salariés ont été déclarés en 2011) en raison d'un recours fréquent à des ouvriers saisonniers. Les cultures spécialisées (fruits et légumes, fleurs), tout comme les coopératives, sont d'importants employeurs de main-d'œuvre. Il en est de même dans le domaine des espaces verts.

Tableau de bord de l'emploi agricole (2011) – France entière

Type d'activité	Nombre d'établissements	Nombre de salariés employés dans l'année		
		Ensemble	Hommes	Femmes
Cultures spécialisées	22 784	296 238	169 805	126 433
Champignonnières	77	2 386	822	1 564
Elevage spécialisé de gros animaux	7 662	21 897	13 828	8 069
Elevage spécialisé de petits animaux	6 160	34 650	20 667	13 983
Entraînement, dressage, haras	6 671	27 877	12 814	15 063
Conchyliculture	1 909	13 131	7 396	5 735
Marais salants	164	893	652	241
Cultures et élevage non spécialisés	62 329	190 631	129 425	61 206
Viticulture	35 773	401 602	247 507	154 095
Sylviculture, exploitations de bois et gemmage	4 889	21 459	19 685	1 774
Scieries fixes	1 096	12 993	11 595	1 398
Entreprises de travaux agricoles	7 761	65 699	51 031	14 668
Entreprises de jardins, paysagistes	15 821	95 729	84 226	11 503
Artisans ruraux	1 575	5 429	4 705	724
Stockage et conditionnement de produits agricoles sauf fleurs, fruits,	729	21 753	15 184	6 569
Approvisionnement	1 162	38 357	26 635	11 722
Collecte, traitement, distribution de produits laitiers	583	25 342	17 015	8 327
Traitement de la viande sauf volaille	141	10 220	7 178	3 042
Conserverie de produits autres que la viande	50	4 329	2 504	1 825
Vinification	897	18 940	13 189	5 751
Insémination artificielle	196	3 939	2 956	983
Sucrierie, distillation	96	5 854	4 603	1 251
Meunerie, panification	22	755	499	256
Stockage, conditionnement de fleurs, fruits, légumes	469	21 129	9 116	12 013
Traitement des viandes de volaille	50	4 297	2 117	2 180
Coopératives diverses	466	8 904	5 671	3 233
Unions et fédérations				
Mutualité agricole	227	31 366	8 839	22 527
Crédit agricole	229	95 005	40 290	54 715
Autres organismes professionnels	6 843	122 399	42 000	80 399
SICAE personnel statutaire	16	97	54	43
Gardes-chasse, gardes-pêche	534	1 568	1 180	388
Jardiniers, gardes forestiers	6 982	12 544	10 989	1 555
Organismes de remplacement, de travail temporaire et bénévoles	142	9 720	5 307	4 413
Etablissements privés d'enseignement technique agricole	64	1 339	556	783
Enseignants des établissements d'enseignement agricole	184	5 418	2 160	3 258
Total	194 753	1 633 889	992 200	641 689
Total exploitations	143 529	989 305	602 916	386 389
Total organismes de service	7 315	248 867	91 183	157 684
Total coopération	4 861	163 819	106 667	57 152
Total entreprises de travaux agricoles	23 582	161 428	135 257	26 171
Total travaux forestiers	5 985	34 452	31 280	3 172
Total artisanat rural	1 575	5 429	4 705	724
Total activités diverses	7 906	30 589	20 192	10 397

Source : Observatoire économique et social de la CCMSA

Lire : 296 238 salariés ont été employés dans le courant de l'année 2011 dans des exploitations pour lesquelles les cultures spécialisées constituent l'orientation principale de la production.

On le voit aisément, les salariés agricoles constituent un groupe professionnel dont les effectifs sont difficiles à évaluer. Quand on se base sur les données du Recensement Général Agricole, les salariés permanents constitueraient en France un groupe résiduel dont les effectifs seraient situés autour de 160 000 personnes. Quand on se fonde sur les déclarations faites par les employeurs et qui se rapportent à l'ensemble des salariés ayant cotisé auprès de la MSA (permanents ou saisonniers, à temps plein ou à temps partiel), les effectifs sont d'une autre ampleur. En 2011, on dénombrait en effet pas moins de 1 555 891 salariés ayant cotisé au moins une fois dans l'année dont 940 791 hommes et 612 100 femmes (sans doubles comptes) avec une plus forte présence dans certaines régions de production³⁰. De nombreuses situations sont concernées par une prise en charge générale en matière de santé, de retraite et de prestations familiales. Mais, dans le contexte d'une globalisation des économies, les salariés agricoles sont rarement des salariés permanents et ils font parfois l'expérience d'un travail en miettes.

A la différence de ce que l'on croit d'ordinaire, les saisonniers provenant de l'étranger constituent une population relativement faible, malgré l'entrée des pays d'Europe Centrale et Orientale dans l'Union Européenne. En fait, le secteur recrute des personnes aux profils très variés et il peut s'agir, à court ou moyen terme, d'une forme de réinsertion pour un certain nombre de chômeurs qui, en raison d'une inactivité prolongée ou de handicaps divers, ne parvenaient pas à s'intégrer durablement dans le monde du travail. Ces ouvriers agricoles doivent pourtant être capables de s'adapter aux aléas de la conjoncture. Contrairement aux salariés qui bénéficient d'un emploi stable, ces *employables immédiats* parviennent à s'en sortir en signant des contrats de travail successifs ou en entrecoupant des périodes travaillées par des périodes chômées. Les règles régissant l'agriculture familiale s'étant peu à peu effacées au profit d'activités bien plus intégrées aux échanges internationaux, ils proposeraient leurs services de manière permanente ou ponctuelle.

En vue de répondre aux crises de mévente qui ont frappé le secteur, des allègements de charges importantes ont été accordés à la profession. Dans ce secteur fortement concurrentiel, c'est par l'intermédiaire d'une « activation » des politiques de l'emploi et d'une prise en charge de cotisations sociales qu'un soutien indirect est apporté à ces exploitations.

L'image d'un ouvrier agricole établi à demeure ne reflète plus vraiment la réalité des conditions de vie (on recherche souvent le court terme et le travail des salariés agricoles s'apparenterait parfois à un travail en miettes³¹), mais, toutes proportions gardées, certaines habitudes subsistent et renvoient à une conception très sexuée des rôles de chacun. Il existerait encore des filières "naturellement" masculines comme les travaux forestiers (9 % de femmes) ou les emplois occupés dans les entreprises de travaux agricoles supposant de savoir manier des engins (12 %). Inversement, la proportion de femmes atteint 63 % des effectifs parmi les salariés des organismes de service, c'est-à-dire qu'elles sont employées dans les bureaux des Chambres d'agriculture, à la MSA ou au Crédit Agricole. Quand elles travaillent dans des exploitations, les femmes perçoivent des rémunérations bien inférieures aux salaires masculins (4 838 € par an contre 6 432 € en moyenne pour les hommes³²) car elles sont plus souvent embauchées pour des périodes ponctuelles.

³⁰ Ces salariés se concentrent essentiellement dans le Midi viticole, le bassin de la Garonne, la basse vallée du Rhône, la Bretagne, la Provence et le Val de Loire.

³¹ En 2011 (voir tableau ci-joint), 44 % des salariés ont été embauchés pour des périodes inférieures à 30 jours.

³² Données CCMSA, année 2010.

Seules les salariées employées dans des organismes de service perçoivent des salaires comparables aux autres secteurs d'activité (21 331 € annuels en moyenne en 2011) mais leur rémunération était très sensiblement inférieure à celle de leurs collègues masculins. Elles font moins souvent partie du personnel d'encadrement ou occupent des emplois à temps partiel.

Répartition des salariés déclarés à la MSA en cours d'année par secteur d'activité (données 2011, France entière)

	Nombre total de salariés par secteur	Nombre total de contrats (2011)	% de salariés contrat(s) inf. à 30 jours (*)	% de salariés contrat(s) de 31 à 120 jours	% de salariés contrat(s) sup. à 120 jours
Exploitations agricoles	989 305	1 326 357	44	24	31
dont cultures spécialisées (1)	298 624	391 027	35	31	34
dont cultures et élevage non spécialisées	190 631	247 267	37	24	39
dont élevage spécialisé (petits et gros animaux)	56 547	92 538	23	21	56
dont entraînement, dressage, haras	27 877	33 782	13	20	67
dont viticulture	401 602	544 354	59	32	19
dont conchyliculture et marais salants	14 034	17 389	46	24	30
Travaux forestiers	34 452	38 879	8	17	75
Entreprises de travaux agricoles et paysagistes	161 428	192 811	21	21	58
Coopération (2)	163 819	186 905	12	17	71
Organismes de service (3)	248 867	280 898	6	12	82
Autres	36 018	43 404	----	----	----
dont artisans ruraux	5 429	6 525	6	25	69
dont gardes-chasse, gardes-pêches, jardiniers et gardes-forestiers	14 112	16 683	6	13	81
dont organismes de remplacement et de travail temporaire	9 704	14 973	33	32	35
dont personnels des établissements d'enseignement agricole de statut privé (4)	6 757	7 349	2	12	86
Total général cumulé	1 633 889	2 068 838	----	----	----
Total général sans doubles comptes	1 552 891	2 068 838	----	----	----

(1) La rubrique comprend l'ensemble des cultures spécialisées (céréales, fruits et légumes, fleurs) et les champignonnières.

(2) Comprend un ensemble de coopératives : coopératives laitières, caves, sucreries, meuneries, conditionnement fruits et légumes, traitement de la viande et des volailles...

(3) Les salariés des organismes de service sont principalement les personnels des chambres d'agriculture, de la MSA, des syndicats professionnels et du Crédit Agricole.

(4) Nous avons regroupé ici les personnels enseignants et non-enseignants.

(*) Les répartitions, calculées à partir des données fournies par la CCMSA, mentionnent des données arrondies. On lira par exemple : dans le secteur de la viticulture, 59 % des salariés ont eu une durée de travail inférieure à 30 jours. Autrement dit la durée cumulée de leur(s) contrat(s) de travail n'excédait pas 30 jours au titre de l'année 2011 dans ce secteur d'activité.

Du point de vue de l'intervention sociale, différents leviers sont utilisés afin de venir en aide aux ouvriers saisonniers. D'après les résultats d'une étude réalisée par la Fondation pour la recherche sociale au sujet de leurs conditions d'hébergement (voir Fors, 2005), le fonctionnement du marché du travail agricole serait en fait régi par des règles particulières. Il dépendrait de l'existence (ou non) d'une réserve de main-d'œuvre locale et à la possibilité, pour les employeurs, de proposer des logements sur place. Cette étude met en regard leur niveau de recrutement et le dynamisme des territoires. Alors que des travailleurs occasionnels devraient effectuer des trajets pour se rendre sur le lieu de travail ou trouver par eux-mêmes des solutions pratiques (logement chez l'habitant, occupation d'un emplacement de camping pour les plus jeunes...), des communes rurales faciliteraient cependant la scolarisation des enfants, mettraient à disposition des hébergements collectifs ou proposeraient une liste de logements vacants afin d'accueillir les saisonniers venus de loin. Les services de Pôle Emploi et des collectivités locales organisent désormais des forums diffusant des contacts d'employeurs à la recherche de salariés temporaires. Ces rencontres sont prisées par des lycéens, des étudiants et des femmes au foyer à la recherche de "jobs d'été" qui leur seraient utiles, soit pour financer leurs études, soit pour apporter un complément utile au ménage.

Ces précisions faites, les travailleurs occasionnels proviennent souvent des milieux les plus modestes et ils doivent faire preuve d'une réelle capacité d'adaptation. Les revenus perçus ne sont pourtant que des revenus d'appoint. Faute de mieux, ils bricolent des solutions en cumulant des petits boulots ou en faisant valoir leurs droits. Dans ce cas, des travailleurs sociaux peuvent les orienter en vue de percevoir le RSA. En 2011, plus de 23 000 foyers de salariés agricoles étaient concernés par cette mesure mais un certain nombre de travailleurs occasionnels, et dont les effectifs sont beaucoup plus difficiles à évaluer, relèvent du régime général et ne figurent pas dans les données ci-jointes. Ces personnes ne sont pas les seules à être touchées par la précarité. Sous l'effet de la crise économique et de la montée en charge du dispositif, le nombre de dossiers concernant les non-salariés a augmenté de manière significative : 11 500 foyers de non-salariés étaient bénéficiaires du RSA à la fin de l'année 2011 contre un peu moins de 8 800 en mars 2010. Les bénéficiaires d'une prestation liée à un handicap invalidant sont également assez nombreux.

Répartition et évolution des ménages bénéficiaires du RSA et de l'AAH relevant du régime agricole, France entière

	Mars 2010	Décembre 2010	Mars 2011	Décembre 2011
RSA				
Socle seulement	14 395	13 860	14 172	13 233
Activité seulement	11 156	14 244	12 731	13 850
Socle + activité	6 138	7 686	7 071	7 834
Total non-salariés	8 776	11 523	10 501	11 500
Total salariés	22 913	24 267	23 473	23 417
AAH				
Non-salariés	ND	8 065	ND	8 009
Salariés	ND	22 424	ND	23 333

Source : CCMSA

Ces quelques données ne sauraient décrire l'éventail des situations personnelles ; Elles illustrent l'existence d'une précarité économique au sein de la profession. Pour autant, avoir une activité agricole peut-être un moyen d'insertion et de réadaptation, soit pour des chômeurs de longue durée, soit pour des personnes qui, en raison d'un handicap, se trouveraient incapables de travailler dans d'autres secteurs d'activité. D'ailleurs, les activités agricoles (et en particulier les activités maraîchères) sont considérées depuis longtemps comme un support favorisant la réinsertion qui concernait initialement des enfants de l'Assistance Publique et de jeunes délinquants pour lesquels on souhaitait trouver des alternatives³³. Cette histoire est désormais bien connue. Valorisés par des philanthropes, les placements répondaient alors à des impératifs de santé publique, dans le contexte d'une promotion générale de l'éducation en plein air. D'après les recherches réalisées par Anne Cadoret au sujet des placements dans des familles paysannes³⁴, il y aurait eu une convergence d'intérêts entre la profession médicale, l'administration centrale et des élus locaux en faisant le choix d'installer par la suite des établissements médico-sociaux dans de petites communes rurales. Mais l'histoire du placement aurait eu un revers. Ces implantations ont bien pu créer des emplois dans le domaine sanitaire et social mais certains jeunes gens initialement accueillis dans ces établissements sont restés sur place. Ils n'ont pas pu avoir accès à la terre, faute de patrimoine familial et, à la suite de nombreux petits boulots, auraient peu à peu glissé des statuts nés du travail vers les statuts relevant de l'assistance. Ayant pu le constater à l'occasion d'une étude conduite dans le département de la Nièvre au sujet des manifestations contemporaines de la pauvreté en milieu agricole et rural³⁵, on les retrouve souvent parmi les usagers des services sociaux (et parmi les bénéficiaires de prestations de solidarité) que sont notamment les allocataires du RSA et de l'AAH ou les titulaires d'une pension d'invalidité.

Bien que l'on préfère désormais favoriser le maintien des liens familiaux, un grand nombre d'institutions relevant du domaine du handicap et de la protection de l'enfance ont été construites au contact direct des éléments naturels dans le but d'offrir aux résidents un cadre de vie agréable. Il en est de même des foyers de vie qui accueillent des adultes en voie de réinsertion, souffrant auparavant d'addictions et auxquels on propose des activités manuelles (bricolage, jardinage), culturelles et socio-éducatives. Parmi les structures ayant fréquemment conservé un lien avec cet environnement naturel, nous devons souligner la situation particulière des CAT puis des Esat (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) qui se sont spécialisés dans une activité d'agriculture ou d'élevage et, plus souvent, dans l'entretien des espaces verts. D'après une étude commandée par la Direction de la Cohésion Sociale rendue en novembre 2009 et qui propose une photographie assez précise du fonctionnement des Esat et de leurs activités (sur un total de 1 364 établissements, 595 ont répondu au questionnaire), les activités traditionnelles demeurent le conditionnement, l'emballage et le petit usinage (44 %). Les activités dites « vertes » sont très bien représentées : 16 % des emplois occupés dans les Esat le seraient dans l'entretien des espaces verts et 6 % dans celui de l'agriculture et de l'élevage³⁶.

³³ On lira à ce sujet les récents travaux conduits par Kenjiro Muramatsu en Belgique, au Japon et en France récemment résumés dans différentes publications comme : « Dispositif d'insertion par le maraîchage biologique. À la recherche d'un social durable », in J. Stoessel-Ritz, M. Blanc et N. Mathieu, « Développement durable, communautés et sociétés. Dynamiques socio-anthropologiques », Peter Lang, 2012, pp. 87-98.

³⁴ Anne Cadoret, *op. cit.*

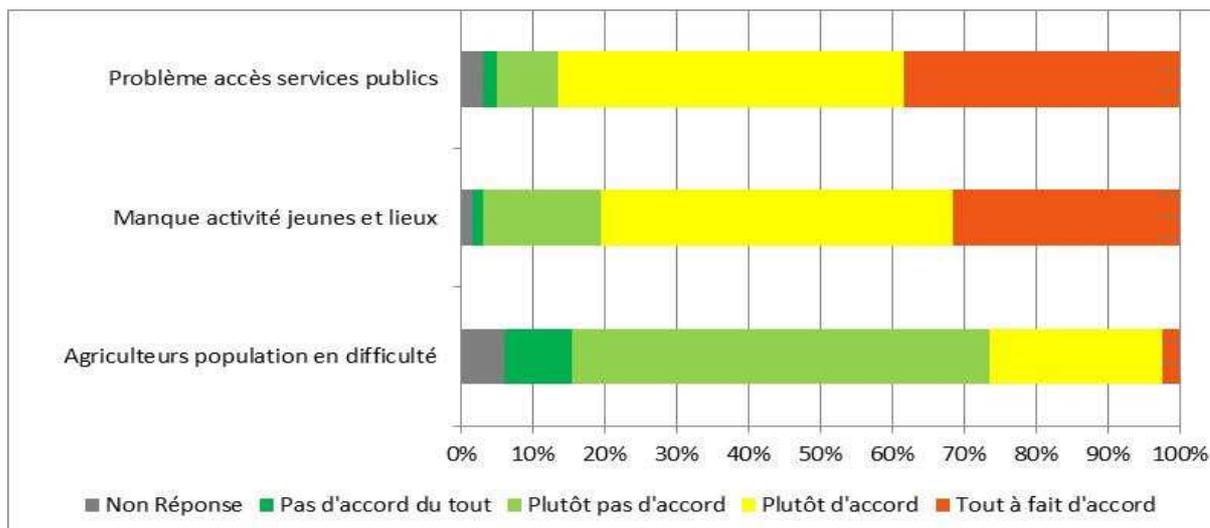
³⁵ Alexandre Pagès, 2004 et 2012, *op. cit.*

³⁶ Voir http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/ESAT_rapport_final.pdf (consulté le 15/05/2013)

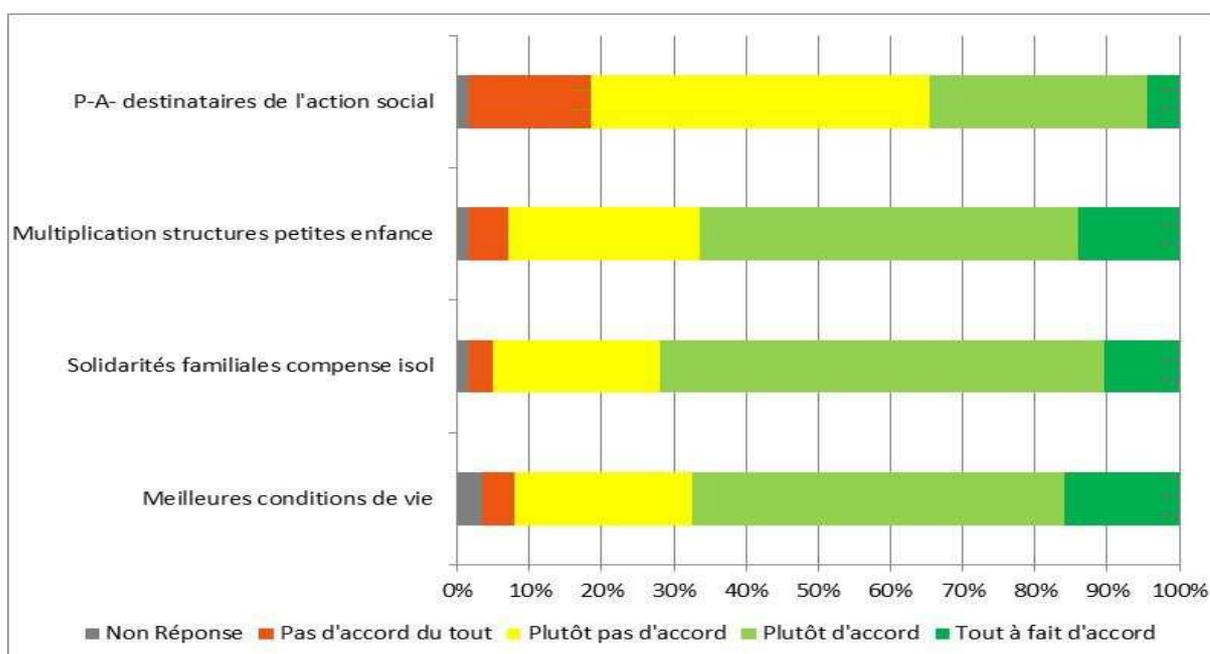
Le choix d'une activité agricole ou d'élevage peut être également valorisé dans le cadre d'ateliers occupationnels destinés à des enfants porteurs d'un handicap et à des déficients mentaux. Quand on regarde plus précisément leur déroulement - nous avons quelques indices en relisant les projets des établissements et les comptes-rendus des stages des étudiants qui se destinent à des métiers du travail social -, on se rend bien compte qu'un rapport privilégié avec un animal peut-être un vrai outil en vue d'un meilleur épanouissement. Si les soins apportés aux chevaux ont généralement un impact auprès des plus jeunes ados en situation de décrochage scolaire, les établissements peuvent tout aussi bien choisir d'élever de petits animaux (lapins, escargots...) afin de répéter des gestes ou d'entretenir un rapport affectif. Chez les déficients mentaux qui en raison de leur âge ou de leur état de santé ne parviennent plus à suivre les cadences des ateliers, on valorise les activités de jardinage et les cultures maraîchères. Parmi des chômeurs de longue durée, ces petites productions peuvent représenter de réelles opportunités d'emploi. Par exemple, dans les évaluations faites au sujet du dispositif RMI et portant sur le monde rural, il avait été souvent question de décrire le parcours de nouveaux arrivants qui souhaitaient construire par eux-mêmes un projet professionnel en marge d'une agriculture intégrée aux circuits de commercialisation. Souvent localisés dans des communes isolées et des régions de montagne, ces *rebelles* réinvestissent des activités peu rémunératrices en vue de (re)construire un projet de vie, à la suite d'un choix délibéré ou d'une série d'événements personnels. Nous pouvons penser que ces néo-ruraux, défendant une agriculture de subsistance, ont contribué au développement d'associations qui promeuvent un modèle de développement durable et ont soutenu la mise au point de projets et de structures qui se réclament aujourd'hui de l'économie sociale et solidaire.

3 – Une prise de conscience de l'importance de l'offre de services en vue de renforcer l'attractivité des territoires

Pour l'heure, contentons-nous de revenir aux principaux résultats de notre étude. Nous l'avons déjà indiqué, on observe un changement de situation par rapport à ce qui était constaté il y a deux ou trois décennies : l'image de la campagne est plutôt positive (y compris auprès des personnels de l'aide sociale) même si la question de l'isolement est régulièrement mise en avant, notamment vis-à-vis des services publics qui semblent souvent moins accessibles qu'ils ne le sont en ville. A la campagne, le développement d'une série d'actions ciblées auprès de différents publics (enfants et jeunes, personnes âgées...) a de fait délégué un certain nombre de missions à des associations locales, de taille tout à fait variable. Ces associations (qui pour certaines fonctionnent avec des bénévoles) complètent le travail réalisé par les professionnels du champ et, nous le verrons, semblent se substituer à une présence parfois timide des institutions publiques. Bien que les lois de décentralisation aient transféré aux Conseils Généraux une série de missions obligatoires et que ces derniers soient désormais les chefs de file de l'action sociale, les travailleurs sociaux considèrent, dans leur grande majorité, qu'il existe globalement un problème d'accès aux services publics et qu'il manque encore des activités et des lieux d'accueil pour les enfants, les adolescents et les jeunes. De même, ils estiment qu'à la campagne, les agriculteurs ne seraient plus les seuls à rencontrer des difficultés matérielles.



Les données mises à notre disposition sont simplement un indice du regard que les travailleurs sociaux portent sur ces territoires et elles illustrent bien que ces derniers semblent vouloir rendre légitime leur activité professionnelle. Dans leur grande majorité, ils estiment que les domaines d'intervention se sont étoffés et considèrent que les personnes âgées ne sont plus forcément les seules destinataires de l'action sociale. Une multiplication des structures dédiées à la petite enfance a été constatée (crèches, haltes-garderies, animations périscolaires). Malgré une forte demande émanant des parents, ces professionnels estiment cependant qu'il manque encore des activités et des lieux destinés aux plus jeunes. A la campagne, les solidarités familiales seraient encore efficaces. Les professionnels de l'intervention sociale reconnaissent qu'elles compenseraient un sentiment d'isolement et que, finalement, les conditions de vie seraient globalement meilleures que dans une ville. A peine plus de 5 % d'entre eux pensent en effet le contraire.



En dépit du sentiment – très souvent relayé par les élus – d'un moindre accès aux services publics, (lequel manifesterait visiblement une forme de désengagement de l'Etat), les étudiants qui se sont rendus sur le terrain ont repéré une implication des institutions locales (Caf, CG, communautés de communes, Centres sociaux...) et des réalisations concrètes en vue de répondre aux attentes des familles ayant des enfants à charge³⁷. Ces familles comptent en général un ou deux actifs (qui travaillent en ville) et font plutôt partie des catégories intermédiaires (employés, techniciens...). Ayant accédé à la propriété individuelle, ces personnes peuvent cependant rencontrer des difficultés en vue de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. Comme ils doivent jongler avec leurs emplois du temps, ils sont donc très demandeurs en vue d'inscrire leur(s) enfant(s) dans une crèche (ou une halte-garderie) et, pour les plus grands, dans des structures d'animation collective. Cela étant dit, la prise en charge de la petite enfance est encore très fortement liée à la présence, ou non, de leurs propres parents à proximité de leur domicile. Bref, si les grands-parents résident à proximité, il est fréquent qu'ils gardent régulièrement leurs petits enfants ou qu'ils financent eux-mêmes une participation au centre de loisirs ou un séjour de vacances, mais il peut également arriver qu'ils n'aient pas la possibilité matérielle de s'occuper de leurs petits-enfants. Cela oblige donc les parents à organiser par eux-mêmes, et sans le soutien direct de leur famille proche, les temps passés par leurs enfants en dehors de l'école.

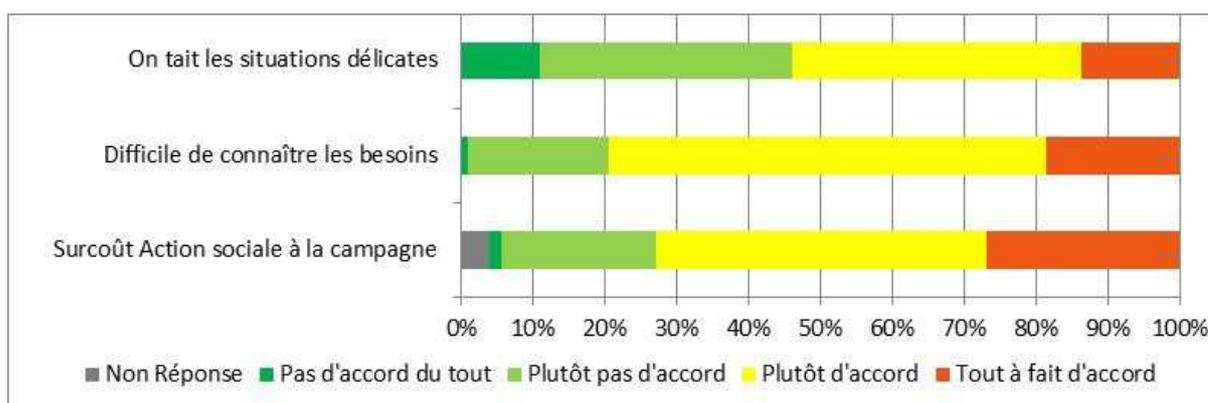
D'après les résultats issus de l'analyse de notre questionnaire et les entretiens complémentaires réalisés, nous percevons bien qu'en milieu rural, les services offerts aux personnes âgées sont très présents ou très étoffés. Sachant que les actions conduites en direction des aînés sont considérées comme étant une priorité, les professionnels considèrent que les actions socioéducatives devraient être renforcées. Il en est de même des programmes d'amélioration de l'habitat ou encore des actions d'insertion destinées à des personnes ayant de faibles ressources. A ce propos, les professionnels de l'intervention sociale envisageraient de mettre en place des actions plus ciblées en direction des publics marginalisés et d'élaborer des projets intergénérationnels.

Nous l'avons déjà indiqué en introduisant cette étude : la fin des années 1980 et le début des années 1990 avaient marqué un tournant dans le développement des politiques sociales, car c'est à ce moment là que se sont multipliés des programmes d'action faisant appel à des réseaux de partenaires, notamment dans le domaine des politiques d'insertion. C'est à cette époque là que des couplages assez inédits avaient été pensés entre l'économie et le social avec la mise en place de permanences d'accueil et de centres médico-sociaux dans la plupart des cantons ruraux, dans le sillage d'une décentralisation qui avait pour but de répondre aux usagers au plus près des besoins. Or, cette prise en charge individualisée semblerait visiblement s'essouffler au profit du développement du secteur des services à la personne avec, dans certains départements, la présence très marquée de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) qui, dans certaines communes, est devenue un important employeur de main-d'œuvre et facilite le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes. Pour les jeunes n'ayant pas au départ de qualification, le développement d'une économie du *care* peut être perçu d'un point de vue très positif car il se traduit par de nouvelles opportunités d'emploi, à proximité de leur domicile, au même titre que le secteur du bâtiment, lequel s'est également bien développé depuis que des retraités et des jeunes se sont installés dans ces espaces de

³⁷ Les étudiants se sont notamment déplacés dans la zone périurbaine de Brive et dans le secteur de Beaulieu sur Dordogne, dans le département de la Corrèze.

faible peuplement. Lors de la restitution de notre étude, certains participants mentionnaient d'ailleurs des difficultés ponctuelles de recrutement.

Malgré tout, il existe certaines questions sensibles. Par exemple, les professionnels estiment (dans leur grande majorité) qu'il serait difficile de connaître avec précision les besoins réels des usagers. De même sachant que le développement de l'action sociale entraînerait un surcoût pour la collectivité (les distances à parcourir sont souvent très importantes, surtout pour les usagers ne disposant pas de moyens de locomotion), on constaterait une moindre présence des services publics et, dans certains territoires, il faudrait mettre en place davantage de permanences d'accueil ou renforcer les équipes mobiles. Une très courte majorité de répondants met en avant l'existence d'une relative *opacité* dans le repérage, la prise en charge et le suivi des situations les plus délicates. En somme, il serait finalement assez difficile de pouvoir atteindre les plus démunis en raison de l'attitude parfois « taiseuse » de la communauté locale. Cette question du repérage est pourtant très importante et elle illustre l'existence d'une série d'obstacles auxquels se heurtent les professionnels quand ils souhaitent mieux atteindre leur cible ou quand ils désirent mettre en place des actions collectives.

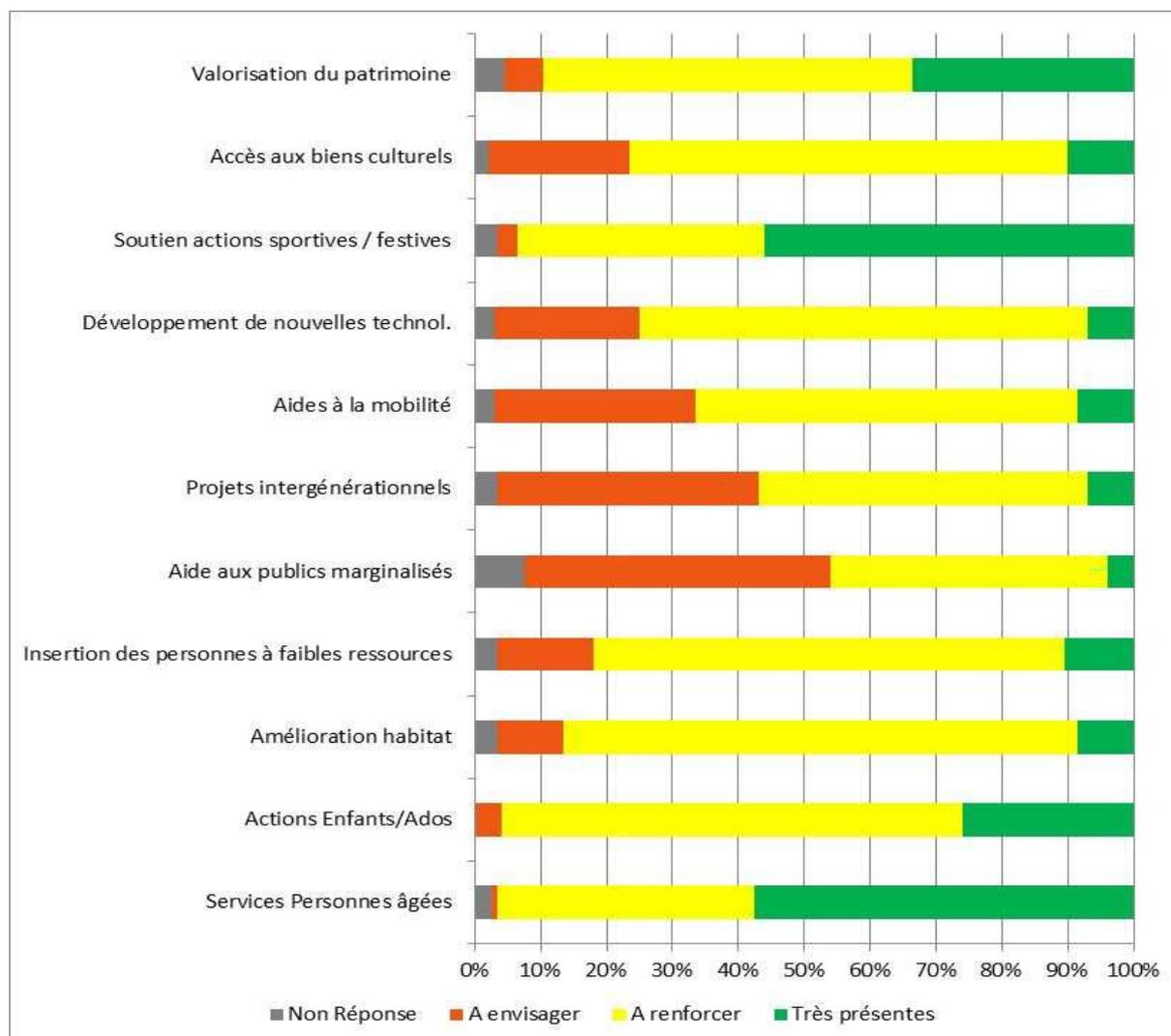


Finalement, on attend (ou on souhaite) un renforcement des actions entreprises (1 274 réponses sur un total de 2 233). Cela concerne aussi bien les actions destinées aux enfants et aux adolescents, l'accompagnement des personnes ayant de faibles ressources, l'amélioration du confort des logements ou encore le développement des nouvelles technologies et du télétravail.

Malgré la faiblesse de notre échantillon, nous pouvons penser que ces données renvoient une image assez réaliste des attentes des professionnels. Ces attentes ne concernent pas uniquement les politiques d'action sociale (insertion, logement, suivi des populations en difficulté...), elles devraient aussi contribuer à l'amélioration du cadre de vie en rénovant le confort des logements ou en favorisant l'accès aux transports publics et aux biens culturels (cinéma, théâtre...). On reconnaît de façon unanime le soutien qui est accordé aux associations sportives (pêche, chasse, sports collectifs) et à l'organisation d'événements festifs ; ils jouent, nous le savons, un rôle important dans la sociabilité villageoise. En matière de valorisation du patrimoine, il existe des réalisations concrètes dans le sillage des programmes conduits par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (Anah). Mais il faudrait que nous distinguions ici les territoires de manière beaucoup plus fine : certains

territoires bénéficient d'avantages indéniables par rapport à d'autres en raison de leur qualité de vie, de leur position géographique ou de la beauté de leurs paysages.

Parmi les actions suivantes, lesquelles vous semblent-elles les plus présentes sur votre territoire d'intervention, à renforcer ou à envisager (par ordre de priorité) :



En milieu rural, la question du vieillissement de la population est bien présente dans les esprits et traduit une réalité qu'on ne saurait nier. Cela étant dit, le vieillissement des populations – qui accentuait le déséquilibre démographique – tend à s'atténuer dans les espaces ruraux situés à proximité des aires urbaines et bon nombre d'observateurs soulignent que les mouvements de population se feraient désormais davantage des espaces urbains vers les espaces ruraux que des espaces ruraux vers les grandes unités urbaines. Ces flux de population sont assez difficilement quantifiables (et fort variables d'une année sur l'autre) en raison des changements incessants de définition de l'espace rural par les services de l'Insee. Mais ils confirmeraient l'idée d'une meilleure attractivité des territoires ruraux auprès des citadins, y compris auprès de ceux qui ont de faibles ressources financières. Alors que l'on insiste fréquemment sur l'installation de « jeunes retraités » souhaitant s'établir en milieu rural, des observateurs mentionnent la présence de familles qui seraient à la recherche d'une

autre qualité de vie, et il peut également arriver que des populations précarisées fassent le choix de vivre à la campagne. Nous signalons à ce propos (suite à nos entretiens et à la lecture de divers documents), la présence de personnes isolées et de marginaux (en nombre tout de même assez réduit) ayant choisi de s'établir dans les communes où il existe un minimum de logements vacants. Ils l'ont été à l'issue d'un parcours personnel tourmenté (incarcération, addictions à l'alcool ou à la drogue, séjour en hôpital psychiatrique ou dans la rue...). De jeunes adultes plus ou moins errants, plus ou moins "festivaliers", intermittents du spectacle à leurs heures, sont également signalés dans de petites villes qui proposent un programme culturel plus étoffé et attirent des gens "de passage". Malgré tout, les populations locales auraient plutôt tendance à vouloir renvoyer une image positive de l'environnement (ou du territoire) dans lequel elles se trouvent (ou à être parfois silencieuses vis-à-vis de certaines situations) car elles ne souhaitent probablement pas que leur territoire soit assimilé à un espace cumulant des handicaps et problèmes divers. En somme, les ruraux ne désirent plus être considérés comme habitant des espaces connaissant un *retard* de développement. C'est une étiquette qu'ils refusent aujourd'hui de porter.

Une relative *opacité* entoure pourtant les phénomènes de pauvreté et les processus d'exclusion, c'est-à-dire les situations devant faire l'objet d'une attention visiblement plus soutenue malgré l'installation de permanences d'accueil dans la plupart des cantons et les récents cris d'alarme des associations caritatives. A la campagne, les usagers des services sociaux sont généralement attachés à une prise en charge individualisée et, dans certains départements, ils bénéficient encore de visites à domicile. Cette démarche de prise en charge globale par des équipes de travailleurs sociaux dits de polyvalence de secteur répond probablement à une attente en vue de rompre l'isolement des plus fragiles. Si on s'en tient seulement aux résultats de notre questionnaire, les professionnels estiment d'ailleurs que les mesures d'insertion devraient être renforcées et qu'il faudrait envisager de mettre en place des actions destinées aux publics qui rencontrent les plus grandes difficultés. Il en est de même des projets plus innovants comme les activités intergénérationnelles ou encore le développement de l'aide à la mobilité qui se développent ici ou là : mise en place de transports à la demande, bus ou train à 1 euro etc... L'isolement n'est pas forcément un frein aux initiatives locales. A l'occasion de nos entretiens, plusieurs personnes ont mentionné le fait qu'en dépit des problèmes d'accès à certains services publics, le dynamisme n'était pas forcément économique, il pouvait surtout désigner une forte mobilisation du tissu associatif. Par exemple, dans des espaces ruraux isolés et dans lesquelles les conditions de vie pouvaient être particulièrement difficiles (faibles revenus notamment parmi les personnes âgées, un isolement vis-à-vis des grandes villes, un manque d'équipements publics ou d'opportunités d'emploi), il pouvait parfois y avoir une véritable dynamique associative et une plus forte implication des populations. Cette « vitalité » des structures présentes sur le terrain et l'engagement des habitants renforcent un sentiment de solidarité ; Elle atténue les contraintes économiques et les handicaps de ces territoires.

A. Pagès – C. Dansac – C. Vachée – J.-P. Lored

La territorialisation de l'intervention sociale doit répondre aux besoins des populations et compléter les missions plus classiques des travailleurs sociaux. En milieu rural, le développement d'une série d'actions auprès de différents publics (enfants et jeunes, personnes âgées...) a renouvelé les pratiques professionnelles en déléguant un certain nombre de missions à des collectivités et associations locales, de taille tout à fait variable. Des couplages assez inédits avaient été pensés entre l'économique et le social avec la mise en place de permanences d'accueil dans de toutes petites villes, dans le sillage d'une décentralisation qui avait pour but de répondre aux usagers aux plus près des besoins. Pour autant, malgré ces indices de dynamisme et d'innovation, on mesure parfois une série d'obstacles comme le cloisonnement des dispositifs, un manque de financements et de personnels ou, plus largement un problème d'isolement et d'éloignement géographique. Cela étant, dans le cadre de notre étude, nous avons pu observer que la vision des travailleurs sociaux – qui sont plus souvent au contact de personnes en difficulté - n'était pas forcément la même que celles des intervenants sociaux qui investissent le domaine de l'animation socio-éducative. Ces associations sont globalement perçues comme des éléments de dynamisme. Elles développent donc des partenariats les plus larges possibles (aussi bien pour financer leurs projets que pour trouver les moyens matériels et humains nécessaires à leur réalisation), ce qui peut avoir cependant comme conséquence de les placer en situation de dépendance vis-à-vis des principaux organismes financeurs.

1 – Des partenariats à géométrie variable

On perçoit bien l'idée d'un partenariat à géométrie variable à la lecture des résultats de notre étude. Indépendamment du secteur d'activité ou de la fonction que l'on occupe (les différences sont peu significatives), le rôle joué par les associations est unanimement reconnu et, dans les territoires, on indique qu'il existe une dynamique des associations et de leurs bénévoles (32,38 % des réponses).

Bien que l'on souligne de temps en temps un manque de financements ou de personnels (22,14 %) ou un problème d'isolement et d'éloignement géographique (17,86 %), on souligne aussi un rôle d'impulsion de la part des élus.

Sur votre territoire d'intervention existe-t-il (en % des réponses)

Non réponse	1,43 %
Une dynamique des habitants	8,33 %
Un rôle d'impulsion de la part des élus	16,67 %
Une dynamique des institutions (maison des services publics, permanences délocalisées...)	12,31 %
Une dynamique des associations et de leurs bénévoles	32,38 %
Un cloisonnement des dispositifs et un manque d'information	11,19 %
Un manque de financements et de personnels	22,14 %
Un problème d'isolement et d'éloignement géographique	17,86 %

Nombre cumulé de réponses = 420

Malgré l'isolement et les différents freins, on peut lire, à travers ces résultats, l'impact de la vie associative et du bénévolat. On peut y voir une forme de prise en charge des besoins collectifs puisqu'à la question « *les associations et les collectivités locales suppléent le désengagement de l'Etat* », nous retrouvons une majorité de répondants tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec cette affirmation. Le fait que l'on réponde "plutôt d'accord" montre bien que les opinions ne sont pas pour autant toujours si tranchées.

*À votre avis, les associations suppléent-elles le désengagement de l'Etat
(Une seule réponse possible)*

Publics - cible	Non réponse	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout
Enfants et jeunes	3,48 %	33,04 %	40,87 %	19,13 %	3,48 %
Tout public	2,75 %	33,94 %	44,95 %	16,51 %	1,83 %
Personnes âgées, handicapées ou dépendantes	3,82 %	25,19 %	54,20 %	14,50 %	2,29 %
Personnes en difficulté d'insertion	3,51 %	35,09 %	43,86 %	14,03 %	3,51 %
Total cumulé	3,57 %	32,65 %	43,88 %	17,09 %	2,81 %

Nombre cumulé de réponses = 402

Parmi les partenaires institutionnels, les collectivités locales, et en particulier les Conseils Généraux, les communes et les intercommunalités, sont assez nettement identifiées car en raison des transferts de compétences issus des lois de décentralisation, ce sont les principaux opérateurs des politiques sociales. Les services de la Caf et de la MSA sont également très souvent cités en tant qu'interlocuteurs institutionnels.

A ce propos, un tiers des intervenants soulignent un rôle d'impulsion de la part des élus. En revanche, la dynamique des habitants semblerait être encore relativement timide, et les institutions locales (et en particulier les organismes de protection sociale), sont parfois considérées comme étant de grosses machines, ayant leur propre force d'inertie. Nous nous en sommes également aperçus en rencontrant les personnels : même si on repère des actions innovantes et des réseaux de partenaires, les démarches de *développement social local* (qui associaient des personnels venant de différents horizons) sembleraient s'essouffler en raison d'une spécialisation plus poussée au sein des différents services et, nous avons pu le noter en rencontrant des équipes de travailleurs sociaux, en raison d'une récente dématérialisation des procédures. Dans le domaine de l'aide sociale, on note un (relatif) isolement des structures (et des personnels) visible à travers deux séries de questions ouvertes portant sur le partenariat effectif même si nous devons en fait tenir compte de la nature de l'emploi occupé. Les partenariats tissés par des assistants de service social ne sont pas en effet de même nature que ceux qui sont tissés par des professionnels qui interviennent dans le secteur de la petite enfance ou dans les services destinés aux personnes âgées. Il faut également tenir compte de la nature du poste occupé : poste d'encadrement et/ou de coordination ou poste d'exécution. A la question de savoir quels sont les acteurs institutionnels venant "en appui" ou "réactifs", nous obtenons la répartition suivante à partir des indications spontanées des répondants, tout en sachant que plusieurs réponses étaient possibles :

Acteurs en appui (en % des répondants)		Acteurs réactifs	
Autres structures	28,08 %	Pas de réponse (ou aucun)	45,42 %
Fédération (structures associatives.)	12,81 %	Autres	23,15 %
Conseil Général	33,99 %	Associations locales	22,66 %
Caf	32,51 %	CG	16,74 %
Pas de réponse (ou aucun)	26,61 %	Caf	14,28 %
Communauté de communes	20,69 %	MSA	13,30 %
Associations locales *	18,72 %	Commune	10,83 %
MSA	16,25 %	Communauté de communes	8,87 %
Commune	17,24 %	Elus locaux	4,43 %
Pairs	10,84 %		
DDCSPP et Etat	9,36 %		
Elus locaux	5,42 %«		

* Les répondants citaient et nommaient des associations locales regroupées ensuite sous une seule et même rubrique (voir questionnaire figurant supra en annexe)

Cette répartition nous invite à formuler quelques hypothèses de travail. Non seulement le nombre d'acteurs réactifs est bien inférieur aux acteurs en appui, mais les personnels distinguent d'un côté les partenariats institutionnels et financiers et, de l'autre, les structures sur lesquelles ils peuvent s'appuyer au quotidien. On le voit bien, les services de l'Etat sont

assez peu présents dans l'univers professionnel des intervenants sociaux. Ces derniers seraient plutôt en contact avec des collectivités territoriales (Conseils Généraux, communes et communautés de communes), des organismes de protection sociale (Caf et MSA) et des associations³⁸. Le fait que certaines personnes n'aient pas répondu à cette question montre, soit qu'elles ne travaillent pas en partenariat, soit qu'elles n'ont pas souhaité apporter d'information précise. Cela concerne 26,61 % des répondants (au sujet des acteurs en appui) et surtout 45,42 % des acteurs réactifs.

Tout dépendrait visiblement de la vision globale que l'on a du territoire dans lequel on évolue, du métier exercé et de la place occupée au sein des équipes. Les perceptions sont d'ailleurs assez clivées : dans l'ensemble, et tous secteurs confondus, les personnels qui ont répondu à notre questionnaire et perçoivent leur territoire comme étant dynamique ou en voie de métamorphose signalent des réunions d'information, des dispositifs partenariaux et des démarches participatives impliquant les usagers et/ou les habitants. Inversement, les professionnels qui considèrent que leur territoire possède plus de handicaps que d'atouts (ou est sur le déclin) mentionnent un cloisonnement plus fréquent entre les services, signalent un manque de moyens et soulèvent en général un problème d'isolement ou d'éloignement géographique. Ils sont également plus nombreux à considérer qu'il n'existe pas de dynamique provenant des usagers ou des habitants ou qu'il conviendrait de soutenir davantage les projets mis en place *par* et *pour* les populations. Ces résultats montrent les limites du partenariat et celles de la territorialisation, des limites bien connues en sociologie politique. Comme le souligne Bruno Palier dans ses analyses portant sur la gouvernance de la protection sociale et des politiques d'insertion³⁹, la mise en œuvre de ces nouvelles politiques sociales aurait révélé l'intention de faire du territoire le cadre privilégié des interventions car on pensait à tort ou à raison (on relira à ce sujet les études désormais classiques de Bruno Jobert et de Pierre Muller), que pour mettre en place des politiques publiques efficaces, il ne fallait pas s'interdire de s'appuyer sur des territoires et des ressources locales. Or, en dépit de ce mouvement de territorialisation de l'action publique, on assisterait à un chevauchement des échelons territoriaux. A ses yeux, « au lieu d'arriver à mettre en place une dynamique commune d'action autour d'objectifs et de moyens communs définis localement, l'action d'insertion se réalise le plus souvent à travers une division des tâches où chaque acteur fait ce qu'il sait faire en fonction de ses propres préoccupations. Les seules créations institutionnelles de ces nouvelles politiques se situent au niveau des structures de coordination. Pour le reste, les nouvelles politiques sociales [auraient] d'autant moins suscité des bouleversements dans les savoir-faire et les représentations des institutions locales du social que celles-ci [auraient] d'abord cherché à les intégrer dans la routine de leurs pratiques quotidiennes⁴⁰ ».

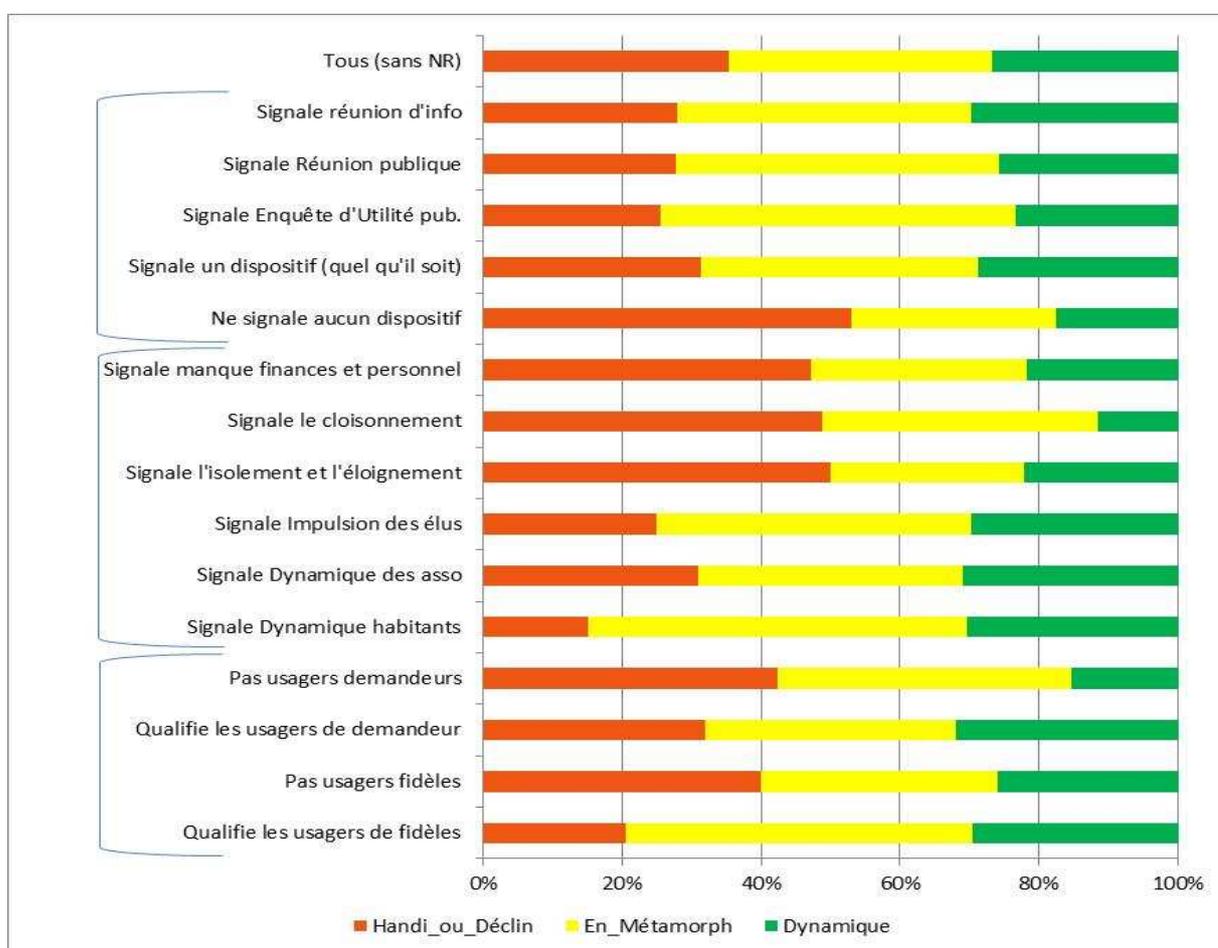
Les données recueillies dans le cadre de notre étude tendraient à nuancer ces propos. Même si c'est le plus souvent au niveau départemental (et dans une moindre mesure au niveau intercommunal) que se construisent des instances de coordination en matière d'action sociale (et dans le respect de la réglementation en vigueur), les territoires peuvent avoir une dynamique qui leur est propre et la représentation du dynamisme de ces territoires serait significativement liée à quelques éléments de perception. Par exemple, et en ce qui concerne les dispositifs de consultation des habitants, on s'aperçoit que les répondants qui n'en

³⁸ Les CCAS n'ont jamais été cités. Nous pouvons penser à ce propos que des services étoffés n'existent *de facto* que dans les principales communes de cette région et sont moins présents en milieu rural. On peut penser également que les répondants ne les ont pas distingués des communes elles-mêmes.

³⁹ Bruno Palier, « Gouverner la sécurité sociale. Les réformes du système français de protection sociale depuis 1945 », Paris, Puf, 2002.

⁴⁰ Bruno Palier, *op. cit.*, p. 305.

mentionnent aucun ont une vision plus négative du territoire que les autres. La différence est significative entre ceux qui soulignent, sur leur territoire d'intervention, un dispositif de consultation des habitants et ceux qui n'en mentionnent pas (voir graphique). Cette différence renvoie à l'image d'un territoire en transformation qui est une idée plus communément partagée parmi les répondants qui indiquent la présence de démarches participatives ou de réunions d'information impliquant directement les habitants et/ou les usagers. En général, ce sont les personnels du secteur de l'animation qui soulignent le plus souvent une dynamique de la part des associations et de leurs bénévoles. En fait, les usagers des services sociaux, à la différence des publics de l'animation socioculturelle ou socio-éducative, n'ont en général pas choisi de fréquenter les services sociaux ou y ont été contraints pour différentes raisons : financières, familiales, d'emploi, de santé... Cette donnée fondamentale modifie assez sensiblement les relations qu'ils peuvent avoir avec les professionnels et le regard que les professionnels portent sur eux, même si nous devons distinguer – ce que nous ferons d'ailleurs – les personnes qui occupent des fonctions d'encadrement et de coordination et celles qui travaillent directement en contact avec eux.



Nous avons malgré tout perçu, en réalisant des tris croisés et au terme des entretiens réalisés, que les travailleurs sociaux n'avaient pas toujours la même vision de leur environnement institutionnel et du dynamisme des territoires que les animateurs socioculturels et socioéducatifs. Dans le domaine du travail social proprement dit - mais aussi parmi les personnels d'encadrement -, le regard porté sur le territoire d'intervention et les publics

accueillis semble plus pessimiste. Les personnels de l'action sociale qualifient en effet les usagers autour de leurs difficultés. Ils signalent une dynamique, mais cette dernière est plus souvent qualifiée de fragile. De même, ils constatent que les usagers potentiels attendraient trop longtemps avant d'engager des démarches de peur de porter une étiquette et ils estiment qu'à la campagne, les personnes précarisées auraient peut-être plus de difficultés à solliciter l'aide des travailleurs sociaux.

Nous reprendrons, à titre d'exemple, les propos recueillis par écrit auprès d'une responsable d'une circonscription d'action sociale pour avoir une idée plus fidèle du système de contraintes dans lesquelles se trouvent les travailleurs sociaux qui interviennent en milieu rural et leur point de vue sur les actions engagées. Ayant déjà une longue expérience professionnelle, Mme C. coordonne les services sociaux du Conseil Général dans une petite sous-préfecture de 4 000 habitants regroupant l'essentiel des services publics d'une microrégion (administrations, lycée général et professionnel, hôpital local). Elle gère une équipe de travailleurs sociaux intervenant pour un territoire très étendu de 1 300 km² (soit l'équivalent de la taille du département du Val d'Oise) pour 27 000 résidents permanents, répartis sur 6 cantons et 55 communes rurales. Autant dire, que ces dimensions territoriales interfèrent très largement sur les actions conduites.

Comment percevez-vous les besoins des populations (et des familles) qui résident en milieu rural ?

Plus isolées, loin des institutions, administrations, les personnes précarisées en milieu rural ont peut-être plus de difficultés à solliciter l'aide des travailleurs sociaux.

« Tout se sait », on identifie les personnes et elles craignent d'être stigmatisées. Aussi attendent-elles beaucoup avant de contacter les professionnels. Nous touchons donc des situations très dégradées lorsqu'enfin les assistantes sociales, les conseillères, interviennent.

Besoins :

- de mobilité
- de liens (isolement)
- de santé (bien que l'hôpital [local] accueille des permanences diversifiées de spécialistes)

Manque d'actions autour de la culture, d'ouverture. Il y a la communauté de communes [...], mais sinon, très peu d'action, de communication. Enfin, un lien étroit avec Pôle Emploi permet le suivi des personnes en insertion professionnelle mais nous manquons d'actions d'insertion sociale en vue de reprendre pied et d'envisager une insertion professionnelle.

Y a-t-il sur votre territoire une dynamique partenariale et une synergie entre les institutions locales, les associations et les habitants ?

Il y a une dynamique. Elle est fragile. Les associations sont souvent en risque de déséquilibre budgétaire par exemple. Le rural doit faire appel à toutes les synergies pour suppléer à l'absence de certaines institutions, de moyens, tels les centres sociaux, pour créer du lien. Les élus locaux, les associations sont des relais indispensables, des soutiens dans notre travail au quotidien auprès des habitants.

Je pointerai deux projets d'actions collectives qui ont pu émerger grâce à cette dynamique :

1. La création d'un Système d'Echanges Local (SEL) sur le canton de [P...]. Soutenu par les élus locaux, réunions dans les salles communales facilitées, aides financières... Aujourd'hui, le Département a passé le relais à une association composée des habitants du canton,

2. Un projet autour du soutien à la parentalité démarre. Les institutions, les associations, l'Education Nationale s'impliquent aux côtés du Département.

A votre avis, les méthodes de travail sont-elles différentes en zone rurale qu'en milieu urbain ? Y a-t-il en somme une spécificité de l'intervention sociale en milieu rural ?

Comme il y a peu d'organismes (Caf, Cpam... sont à [X, chef-lieu du département], comme la mobilité est un frein, il faut davantage travailler sur la proximité, le lien, le partenariat.

Les assistantes sociales vont parfois aller voir au plus près les personnes. Ces interventions de proximité sont indispensables. Il faut aussi développer un travail avec le monde professionnel : Pole Emploi, Cap Emploi, Esat hors les murs,... Autant de relais fins, de suivis parfois en binôme, pour réussir à lever le frein d'une insertion professionnelle.

Il faut du temps, un travail d'accompagnement fin et laborieux pour obtenir de petites avancées....

Auriez-vous à formuler des préconisations d'action en vue d'améliorer l'efficacité des dispositifs et/ou une meilleure couverture du territoire ?

Répertorier les différents dispositifs, acteurs de terrain et possibilités départementales. En fait, même si les « guides » (logement, parentalité...) doivent être réactualisés, il me semble qu'ils font défaut sur notre territoire. Il est parfois difficile pour les usagers de trouver l'information.

Le département a beaucoup œuvré pour faciliter les déplacements. Des horaires plus variés, une amplitude plus large des bus à 1,50 euros seraient intéressants. Il y a aussi les liaisons régionales qui pourraient être améliorées (c'est plutôt 20 euros pour les étudiants notamment).

(H, 49 ans, responsable circonscription d'action sociale, Conseil Général)

Les constats établis par Mme C. résument parfaitement la perception que les travailleurs sociaux peuvent avoir des publics qu'ils accueillent et du territoire dans lequel ils évoluent. La question de l'isolement et de la mobilité se trouverait également au centre de leurs préoccupations, tout comme la nécessité de devoir travailler en réseau pour obtenir des résultats probants. Malgré tout quelques réalisations concrètes sont mentionnées.

En matière d'action sociale, le lieu où se décide l'accompagnement social n'est plus la permanence, il s'agit de la circonscription d'action sociale, dont les locaux sont généralement installés dans une petite ville avec une forte implication des services du Conseil Général. En milieu rural, le niveau cantonal constitue encore un point d'ancrage de référence. Les appellations diffèrent d'un département à l'autre (Centre social, Centre médico-social, Point Accueil Solidarité, Maison des services...), mais globalement, on retrouve la même logique de

mutualisation de la prise en charge dans le cadre de plateformes de service. Si les assistantes sociales sont encore les plus nombreuses, on y rencontre généralement un ou une psychologue, une ou deux CESF et, depuis le développement des services destinés aux personnes âgées, un conseiller ou une conseillère en gérontologie. Ces centres médico-sociaux mettent à disposition des locaux pour les permanences des associations familiales, de la Mission Locale Jeunes ou de l'ADMR sous la forme de Maisons des services abritant une permanence de la MSA et/ou de la Sécurité Sociale. Malgré la volonté de rendre un service de proximité, les réorganisations ne sont pas rares et, dans un contexte budgétaire particulièrement tendu, des travailleurs sociaux mentionnent un relatif essoufflement des démarches de développement social en raison d'une harmonisation des pratiques. La dématérialisation du recours aux aides sociales (développement de bornes interactives, plateformes téléphoniques...) facilite la transmission de l'information et favorise l'accès au droit mais en pratique, elle irait à l'encontre de l'individualisation de la relation d'aide qui leur semble pourtant indispensable pour intervenir auprès des publics les plus isolés ou les plus âgés car ces derniers sont peu habitués à utiliser les nouvelles technologies. En dépit d'une meilleure couverture par le haut débit (qui couvre désormais la quasi-totalité des zones rurales) les travailleurs sociaux doivent donc assurer une interface entre des usagers/demandeurs et des procédures peu accessibles à certains d'entre eux.

Signe des temps, certains organismes de protection sociale ont vu leur fonctionnement se modifier sensiblement, ce qui peut avoir des incidences sur le travail quotidien des travailleurs sociaux. Lorsque nous nous sommes déplacés sur le terrain, les conseillères techniques et les assistantes sociales ont parfois hésité à souligner qu'elles souhaiteraient davantage s'impliquer dans des démarches collectives et territorialisées et déploraient parfois la lourdeur des charges administratives qui leurs incombent. A leurs yeux, les modes de décision seraient en train de changer et, malgré la décentralisation, on aurait une vision de plus en plus "verticale" et descendante (pour répondre à des impératifs de gestion). Les logiques partenariales seraient le moyen de trouver des solutions plus innovantes en vue d'assurer l'insertion des personnes les plus fragiles et les plus isolées. On retrouve des démarches assez comparables parmi les coordinateurs de l'animation qui sont tenus de construire des réseaux autour d'eux en vue de « capter » des publics potentiels ou parvenir à gérer leur structure d'un point de vue financier. Pour ce faire, ils s'appuient plus souvent sur des pairs et/ou des têtes de réseau associatives. Dans le cadre de cette étude, ils distinguaient d'ailleurs assez nettement les partenaires institutionnels et financiers et, d'autre part, les structures avec lesquelles ils étaient en collaboration plus étroite.

Les représentations des uns et des autres diffèrent assez nettement. D'une manière générale, les intervenants au contact des publics ont une vision plus segmentée de l'action sociale et de leur environnement, tandis que les coordinateurs ont une vision plus globale et plus intégrée avec une meilleure connaissance des acteurs impliqués et de l'ensemble des services proposés. Cependant, parce qu'ils ne sont pas au contact direct des usagers, leur perception des publics accueillis peut être différente de celle des professionnels présents sur le terrain. Quand ces derniers résident en milieu rural, ces usagers sont plus souvent considérés comme étant « isolés » ou peu informés de leurs droits.

La perception du territoire d'intervention, de ses atouts et de ses handicaps montre de légères variations d'une catégorie de coordinateurs à l'autre. Alors que les coordinateurs qui travaillent dans des collectivités ou des organismes de protection sociale considèrent que sur leur territoire, il manque des structures et des actions en direction des enfants et des jeunes, les coordinateurs du secteur de l'animation ont des avis plus mitigés et certains seraient visiblement en désaccord avec cette affirmation. C'est l'inverse concernant l'accès aux services publics de proximité : ce sont cette fois-ci les professionnels du champ de l'animation socioculturelle qui partagent le plus souvent cette opinion.

En ce qui concerne les actions conduites et les projets mis en place sur le terrain, les professionnels occupant des postes de responsabilité dans le domaine du travail social auraient moins de visibilité au sujet des projets intergénérationnels (ils estiment plutôt qu'ils sont « à envisager », alors que les coordinateurs de l'animation considèrent qu'ils devraient être renforcés). Logiquement, des responsables de l'action sociale pensent que des projets concrets favorisent l'accès aux biens culturels alors que les coordinateurs du secteur de l'animation estiment qu'il faudrait les renforcer.

Concernant les partenariats institutionnels, les coordinateurs de l'animation ne citent jamais la PMI, et un peu plus souvent la DRJSPP, ce qui est somme toute logique au regard de leurs missions. Ils sont plus souvent au contact de collègues qui travaillent dans d'autres structures et disposent de relais auprès des fédérations d'éducation populaire, alors que les autres coordinateurs sont davantage en contact avec des collectivités territoriales et des organismes de protection sociale (Caf, MSA). Ils déclarent avoir des relais associatifs sur lesquels ils peuvent s'appuyer en vue d'élaborer des projets en direction de telle ou telle catégorie de population.

2 – Domaines d'intervention et perception des usagers

Notre étude s'est intéressée plus en détail aux représentations que les professionnels avaient des publics accueillis. Plusieurs qualificatifs étaient proposés dans le questionnaire pour les dépeindre (les termes employés étaient publics ou usagers) et les répondants pouvaient cocher trois réponses au maximum parmi une liste d'adjectifs. Dans l'ensemble, ils sont le plus souvent considérés comme étant demandeurs (70 % des répondants), en confiance (41 %), isolés (31 %) puis consommateurs (30 %). Les différences entre les cinq départements sont peu significatives, par contre elles le sont davantage selon la nature des publics accueillis. Aux yeux des professionnels du secteur de la petite enfance, de la jeunesse et du soutien à la parentalité, ils sont avant tout qualifiés de demandeurs, puis de « consommateurs » et « en confiance ». En revanche, ils peuvent être plus souvent perçus comme étant « isolés » ou « en confiance » pour les personnels de l'action sociale, « dépendants » et « en confiance » parmi les professionnels du secteur des services à la personne.

Si on regarde plus finement les résultats, la représentation d'un usager *demandeur* est moins fréquente chez les professionnels en poste de coordination que parmi les autres personnels de l'intervention sociale. Elle est encore plus présente parmi les personnes travaillant auprès d'usagers en difficulté d'insertion (78,9 % contre 66,4 % chez les autres).

Le qualificatif *isolé* est davantage utilisé parmi les répondants travaillant dans une collectivité territoriale ou un organisme de protection sociale que par les personnels des associations. Il est plus souvent utilisé dans le domaine de l'aide et de l'action sociale (47,3 % contre 21,4 % pour les autres), et moins souvent dans celui de l'animation (21,4 % contre 36,1 % pour les autres). On l'emploie plus fréquemment quand on travaille auprès de personnes âgées que si ce n'est pas le cas (26,9 %). Il en est de même quand on travaille au contact d'usagers en difficulté d'insertion (47,4 %) ou auprès de personnes en situation de handicap (52,8 %).

Concernant les usagers *mal informés*, on constate que cette façon de les qualifier est très rare parmi les professionnels des services à la personne que parmi les autres professionnels (7,7 % contre 25,9 %). Les personnels travaillant dans une structure dont la mission est l'insertion des jeunes et plus encore les agents qui accueillent des personnes en difficulté d'insertion utilisent ce terme bien plus fréquemment (43,7 % et 33,3 % des répondants sont respectivement dans ce cas).

Le terme *dépendant* est utilisé plus logiquement et avec plus de fréquence chez les répondants travaillant dans le domaine des services à la personne (46,1 % contre 12,6 % pour les autres) que parmi ceux qui proviennent de l'action sociale (23 % contre 13,5 % pour les autres) ou du secteur de l'animation (10 % contre 20,7 %).

L'utilisateur est plus souvent perçu comme étant *consommateur* dans les associations que dans les autres types de structures. Ce qualificatif est davantage utilisé par les répondants du secteur de l'animation (48,6 % contre 20 %) et il l'est moins souvent quand on travaille dans une structure accueillant des personnes en difficulté (17,5 % contre 35 %) ou auprès de personnes en situation de handicap (11,1 % contre 34,1 %).

La perception d'un usager *en confiance* est moins fréquente chez les personnels s'occupant de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (12,5 % contre 43,5 %). Elle est au contraire plus souvent fréquente dans les structures au contact des enfants et des ados (47,4 % contre 32,6 %).

L'image d'un usager *fidèle* est plus présente dans le domaine de l'animation (37,1 % contre 11,7 %) et du soutien à la parentalité (33,3 % contre 21,5 %). Elle l'est beaucoup moins dans le secteur de l'aide et de l'action sociale (8,1 %). De manière très cohérente, on l'utilise plus fréquemment si on travaille auprès d'un public composé d'enfants et de jeunes (30,7 %).

3 – Les spécificités du champ de l'animation

On le voit aisément à la lecture de ces données et malgré la faible taille de notre échantillon : il existerait un lien assez significatif entre le domaine d'intervention et la perception des publics. La nature de l'emploi occupé et le type de relation établie avec les usagers (distance/proximité) influencent les représentations que l'on a de leurs besoins réels ou supposés. A la différence des autres travailleurs sociaux qui soulignent plus volontiers la présence d'usagers captifs, peu informés ou encore isolés, les animateurs socioculturels et socio-éducatifs ont une image bien plus positive des publics et du territoire dans lequel ils exercent leur activité professionnelle et une perception différente du dynamisme associatif. En fait, dans la littérature spécialisée⁴¹, différentes fonctions permettent de repérer les forces qui interagissent dans le champ de l'animation. Parmi ces forces, on identifie celles qui orientent les professionnels vers des valeurs (fonction militante), vers des publics (fonction médiatrice) et vers des pratiques (fonction technicienne). L'équilibre de ces forces permet le développement de compétences spécifiques et stratégiques⁴². Les valeurs propres à l'animation (lien social, émancipation et autonomisation des publics, changement social...) participent à la production de références communes pouvant conduire à la construction d'une identité professionnelle. Dans ces conditions, on peut se demander si et comment leurs représentations influencent la construction des projets et les actions conduites sur un territoire. Si un public est considéré comme étant consommateur, les projets conduits ne seront-ils pas orientés dans le but de les satisfaire au détriment d'objectifs socio-éducatifs ?

En milieu rural, les structures sont encore de taille modeste, avec de faibles effectifs et les animateurs se retrouvent assez rapidement dans une position de coordination, ce qui leur demande d'être polyvalents. Mais, ici comme ailleurs, les rôles sont encore fortement sexués et il faut savoir que dans les centres de loisirs notamment, les animateurs et animatrices sont plus souvent de jeunes femmes et la proportion d'hommes est plus importante dans le personnel d'encadrement⁴³. Naturellement, ils sont en moyenne plus âgés que les animateurs de terrain et ont plus d'ancienneté dans leur activité professionnelle.

En ce qui concerne l'image que les uns et les autres ont des atouts et des handicaps du territoire sur lequel ils interviennent, on observe une différence significative entre les deux catégories d'acteurs. Alors que les animateurs de terrain sont nombreux à le considérer comme dynamique (45 %), les coordinateurs le voient plus souvent comme ayant plus de handicaps que d'atouts ou sur le déclin (32 % des répondants contre 20 %) ou en voie de métamorphose (56 % contre 25 %). Malgré cela, la perception de la vitalité du territoire est équivalente dans les deux groupes. En revanche, aucun animateur n'imagine que ces territoires seront délaissés ou menacés d'abandon alors que quelques coordinateurs le pensent.

En ce qui concerne la représentation des usagers, alors qu'aucun animateur de terrain ne les qualifie d'attentistes, 14 % des coordinateurs mentionnent cette caractéristique. On trouve une confirmation de l'image d'usagers-demandeurs chez 85 % des animateurs de terrain alors qu'elle n'apparaît que chez 54,5 % des coordinateurs. Par contre, la confiance des usagers,

⁴¹ Jean-Claude Gillet, « *L'animation en questions* », Toulouse-Ramonville, Erès, 2006.

⁴² Cécile Vachée et Christophe Dansac, 2013, *op. cit.*

⁴³ Magalie Bacou, « *Parcours sexués et processus de professionnalisation dans les métiers de l'animation en accueil de loisirs* », Thèse de l'université Toulouse 2 Le Mirail, 2010.

très importante pour les structures d'animation, et notamment celles qui accueillent des publics jeunes ou très jeunes, est significativement plus fréquente parmi les coordinateurs (48 % contre 20 %). Ce critère de confiance gagnerait en importance tout au long de l'expérience professionnelle et au moment où l'on accède à des responsabilités.

Les cafés participatifs organisés par l'équipe des enseignants de l'IUT de Figeac (voir *supra* Partie 4) ont confirmé l'idée selon laquelle il y aurait quelques différences de perception entre les personnes en contact régulier avec les usagers et celles qui exercent des fonctions de coordination ou effectuent des tâches plus administratives. Les échanges et discussions qui ont eu lieu laissent cependant entrevoir une part de pessimisme et de résignation. Certains intervenants de l'animation socioculturelle seraient tentés par la facilité de proposer des activités qui « plaisent », en laissant de côté leurs objectifs d'éducation populaire. A contrario, un public perçu comme étant fidèle pourra motiver les animateurs et les animatrices dans le montage de projets participatifs au long cours et rendre ainsi opérationnelle la fonction de création du lien social. Les propos recueillis dans les entretiens conduits par les étudiants confirment cette tendance. Les personnels des secteurs enfance/jeunesse parlent de l'investissement et de la participation des publics. Ils observent qu'en milieu rural, ces derniers seraient peut-être moins consommateurs qu'en ville où l'offre de services et d'activités est beaucoup plus étoffée.

4 – Des réalisations concrètes

En milieu rural, l'offre de services adaptés tend aujourd'hui à se situer aux deux extrémités du parcours des âges. Si les actions conduites en direction des retraités sont unanimement mises en avant par les professionnels de l'intervention sociale, ils ne sont plus désormais les seuls publics-cible en raison non seulement du développement d'accueils de loisirs destinés aux enfants et aux jeunes mais aussi de la création, tout au long de ces dernières années, de structures destinées à la petite enfance.

Pour les familles installées en milieu rural, les professionnels soulignent que les modes de garde pouvaient s'avérer problématiques. Comme en témoignent les entretiens réalisés avec des personnels qui travaillent en Corrèze, il a fallu répondre à de réels besoins mais la création de crèches collectives (et d'autres structures de garde) a été progressive pour ne pas pénaliser financièrement la Caf et les communes qui souhaitaient adhérer aux projets⁴⁴. De même, les familles envoient leurs enfants en centre de loisirs car il n'existe plus toujours le relais des grands-parents ou l'aide ponctuelle des voisins. Dans ces conditions, les enfants viennent parfois de façon très épisodique, ce qui n'est pas simple à gérer par les personnels qui souhaitent mettre en place un projet éducatif ou des activités qui se déroulent dans la durée. Des ménages ayant de faibles ressources auraient tendance à utiliser ce service de manière moins fréquente, parce que les mamans ne travaillent pas ou travaillent à temps partiel. Dans ces conditions, les activités proposées répondent à un besoin mais elles ne "captent" qu'une certaine catégorie de familles. Même si le Département a mis en place un

⁴⁴ Le cas d'un multi-accueil couvrant trois sites (20 places par site) a été présenté lors d'une réunion à laquelle nous avons été conviés. Cette structure, qui atteint un taux d'occupation de 80 % a démarré en 2002 à partir d'une structure d'accueil de loisirs, avec 7-8 enfants seulement. C'est un syndicat intercommunal qui regroupe 33 communes (12 000 habitants) qui a été à l'initiative de ce projet en partenariat avec les services de la Caf. Les locaux sont mis à disposition par les communes adhérentes. Le syndicat intercommunal a fait figurer le domaine de l'enfance et de la jeunesse dans ses prérogatives.

service d'autobus à prix réduit, nos interlocuteurs nous ont indiqué que certaines mamans (surtout dans les milieux populaires) feraient le choix d'abandonner leur activité professionnelle quand elles travaillent à temps partiel en raison du temps qu'elles devaient consacrer aux trajets domicile-travail et en raison du prix de l'essence.

Pour les tout petits, les Relais d'assistantes maternelles (Ram) sont un autre moyen de trouver des solutions en vue de s'adapter aux horaires atypiques et à proposer une bonne couverture du territoire. Tout comme l'indiquait la directrice de la Caf de la Creuse dans un entretien accordé à la revue *Informations Sociales*, l'offre de services proposée aux familles est devenue, pour les communes rurales, un argument de poids en vue de fixer de nouvelles populations et de faciliter la vie quotidienne de celles y résidant déjà. Cependant, il existe une série de contraintes, notamment quand il s'agit de mettre en place des structures collectives. A ses yeux, « les établissements d'accueil collectif sont des équipements onéreux et ils doivent être implantés dans un endroit précis, qui n'est pas forcément proche du lieu d'habitation des familles. Objectivement, par rapport à nos problèmes de densité démographique et de mobilité géographique, les assistantes maternelles, dispersées sur le territoire, répondent mieux aux besoins de la population. D'autant qu'en milieu rural, la proportion de parents ayant des horaires atypiques est relativement élevée. Seules les assistantes maternelles sont en mesure d'offrir des plages d'accueil relativement souples⁴⁵ ».

La mise en place de micro-crèches itinérantes peut-être également une solution en vue d'offrir une réponse adaptée aux faibles densités de population et aux familles dont la résidence est particulièrement éloignée de la petite ville où se trouve la majorité des équipements publics et des établissements scolaires. Le principe est le suivant : à l'instar des bibliobus qui parcourent les campagnes, l'offre de service est proposée de façon mobile par une association agréée. Le cas du dispositif mis en place par Familles rurales sur le Plateau de l'Aubrac a été assez largement relayé par les médias. Il consiste à proposer un service itinérant aux familles et permet une meilleure couverture du territoire tout en complétant l'accueil physique (permanent) qui est proposé à Espalion, la principale bourgade de ce vaste ensemble géographique qui s'étend sur une superficie d'environ 2 000 km² et regroupe pas moins de 62 communes (soit 11 cantons) pour une population de 38 000 habitants. En l'espace de quelques années, le développement de cette offre de services a été spectaculaire et on peut donc noter qu'en 2008, date à laquelle un diagnostic local avait été réalisé en vue de la préparation de la Convention territoriale du Haut Rouergue, seuls deux cantons n'étaient pas dotés d'un équipement destiné à la prise en charge de la petite enfance ou d'un centre de loisirs.

⁴⁵ Entretien – « Développer les modes d'accueil de la petite enfance. Un outil-clé du dynamisme local », Cnaf, Informations Sociales, n° 164, 2011, p. 111.

Cantons	Halte-garderie	Crèche	Relais assistantes maternelles	Centre de loisirs
Ste Geneviève, Laguiole et Saint Amans (2006)	X (HG itinérante)		X (Ram itinérante)	X
Carladez (2006)	X		X	X
Entraygues (2006)	X		X	X
Espalion	X	X		X
Saint Geniez	X		X	X
Bozouls	X (multi accueil)		X	X
Laissac				
Estaing	Rien à ce jour mais partenaire SIVU Pôle petite enfance basé à Espalion			

Source : Convention Territoriale 2008-2013 « Pays du Haut Rouergue en Aveyron »

Les éléments d'information mis à notre disposition soulignent l'enjeu d'une prise en charge au plus près des besoins dans le but, non seulement de faciliter la vie quotidienne des familles, mais également de rendre les territoires plus attractifs. De fait, nous avons assisté, sur certains territoires, à une multiplication d'activités visant à créer du lien social et à répondre aux attentes des jeunes, comme des moins jeunes. Le pilotage de ces structures est assez différent d'un territoire à l'autre. Par exemple, le mouvement *Familles rurales* a de solides implantations sur certains départements⁴⁶ (le réseau national compte pas moins de 180 000 adhérents en France), il propose différentes activités de loisirs, intervient dans le domaine de la défense des consommateurs et siège dans plusieurs instances de représentation. Dans certains territoires, ces structures sont gérées par des associations ou des collectivités dans un cadre intercommunal. Ailleurs ce sont de plus petites associations qui bénéficient localement d'un agrément et d'un soutien financier de la part des services d'action sociale de la Caf et de la MSA. Nous retrouvons ici une multiplicité de configurations locales et de réseaux d'acteurs qui trouve l'origine dans les implantations traditionnelles des mouvements d'éducation populaire et un investissement plus ou moins marqué des communes et des intercommunalités dans tout ce qui relève de l'action sociale. Ce qui peut en effet être perçu comme étant une innovation peut correspondre, dans d'autres territoires, à des actions et à des méthodes de travail ancrées depuis bien plus longtemps dans les pratiques professionnelles.

Le territoire sur lequel portent nos investigations, montre malgré tout des réalisations originales dans le droit fil des expérimentations qui avaient pour but de jeter un pont entre l'insertion des publics en difficulté et le développement local. A titre d'exemple, les étudiants de l'IUT se sont rendus dans une association intermédiaire qui fonctionne aussi comme une agence d'intérim associative. Bouriane Solidarité, tel est son nom, a été créée en janvier 1993

⁴⁶ Le mouvement *Familles rurales* est très bien implanté dans le Massif Central, le Centre-Ouest et le Nord-Est de notre pays. Il gère des structures d'animation collective destinées à toutes les générations, des activités périscolaires et des garderies. Il siège dans les Udaf et propose également des formations dans le domaine de l'animation.

sur le secteur de Gramat (Lot), un an après la mise en place du Centre social, dans le but de créer un outil d'insertion par l'économique, de donner accès à des offres d'emploi et de créer des liens avec des employeurs potentiels. Depuis 18 ans qu'elle est en fonctionnement, Bouriane Solidarité a proposé 67 889 journées de travail aux personnes qu'elle a accompagné sur le marché de l'emploi⁴⁷. De même, l'association a mis en place des moments d'écoute, des réunions, des modules de formation pour accompagner ces personnes vers l'emploi. Elle s'adresse principalement aux femmes seules avec enfants mais aussi aux demandeurs d'emploi, aux personnes bénéficiant du RSA, sans qualification ou/et ayant plus de 50 ans. Les individus sont recrutés suite à un entretien de motivation et selon des critères administratifs. Les réunions d'information sont dans un premier temps collectives, les rendez-vous individuels se font uniquement sur demande. L'association propose à ses usagers de faire leur propre choix en échange d'un engagement de leur part, d'une bonne assiduité et d'une participation active dans leurs démarches de recherche d'emploi. Pour les employeurs éventuels, les tarifs sont attractifs car il s'agit d'une association à but non lucratif. De fait, cette structure complète assez bien l'accompagnement réalisé par le service public de l'emploi sur un territoire qui était assez mal couvert auparavant et qui est assez éloigné du chef lieu de département. Bouriane Solidarité fonctionne essentiellement par autofinancement en prélevant une quote-part sur chaque emploi proposé et elle reçoit des subventions de l'aide à l'accompagnement à hauteur de 30 000 euros par an. Les partenariats tissés avec les autres opérateurs des politiques de l'emploi ont permis à la structure de créer un réseau sur le territoire : Pôle emploi, la mission locale, Cap emploi, la Maison commune de l'emploi et de la formation en font partie. L'association adhère à la fédération Coorace qui regroupe près de 500 structures d'insertion par l'activité économique. Elle oriente ses offres d'emploi vers les collectivités locales et en particulier auprès de petites communes rurales, le reste des offres de travail ponctuelles émanant principalement de particuliers.

Quelques autres réalisations méritent d'être mentionnées en matière d'insertion. Tel est le cas, dans le Sud-ouest du Cantal, de la création, dès 1989 et à l'initiative de la CCMSA, d'un centre de réadaptation sociale accueillant des patients psychotiques et d'un village vacances de 72 logements (gîtes + chambres) qui accueille un public familial à la belle saison et des personnes âgées durant l'hiver. Le centre de réadaptation, tout comme le village vacances de la Châtaigneraie, sont situés à Maurs, une bourgade de 2 400 habitants permanents. Les deux structures, qui travaillent en étroite collaboration, sont des associations loi 1901 et parviennent à s'autofinancer. Le centre de réadaptation met à disposition du centre de vacances des personnels en voie de réinsertion lesquels travaillent en cuisine ou entretiennent les locaux et les espaces verts. D'après les informations recueillies par les étudiants, pas moins de 65 personnes sont employées à l'année dans cette structure qui serait actuellement le premier employeur de Maurs et propose aussi à la population locale une série d'activités sportives et de loisirs.

⁴⁷ En 2010, 117 salariés ont été mis à disposition des employeurs dont 80 en accompagnement renforcé. 33 % des salariés étaient bénéficiaires du RSA, 17 % sont des jeunes et les 2/3 sont des femmes. D'après le rapport d'activité, les collectivités représentent 57,20 % des employeurs, les particuliers arrivent en deuxième position avec 29,10 %.

L'accueil de personnes âgées (qui le plus souvent vivent seules dans de petites communes isolées) permet de rompre leur isolement et, d'un point de vue strictement financier, d'assurer la pérennité du village de vacances qui, dans le cas contraire, n'aurait été ouvert uniquement que durant l'été. L'accompagnement des personnes présentant des troubles psychiques au moyen d'outils d'insertion par l'économie n'aurait pas pu être non plus effectivement réalisé tout au long de l'année si le village de vacances n'avait pas accueilli de personnes âgées durant la basse saison. Actuellement, le centre de réadaptation accueille des résidents provenant des régions Limousin et Midi-Pyrénées ainsi que de l'agglomération de Clermont-Ferrand (voir tableau page suivante).

A travers cet exemple d'équipement ayant une vocation sociale et touristique, on perçoit bien que, dans les territoires ruraux, des couplages intéressants peuvent être construits entre d'une part l'insertion des publics en difficulté d'insertion et, d'autre part, des initiatives visant à contribuer au développement économique et à créer des emplois. Nous l'avons déjà signalé : des actions ayant des finalités similaires avaient été conduites, au début des années 1990, lors de la mise en place du dispositif RMI et des actions destinées aux jeunes. Tel est également le cas des expérimentations Spid (Systèmes Partenariaux d'Insertion-Développement) mises en place par le réseau des Missions Locales sur une trentaine de sites pilotes en France⁴⁸ : il s'agissait alors notamment pour des jeunes sans qualification (et par la suite pour des allocataires du RMI) de participer à des opérations d'utilité sociale ou à des chantiers d'insertion. En milieu rural, la mise en place des PLIE (Plans Locaux d'Insertion par l'Economie) se sont souvent traduits par des opérations de rénovation du patrimoine ou des aménagements en plein air : balisage de sentiers de randonnée, aménagement et nettoyage des berges des rivières, rénovation de monuments historiques...

⁴⁸ Le secteur de la Châtaigneraie, qui regroupe 4 cantons, 53 communes (soit environ 21 000 hab.) autour des localités de Maurs, de Monsalvy et de Saint Mamet – La Salvétat, en faisait partie.

Présentation synthétique du centre de réadaptation et du village vacances « La Châtaigneraie »

Historique (date de création)	Création du Centre de Réadaptation et du village de vacances en 1989 à l'initiative de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole et de la région Auvergne.
Statut	Le centre de Réadaptation est un établissement privé, participant au service public hospitalier ; Il est géré en association loi 1901, tout comme le village de vacances.
Public et provenance	Pour le centre de réadaptation : ce sont des patients psychotiques en cours de réadaptation sociale. Le village vacances accueille un public familial, des individus ou des groupes mais aussi des personnes âgées et isolées durant l'hiver.
Fonctionnement (horaires/ jours)	Association d'un Centre de Réadaptation Sociale pour adultes et d'un village vacances ouvert toute l'année. Le village de vacances fonctionne sur mesure tout au long de l'année : les publics accueillis choisissent leurs activités. Ils sont des clients. Il y a au total 72 logements (gîtes ou chambres) dont 12 accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le public accueilli en Centre de Réadaptation Sociale est acteur : il participe à la vie du village de vacances dans le cadre d'une réadaptation par le travail.
Localisation	Mauris est un chef lieu de canton de 2 200 habitants situé au centre du triangle Cantal, Lot, Aveyron. La commune se trouve à 45 km d'Aurillac et à 22 km de Figeac. Elle est proche de la N122 et desservie par le TER Aurillac-Toulouse. Région très rurale, agriculture et laitière.
Activités	Accueil de résidents + Spa. Restaurant – Cuisine. Piscine, espace remise en forme, sauna, hammam, jacuzzi, plateforme sportive. Salle de spectacle et salles de réunion avec matériel informatique. Résidence d'hiver : personnes âgées reçues dans le village de vacances pour éviter l'isolement pendant la période hivernale. + Réadaptation et réinsertion de personnes psychotiques.
Valeurs	Établissement à vocation sociale et touristique créé à l'initiative de la Mutualité Sociale Agricole.
Personnel	<u>65 personnes employées</u> : Village de Vacances : animateurs et personnel hôtelier. Centre de réadaptation : éducateurs de jeunes enfants, moniteurs éducateurs, médecins et infirmières.
Partenaires	Label Chouette Nature, AVMA, CAP France Mairie de Mauris et MSA Maison de retraite de Mauris Club de football de Mauris Ecole primaire et Collège (actions intergénérationnelles)
Financement	Le village de vacances s'autofinance grâce aux cotisations et aux séjours payants proposés.
Atouts	Mairie impliquée dans les actions de la structure. Grande structure. Principal employeur de la commune.

Source : éléments d'information recueillis par les étudiants de l'IUT de Figeac à l'occasion d'un déplacement sur le terrain.

Au-delà de cet exemple concret, nous avons un exemple de complémentarité entre différents domaines de l'insertion et de l'action sanitaire et sociale qui a impliqué un réseau d'acteurs dès les premières phases de son élaboration. Mais la mise en place s'est heurtée à une série d'obstacles dans les petites communes rurales (et les associations locales) disposant de faibles budgets. De façon à pouvoir fonctionner a minima, elles avaient largement utilisé les contrats aidés (CES puis CEC, Emplois jeunes) pour mener à bien leurs projets. Peu à peu (c'était notamment tout au long des années 1990), ces contraintes (et la diffusion des aides destinées aux zones rurales fragiles) ont amené les acteurs locaux à tisser des partenariats, à raisonner non plus au niveau de la commune ou du canton, mais au niveau de communautés de communes ou de pays dont l'existence avait été favorisée par des institutions régionales et les organismes chargés de gérer les fonds structurels européens. Conduits à l'échelle de *bassins de vie* (qui correspondent souvent aux territoires couverts par les intercommunalités ou par les contrats de pays réintroduits par la loi Voynet), des schémas de développement ont par ailleurs tenu compte du volet "insertion" contenu dans les dispositifs sociaux. Nous pouvons dire qu'il s'agissait aussi de programmes de développement rural adaptés à la spécificité des territoires et qui prenaient en considération l'environnement dans lequel se trouvaient les demandeurs d'emploi ou les personnes en difficulté d'insertion⁴⁹. En effet, et en proposant à des chômeurs de participer à la rénovation d'un édifice public ou à l'entretien des espaces naturels, il s'agissait de les impliquer dans la valorisation du territoire dans lequel ils résident et, de façon plus indirecte, de leur redonner goût à la vie, surtout s'ils étaient au chômage depuis longtemps, s'ils avaient derrière eux un lourd passé ou s'ils souffraient d'un certain nombre d'addictions à l'alcool, à la drogue.... Il s'agissait au fond d'un moyen de les réinsérer progressivement dans le monde du travail, autant d'exemples concrets d'**activation** des mesures pour l'emploi.

En milieu rural, une autre forme d'intervention sociale concerne l'amélioration du cadre de vie, il s'agit des programmes d'amélioration de l'habitat. Comme chacun le sait, les logements avaient globalement un moindre confort en milieu rural qu'en milieu urbain (à l'exception de Paris et de la région parisienne) et on rencontrait assez souvent, notamment dans les résidences principales occupées par des retraités, des habitations ayant un confort très sommaire, c'est-à-dire des logements n'ayant pas d'eau chaude ou de WC intérieurs (le lavabo était parfois l'évier de la cuisine). Il y a de cela à peine vingt ans, sur 2,6 millions de résidences n'ayant pas de confort sanitaire (données 1992), 38 % se trouvaient en zone rurale et 17 % à Paris ou en Ile-de-France⁵⁰. Désormais, le nombre de logements n'ayant aucun élément de confort sanitaire a beaucoup diminué en milieu rural. Tout comme l'indiquent les données portant sur les cinq départements retenus dans le cadre de cette étude, cela ne concerne plus qu'un très petit nombre de logements (entre 1 % et 3 % seulement selon les départements, environ 5 % dans quelques cantons ruraux où l'habitat est encore très ancien). Malgré quelques disparités locales, le nombre de logements sans confort a fortement baissé tout au long de ces deux ou trois décennies et cela traduit une amélioration globale des conditions de vie.

⁴⁹ Ces démarches territorialisées ont par ailleurs été promues par tout un réseau de centres de ressources destinés à former les cadres du développement rural comme l'Unadel ou l'ANDLP. Le lecteur trouvera des exemples plus récents et plus concrets dans différentes revues, à l'instar de *Transrural Initiatives* ou de *Pour*. Différents sites internet donnent des conseils et des informations aux collectivités, aux associations et aux particuliers souhaitant conduire de nouveaux projets. Des méthodologies « clefs en main » sont même proposées, dans certaines structures de développement local, aux nouveaux arrivants qui souhaiteraient s'établir à leur compte dans des espaces de faible peuplement.

⁵⁰ François Clanché, « Le confort des logements dessine aussi l'espace social », *Economie et statistique*, 1995, n°288-289, pp. 91-114.

Répartition des logements sans confort (RP2009 – Exploitation complémentaire)

	Ni baignoire, ni douche	Baignoire ou douche, hors pièce réservée	SdB avec douche ou baignoire	Ensemble des résidences principales
12 - Aveyron	1 154	2 648	120 093	123 894
15 - Cantal	1 095	1 307	64 691	67 093
19 - Corrèze	1 279	1 871	107 660	110 810
23 - Creuse	1 529	1 319	54 767	57 415
46 - Lot	718	1 490	77 365	79 574
Ensemble	5 775	8 625	424 576	438 786

Dans ces communes, l'amélioration du confort des logements serait liée à une série de facteurs et, en particulier, à l'ensemble des mesures prises en matière de rénovation destinées aux propriétaires occupants : prêts à taux réduits, prise en charge d'une partie du coût des travaux dans le cadre des activités de l'Anah (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat), aides des Conseils Généraux en vue d'une mise en conformité des logements occupés par des personnes âgées dépendantes ou par des handicapés, décès des derniers occupants et rachat par de nouveaux propriétaires qui sont issus de milieux sociaux plus favorisés et décident d'effectuer des travaux de rénovation etc.

Bien que le parc HLM soit encore peu développé en zone rurale, nous pourrions formuler l'hypothèse selon laquelle des projets conduits par des OPHLM incluent désormais des aménagements et des constructions en vue d'accueillir de nouvelles familles, ce qui peut provoquer des réactions de la part de la communauté locale qui s'oppose parfois très vivement à cette idée. Ce sujet soulève globalement un autre débat : si les communes rurales qui sont incluses dans le périmètre d'une communauté d'agglomération sont incitées à le faire, certaines voix s'élèvent pour dire que ces implantations de lotissements destinés aux catégories populaires confirmeraient l'idée selon laquelle des espaces ruraux risqueraient de devenir des espaces de relégation pour des populations précarisées et des familles « à problèmes ». Dans certaines régions, il s'agit actuellement d'un enjeu politique qui est intimement lié à la question de l'intégration de ces nouveaux arrivants. Des rumeurs et des tensions sont repérées ici ou là et il peut arriver qu'une partie non négligeable de la population d'une commune préfère l'entre-soi et s'érige contre leur maire quand ce dernier envisage de les accueillir ou encore lorsque ces nouveaux venus se sont déjà installés. Ce phénomène, bien étudié en sociologie urbaine (et qualifié de syndrome Nimby), tendrait donc à se diffuser bien au-delà des grandes agglomérations et renvoie à des oppositions basiques entre « Eux » et « Nous ». Comme l'avait déjà bien perçu les sociologues Elias et Scotson dans une étude portant sur une petite ville ouvrière⁵¹, le critère de l'ancienneté prime sur les autres et on observerait une distinction implicite entre ces deux communautés.

⁵¹ Nobert Elias et John L. Scotson, *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, 1997.

Dans les territoires sur lesquels portait notre étude, le phénomène qui vient d'être décrit commence à se manifester (mais de façon encore timide car il n'y a pas véritablement de grandes agglomérations urbaines). En revanche, nous avons assisté sur certains territoires à l'arrivée de « néos » qui avaient décidé de s'installer à la campagne avec un projet professionnel et qui, pour certains, se sont investis dans la vie associative et les circuits courts de l'économie locale.

La rénovation du centre des bourgs anciens est un autre enjeu économique et social dans la mesure où c'est principalement dans ces espaces que l'on rencontre désormais le plus grand nombre de logements vacants présentant peu de commodités. Malgré l'existence d'un parc locatif privé souvent très ancien, la loi Dalo est très peu activée dans les faits en milieu rural et d'après des éléments recueillis auprès de la Caf, les jeunes gens susceptibles de bénéficier d'aides au logement auraient tendance à se loger dans de petites villes qui disposent généralement de foyers de type FJT. On y rencontre en effet des personnes qui bénéficient de dispositifs d'insertion professionnelle, des demandeurs d'emploi, des apprentis provenant de communes rurales excentrées et quelques étudiants.

Dans certains secteurs, les plus touristiques, le manque d'habitat locatif disponible à l'année s'avère être un problème beaucoup plus criant pour les familles de condition modeste : beaucoup de logements étant réservés à la location saisonnière ou étant des résidences secondaires, les prix pratiqués à la location peuvent être parfois comparables (sinon supérieurs) aux prix pratiqués en ville. Dans ces conditions, certaines municipalités ont fait le choix de mettre à disposition des terrains en vue de construire des lotissements comprenant des logements sociaux et de permettre à de jeunes gens originaires de la commune (ou du secteur) de s'y établir durablement. Tout dépendrait en fait ici de la capacité des municipalités et des intercommunalités à se doter de schémas de développement prospectifs et de leur volonté (ou non) de faire du social une priorité d'action. Tout dépendrait aussi des moyens (matériels, financiers et humains) qu'elles peuvent réunir.

5 – A propos de la géographie prioritaire

Quand nous avons abordé ces thèmes avec les professionnels qui occupent des fonctions d'encadrement ou de coordination, plusieurs questions importantes ont été soulevées. Nous avons globalement pu observer que les différences entre l'urbain et le rural tendaient à s'estomper. De même, en dépit d'un phénomène d'isolement, les professionnels insistent sur la présence (ou l'absence) de démarches de développement social impliquant les habitants. Dans leur écrasante majorité, les professionnels reconnaissent qu'un soutien est accordé aux associations culturelles et sportives ; Dans les communes rurales, elles sont vecteur de lien entre les habitants et contribuent à renforcer les identités locales. Malgré la présence de situations parfois difficiles – dont les travailleurs sociaux font souvent écho, nous pourrions en fait formuler l'hypothèse selon laquelle les professionnels auraient peut-être intérêt à renvoyer une image positive du territoire dans lequel ils vivent et travaillent. Il est indéniable qu'ils ne voudraient peut-être pas que leur territoire porte une étiquette, à l'instar de certains territoires urbains à propos desquels l'opinion publique – et certaines évaluations portant sur les politiques sociales – signalent des difficultés grandissantes. Cette attitude va finalement à l'encontre des discours assimilant les espaces ruraux à des espaces de relégation.

De manière un peu comparable à ce qui existe en milieu urbain avec les Zones Franches Urbaines, il existe aussi des territoires d'actions prioritaires et qui ont, de ce fait bénéficié d'avantages fiscaux. Or à l'heure actuelle, les éléments retenus pour délimiter ces Zones de Revitalisation Rurales (ZRR) se basent sur des critères de densité, et non pas sur des indicateurs du niveau de vie que sont par exemple le potentiel fiscal par habitant ou encore le nombre de ménages exonérés de l'impôt sur le revenu. Pour les identifier, les services de la statistique publique et le législateur n'ont pas pris en considération le potentiel fiscal. Ils les ont en effet circonscrites au moyen d'une série d'indicateurs démographiques, socio-économiques et institutionnels.

D'après le décret du 21 novembre 2005, pour être incluse dans une ZRR, une commune doit en effet, et quelle que soit sa taille :

- soit se trouver dans un canton ayant une densité inférieure ou égale à 31 hab. /km² ou bien être incluse dans un arrondissement ayant une densité inférieure ou égale à 33 hab. /km² ;
- soit appartenir au 1er janvier 2005 à une intercommunalité à fiscalité propre et dont le territoire a une densité inférieure ou égale à 31 hab. /km².

Ce critère démographique étant satisfait, la commune doit ensuite répondre à, au moins, un des trois critères suivants :

- avoir connu une perte de population ;
- avoir connu une perte de population active ;
- avoir un taux de population active agricole supérieur au double de la moyenne nationale (c'est-à-dire supérieur à 8,3 % de l'ensemble de la population active).

Enfin, la commune doit appartenir à une EPCI à fiscalité propre, sauf si sa densité est inférieure à 5 habitants au km² (dans ce cas, elle est d'office classée en ZRR).

Une représentation cartographiée des ZRR montre bien que ces espaces ruraux se situent tout au long d'une diagonale dite *diagonale du vide* (encore appelée *diagonale des faibles densités*) qui relie les Pyrénées aux Ardennes. Mais elle nous donne assez peu de renseignements au sujet des dynamiques territoriales. Pour tenter d'apprécier au mieux les réalités locales, il nous faudrait tenir compte d'une assez grande variété de situations. Si l'augmentation de population qui réside à la campagne est assez nette dans le l'Ouest, le Sud et Sud-ouest de la France, elle est beaucoup moins marquée dans le Limousin, le nord du Massif Central et le Nord Est de notre pays (dans la plupart de ces régions on enregistre une stabilisation de la population ou encore une légère diminution). Il est à noter que la localisation des ZRR ne recoupe que partiellement la géographie de la pauvreté puisque ce sont principalement des critères démographiques qui prédominent. Par exemple, des espaces ruraux assez densément peuplés du Nord et du Midi de la France ne sont pas concernés par ce zonage alors que le taux de pauvreté et le taux de chômage sont généralement supérieurs à la moyenne nationale.

Mais nous avons aussi des espaces ruraux qui cumulent une série de handicaps : un fort isolement géographique, un recul démographique, de faibles revenus ou encore une forte proportion de personnes âgées. Ces territoires peuvent avoir accès aux dispositions spécifiques qui concernent les ZRR. Aujourd'hui ces zones de revitalisation concernent environ un tiers du total des communes du territoire métropolitain et environ 8 % de la population. Ils couvrent cependant une grande partie de l'espace national.

Localisation des zones de revitalisation rurale (2012)



Source - Insee

A l'heure actuelle, la *géographie prioritaire* est un outil au service du développement local et de l'aménagement rural. Grâce à la mise en place d'un zonage spécifique, des équipements structurants et des projets aboutis ont également vu le jour au moyen d'un financement des collectivités territoriales et des fonds structurels européens. Il en est de même de la création de PME, de la multiplication d'antennes et maisons des services publics et, du soutien aux structures associatives, lesquelles bénéficient de l'État de substantielles exonérations de taxes et d'impôts (pour les entreprises nouvelles) et de cotisations sociales (pour les associations qui embauchent des salariés).

Redéfini en 2005, ce dispositif fiscal visant à stimuler (ou à maintenir) l'activité économique dans les espaces de faible peuplement a été élargi au secteur associatif, y compris dans le domaine de l'action sociale, cette dernière disposition ayant été supprimée pour les associations suite à une décision prise fin 2008. Elle avait pourtant permis de créer des postes de travail dans le secteur associatif et des établissements médico-sociaux.

D'après l'évaluation faite par une mission conjointe de plusieurs inspections générales⁵², le dispositif, qui était au départ destiné aux nouvelles entreprises décidant de s'installer dans les ZRR, avait été étendu aux organismes d'intérêt général (OIG) dont le siège social est situé en ZRR. Concrètement, le fait d'être installé dans une commune située en ZRR ouvrait droit, pour leurs employés, à une exonération des cotisations patronales quelle que soit la rémunération du salarié et pendant toute la durée de son contrat de travail. Dans les faits, les établissements sanitaires et sociaux de plus de 50 salariés ont pleinement bénéficié de ces allègements de charges, notamment dans le secteur du handicap et dans des établissements qui accueillent des personnes souffrant de troubles mentaux. Ces établissements (qui sont parfois même des établissements publics) ont pu réaliser des économies pour maintenir ou créer des emplois locaux et, dans certains cas, pour équilibrer leur budget. C'est particulièrement le cas dans trois des cinq départements retenus dans le cadre de notre étude⁵³.

Comme nous l'ont indiqué certains de nos interlocuteurs qui doivent assurer la gestion d'unités d'intervention sociale, les conséquences de l'abandon du dispositif pour les Organisations d'Intérêt général (OIG) ont eu un impact, non seulement sur les établissements sociaux et médico-sociaux de grande taille mais aussi sur les petites associations locales qui emploient moins de dix salariés. Par voie de conséquence, les budgets des établissements ont été déstabilisés et, dans les petites associations, il a fallu utiliser d'autres dispositifs de droit commun pour baisser le coût du travail, avoir recours à des bénévoles ou encore s'inscrire plus fréquemment dans des appels à projets et solliciter des partenaires institutionnels sur le plan financier. Comme certains personnels nous l'ont indiqué, « l'effet d'aubaine » aura été de courte durée et l'abandon de ce dispositif fragiliserait les petites structures surtout dans les petites communes rurales qui ont un très faible potentiel fiscal et ne peuvent donc pas se lancer dans la création d'équipements trop coûteux. Or, dans ces communes rurales, le fait de déléguer certaines activités au secteur associatif (notamment dans le secteur de l'animation périscolaire et socioéducative) avait été le moyen de répondre aux sollicitations des familles.

Plus largement, et d'après les données recueillies dans le cadre de notre étude, il existe une série de leviers d'action mais les professionnels de l'intervention sociale et du secteur associatif auraient le sentiment de suppléer une moindre présence des services publics sur les territoires. Les réorganisations qui ont affecté la présence des services publics sur les territoires sont également très visible dans le cadre de notre étude. En effet, les relations avec les services publics de l'Etat sont rarement mentionnées par les personnels qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire, ce qui rejoint en partie les constats établis par la mission conjointe de l'Igas et CGAAER au sujet de la prise en charge de la précarité.

⁵² La mise en place des ZRR et l'application de la loi du 23 février 2005 ont fait l'objet d'une évaluation d'une mission conjointe de l'Igas, de l'Inspection des Finances, du Conseil Général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces Ruraux et de Conseil Général de l'environnement et du développement durable.

Voir à ce sujet : Christine Daniel, Alain Garcia, François Roche-Bruyn, Gérard Ruiz, Eric Verlhac, Claude Sardais, « Evaluation des mesures en faveur des zones de revitalisation rurale (ZRR) », Paris, La Documentation Française, janvier 2010.

⁵³ D'après les données recueillies par l'administration en vue de l'évaluation globale de ce dispositif destiné aux ZRR « le recours aux exonérations en faveur des organismes d'intérêt général a largement dépassé les intentions initiales du législateur. Prévu pour aider les associations qui contribuent dans les ZRR à maintenir le lien social, le dispositif a bénéficié à des établissements de taille plus importante (centres hospitaliers, établissements psychiatriques, établissements d'hébergement des personnes âgées, établissements privés d'enseignement dans le secteur agricole...), y compris ceux ayant un statut d'établissement public administratif (33 % des exonérations au titre du régime général en 2007 et 22 % en 2008). Ces exonérations ont été concentrées sur un nombre restreint de départements, en particulier ceux dont le chef-lieu est en ZRR : les départements de la Lozère, du Lot, de la Corrèze, de l'Aveyron et de la Creuse ont perçu plus de 41 % des exonérations » (voir. Christine Daniel et autres, *op. cit.*)

Les auteurs de ce rapport – qui s'étaient rendus dans plusieurs départements ruraux –avaient rencontré des responsables institutionnels et des acteurs de terrain. Ils s'étaient montrés particulièrement critiques au sujet des moyens dont se dotent les collectivités (et les administrations locales) en vue de faire face aux situations les plus délicates et avaient souligné l'importance de réaffirmer la présence des administrations publiques sur les territoires ruraux en dépit du large mouvement de décentralisation. A leurs yeux, les réponses apportées sur le terrain seraient en fait très variables d'un territoire à l'autre car elles dépendraient de la capacité des élus locaux et des professionnels à s'engager dans une logique de projet. Ils préconisent enfin d'identifier des formes d'adaptation au changement pour entreprendre une évaluation bien plus fouillée des actions mises en œuvre par les institutions locales. En guise de conclusion, ils formulent des propositions en vue d'améliorer la connaissance des populations et l'évaluation des dispositifs existants. Ils proposent également, dans la continuité de la décentralisation, de développer les méthodes de l'ingénierie sociale. Ils souhaitent enfin mobiliser les organismes qui financent des recherches dans un cadre interministériel. Il semble donc y avoir une volonté de « rattraper » le retard pris dans la connaissance des phénomènes de pauvreté et des processus d'exclusion par les administrations et de renforcer les partenariats en misant également sur une évaluation plus globale des actions conduites. Cette mission conjointe souligne enfin le rôle que devraient avoir les structures intercommunales et les instances régionales en complément de l'intervention des Conseils Généraux.

Les propositions du rapport Igas-CGAAER (2009)

- 1) Développer au plan national l'analyse des données territoriales sur la pauvreté et la précarité en milieu rural, dans un cadre interministériel*
- 2) Mettre des outils d'observation de la situation sociale et du développement des territoires ruraux à la disposition des partenaires régionaux*
- 3) Apporter le soutien de l'Etat à la tenue d'assises régionales du développement local économique et social en milieu rural.*
- 4) Incrire des actions de soutien au développement économique et social rural dans un cadre partenarial avec les collectivités territoriales.*
- 5) Dans cette perspective, soutenir les initiatives portées par des intercommunalités de projet.*
- 6) Favoriser le déploiement d'une ingénierie locale de développement dans les territoires ruraux.*
- 7) Prendre en ligne de compte les surcoûts avérés des divers modes d'intervention sociale en milieu rural dans les financements d'Etat, et inciter les organismes de protection sociale à tenir compte des spécificités du milieu rural pour l'attribution de moyens à leurs services d'action sociale.*
- 8) Suivre la situation des jeunes ruraux, particulièrement concernés par des phénomènes de précarité spécifiques et renforcer les moyens qui sont consacrés notamment à leur formation.*
- 9) Procéder à une évaluation spécifique du RSA en milieu rural.*

A défaut de pouvoir procéder à une telle évaluation – il faudrait déployer pour cela une équipe pluridisciplinaire et procéder à une étude d'une très grande envergure - nous préférons insister sur le fait que les données statistiques portant sur les espaces ruraux devraient être prises avec beaucoup de précaution, car nous avons assisté à des redéfinitions incessantes de délimitation. En fait, les dernières définitions de l'espace rural prennent en considération les trajets domicile-travail et non la présence des habitants sur des espaces vécus. Ce choix méthodologique a des incidences concrètes sur les travaux des chercheurs et ne facilite guère les comparaisons avec nos voisins européens : les définitions administratives du monde rural varient très largement d'un pays à l'autre, tout comme d'ailleurs la taille et le nombre de communes.

En France, différentes typologies ont été proposées afin de traduire des réalités socio-économiques très diverses et des dynamiques de développement qui le sont tout autant. Parmi ces typologies, certaines distinguent les bassins d'emploi en fonction de la nature principale des revenus de leurs habitants et ont très récemment proposé une lecture de l'impact de la crise économique sur les économies locales. De même, des spécialistes observent un phénomène d'étalement urbain qui concerne essentiellement des catégories populaires souhaitant accéder à la propriété : les ménages d'employés et d'ouvriers seraient de plus en plus surreprésentés au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la ville, alors que le mouvement serait inversé pour les catégories intermédiaires et les cadres supérieurs, toujours peu présents dans ce type d'espace. Dans des publications plus polémiques, ce mouvement de périurbanisation entraînerait de nouvelles fractures sociales et spatiales qui viendraient s'ajouter à la polarisation sociale à l'œuvre dans les grandes villes⁵⁴.

D'après des investigations plus rigoureuses qui ont été conduites dans l'Ouest de la France et présentées dans le cadre d'un colloque scientifique « autant la ville-centre est le lieu d'accueil des types de ménages emblématiques de la société contemporaine (ménages d'une seule personne, ménages monoparentaux, ménages sans famille), autant la composition du périurbain est marquée par les familles avec enfants. Quels que soient les segments de l'habitat qui sont occupés, les familles de un à trois enfants sont surreprésentées, même si parfois les enfants devenus grands commencent à partir (et à retourner en ville pour former les ménages décrits précédemment...). Selon la date de construction du lotissement, selon des cycles générationnels dans les autres types d'habitat, un renouvellement de la population s'observe, avec l'arrivée massive de ménages avec de jeunes enfants (ou ayant l'intention d'en avoir) et le départ de ménages plus âgés, notamment au moment de la retraite, mais aussi parfois ayant encore de grands adolescents en raison des difficultés de transport de cette catégorie d'âge ⁵⁵ ». D'un point de vue purement pratique, ces populations peuvent être en attente de nouveaux équipements publics et « il [existerait] peu de situations sociales vraiment difficiles », sauf dans le logement très social qui commence à être implanté dans certaines communes, générant effectivement parfois des phénomènes de rejet, en particulier lorsque l'accueil de familles cumulant difficultés professionnelles et familiales met à mal la relative tranquillité de la commune. Les problèmes se situent plutôt dans le registre de l'incivilité, plus rarement de la petite délinquance, mais une frange de la population, surtout la plus populaire, est justement arrivée dans le périurbain pour éviter l'ambiance sociale des

⁵⁴ On lira par exemple : Christophe Guilly et Christophe Noye, « *Atlas des nouvelles fractures sociales en France* », Paris, Autrement, 2004.

⁵⁵ Rodolphe Dodier, « Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages « périurbains » ? » - In Actes du Colloque *Faire campagne*, Rennes, Gregum / Eso UMR CNRS 659, mars 2005, p. 33.

Zup, parfois jamais fréquentées pourtant, et réagi assez vertement. Il existe également une couche spécifique de population très présente dans les vieilles maisons de bourg (segment vraiment peu connu dans la littérature scientifique). Ce type d'habitat se caractérise par des maisons de petite taille, souvent assez peu confortables, (c'est le segment prioritairement visé dans les politiques d'amélioration de l'habitat), dénuées des aménités environnementales habituellement présentes dans le périurbain (pas ou peu de terrain, maisons mitoyennes, etc.). Dans ce segment, est présente une population différente, de ménages ou beaucoup plus âgés et d'origine rurale avec une proportion non négligeable de situations de pauvreté, ou plus jeunes et sans enfants, avec assez souvent des problèmes d'insertion professionnelle (forte précarité du travail, problèmes financiers liés aux coûts de transport, etc.). Dans ce dernier cas, les ménages, parfois des personnes seules, n'ont pas trouvé de possibilité de résidence dans le segment locatif privé de la ville proche, complètement saturé ou à des coûts prohibitifs, et ne désirent pas (ou n'ont pas pu dans certains cas) intégrer le segment du locatif social⁵⁶».

D'après un rapport rendu par Laurent Davezies au sujet de ces nouvelles *fractures territoriales*⁵⁷, il conviendrait plutôt de distinguer plusieurs types de bassins d'emploi qui résistent différemment face à la crise :

- des territoires à dominante productive où la base des revenus provient de l'activité du secteur industriel et marchand ;
- des territoires à dominante publique (ici ce sont les salaires des agents publics qui « tirent » la consommation) ;
- des territoires à dominante sociale (ce sont des territoires où les revenus sont très faibles et en grande partie alimentée par des prestations sociales) ;
- des territoires à dominante résidentielle (ce sont des territoires dans lesquelles les revenus liés au tourisme, aux retraites ou encore aux salaires des « navetteurs » sont particulièrement importants).

Si on s'en tient à une lecture socio-économique, nous pouvons dire que la vitalité des territoires ruraux serait en partie liée aux montants des transferts sociaux (et des aides directes ou indirectes) provenant de l'Etat (via l'outil fiscal) ou des caisses de protection sociale : retraites, prestations familiales, allocations de chômage, pensions d'invalidité. Dans un contexte de ralentissement de la croissance économique, le monde rural serait finalement très dépendant des orientations prises par les Pouvoirs Publics et des mécanismes de la solidarité nationale. Dans les territoires dans lesquels il n'y a pas de grandes unités de production industrielle –c'est le cas de la majeure partie des espaces concernés par notre étude –, le pouvoir d'achat des ménages et les économies locales (c'est en particulier le cas dans le secteur du commerce, de l'artisanat, du tourisme ou des services à la personne) sont d'ailleurs assez étroitement associés au montant des dépenses publiques (qui stimulent l'activité économique au moyen d'outils incitatifs), au niveau des retraites et à la plus ou moins grande générosité de notre système de protection sociale. C'est particulièrement le cas dans les espaces ruraux qui connaissent encore un vieillissement de leur population et dans lesquels les personnes âgées représentent un groupe social qui compte.

⁵⁶ *Idem*, p. 34.

⁵⁷ « La crise et nos territoires : premiers impacts », Rapport préparé par Laurent Davezies pour l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), la Caisse des Dépôts et l'Institut CDC pour la Recherche, Octobre 2010.

Bien entendu, il existe de très nombreuses zones mixtes. Globalement, les zones rurales se caractérisent par l'importance du poids des bases résidentielles dans l'origine des revenus des ménages (en raison du nombre de retraités et, sur certains secteurs, de l'impact du tourisme). Mais il existe également (plutôt à l'Ouest et dans l'Est de notre pays), des bassins d'emploi où la base productive est beaucoup plus importante car il s'agit de bassins de vie dans lesquels des industries (agroalimentaires et de biens de consommation) sont implantées depuis longtemps ou avaient été « délocalisées » à la campagne en recrutant une main-d'œuvre locale issue des catégories populaires et du monde paysan⁵⁸. En raison de la crise économique, ces bassins d'emploi sont particulièrement exposés. On y a enregistré une très forte progression du chômage (et un nombre important de destructions d'emplois) depuis la crise financière de 2008 – tout comme d'ailleurs dans les ZUS - et, dans le cadre de notre étude, il aurait été particulièrement intéressant de nous rendre dans ces bassins ruraux industrialisés et de rencontrer les travailleurs sociaux chargés de prendre en charge les demandeurs d'emploi. Nous aurions peut-être eu des réponses différentes – en utilisant des méthodes qualitatives et quantitatives – au sujet de la perception qu'ils ont actuellement des handicaps et des atouts de ces territoires. Il s'agit peut-être d'ailleurs de l'une des limites de cette étude.

⁵⁸ On relira à ce sujet une monographie réalisée par Bertrand Hervieu : Nicole Eizner et Bertrand Hervieu, « *Anciens paysans, nouveaux ouvriers* », Paris, L'Harmattan et CNRS, 1979.

Partie 3

INTERVENTION SOCIALE ET DEMARCHES PARTICIPATIVES

C. Vachée – J.-P. Loredon – C. Dansac

Le dernier volet de cette étude concerne les démarches participatives et a été mis au point par les membres de l'équipe de Figeac. Par démarches participatives, il faut entendre d'une part celles qui sont repérées par les acteurs interrogés dans le questionnaire (existence de débats participatifs, de réunions publiques...) et d'autre part une démarche spécifique de recueil de données utilisées lors de « cafés participatifs ». Il s'agissait de mesurer, sur les territoires retenus, le degré de connaissance, chez les professionnels de l'intervention sociale, de logiques d'actions impliquant les habitants, les associations et les populations. Il importait aussi de savoir si les structures de l'intervention sociale contribuent au développement des territoires, au renforcement des liens sociaux et à l'amélioration du cadre de vie. Les rencontres participatives quant à elles ont été une autre occasion pour recueillir le point de vue des personnels de l'intervention sociale sur leur rapport au métier, au territoire, aux publics et aux institutions. Cela a permis de compléter les résultats obtenus par l'analyse des questionnaires et des entretiens.

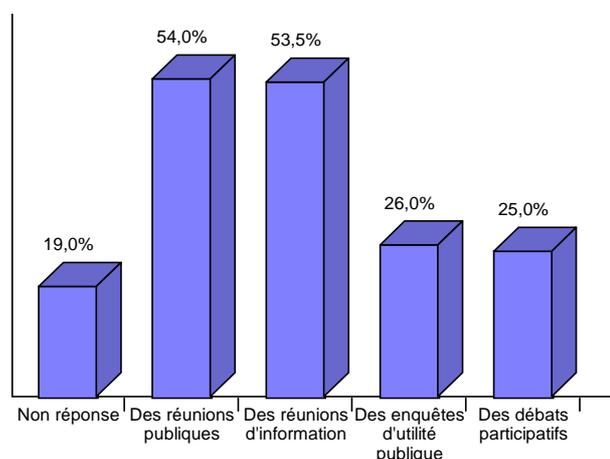
1 – Les représentations des dispositifs de participation

S'interroger sur l'intervention sociale en milieu rural, c'est aussi questionner les formes de liens qui existent, au sein d'un territoire, entre les habitants, les institutions, les associations, et l'ensemble des autres acteurs institutionnels ou non. La question du lien social, centrale dans le champ de l'intervention sociale, peut émerger de différentes manières au gré des sollicitations des territoires et des dispositifs mis en place. L'important est de comprendre ce qui est ou devrait être mis en place pour activer ces liens ainsi que le rôle des structures et des professionnels de l'action sociale dans ces dynamiques quand elles existent. La formation de lien social a pour corollaire la participation des individus dans la construction des projets qui les concernent, or la participation est un thème récurrent chez de nombreux acteurs du développement local au sens large. La participation des habitants dans le développement de leur territoire est souvent présentée comme une chose difficile à mettre en place, d'illusoire ou encore d'impossible. Différentes contraintes comme le temps, le manque de méthodes, le faible nombre de participants sont paradoxalement évoquées alors que par ailleurs, l'idée de la participation séduit à la fois élus, intervenants sociaux et militants associatifs. Il s'agirait en effet de renforcer la citoyenneté tout en réduisant les effets inégalitaires de la démocratie représentative. Le débat démocratique reprendrait du sens et de la vigueur dans des perspectives de transformation sociale.

Une injonction à la participation s'est développée ces dernières années afin d'associer la population aux prises de décisions qui concernent leurs conditions de vie, les plans locaux d'urbanisme, les projets ayant des incidences sur l'environnement, etc. Ces questions d'intermédiation sociale ont d'abord trouvé un écho favorable en milieu urbain pour remédier à des situations de « crise » du vivre ensemble. Mais progressivement d'autres problématiques (évoquées en amont dans ce rapport) s'imposent au milieu rural qui réclame des procédures de participation de la population pour réintroduire l'idée de redistribution du pouvoir au cœur des territoires faiblement peuplés. Mais derrière les termes de participation ou de démocratie participative se cachent des réalités bien distinctes. La plupart des études réalisées autour de ces questions montrent que les difficultés perdurent et que les dispositifs mis en place sont le plus souvent inefficaces puisqu'ils se résument à de l'information plus qu'à de la codécision ou de la délégation⁵⁹. Le degré de participation a été modélisé par différentes échelles, comme la célèbre « échelle de la participation citoyenne » d'Arnstein⁶⁰. Mais les dispositifs mis en place sur les territoires (et présentés comme des dispositifs participatifs) relèvent le plus souvent de la coopération symbolique (information, consultation) plutôt qu'à de la réelle délégation de pouvoir ou du contrôle citoyen.

Dans notre enquête, il semblait important de savoir si les intervenants sociaux avaient connaissance de certains dispositifs de consultation ou de participation sur leur territoire. Les résultats montrent que les débats participatifs sont peu connus et peu développés en tant qu'outils puisqu'ils arrivent en dernière position des dispositifs de participation cités par les répondants aux questionnaires. Ils sont cités 50 fois ce qui représente 25 % du total des réponses.

Connaissance de dispositifs de consultation ou de participation de la population



La méthodologie utilisée ne permet pas de développer cette question de la méconnaissance ou de l'absence de dispositifs de participation mais une question connexe concernant les dispositifs innovants peut être explorée.

⁵⁹ Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, « *Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires* ». Rapport à François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville, juillet 2013.

⁶⁰ Sherry R. Arnstein, « A Working Model for Public Participation ». *Public Administration Review*, 1975 n°35(1), pp. 70-73.

2 – Des actions innovantes tournées vers l'échange et la rencontre plus que vers la prise de décision

A la question « *Existe-t-il des actions innovantes sur votre territoire qui méritent d'être soulignées ?* » Les réponses sont négatives pour 43,5 % de répondants et aucune réponse ne concerne la participation des habitants. Des dispositifs d'aide (structures itinérantes), des lieux d'écoute et d'accueil, des formations sont mentionnés mais rien qui puisse s'apparenter à de l'engagement des populations dans la prise de décision d'éventuelles actions à mener ou de politiques à développer. Seuls les montages de collectifs (cafés associatifs, cafés parentalité, ateliers d'échanges de savoirs) pourraient être rattachés à la notion de participation au sens large mais ces initiatives mènent rarement à des modifications dans les façons dont sont prises les décisions ensuite, même au niveau local.

Ces représentations de la présence/absence d'actions innovantes diffèrent selon le département (cf. tableau suivant). Les lotois (46) ont plus le sentiment que des actions innovantes sont présentes sur leur territoire alors qu'une majorité d'aveyronnais (12) trouve qu'elles sont absentes. Cependant, les résultats ne montrent pas de liens entre ce constat et les représentations du dynamisme ou de la vitalité des territoires. Les personnels qui occupent des fonctions de coordination, en particulier dans le domaine de l'animation, sont plus nombreux à considérer (par rapport à l'échantillon total) qu'il existe des actions innovantes sur le territoire dans lequel ils exercent leur activité professionnelle.

Présence/absence d'actions innovantes en fonction du département

Présence/absence actions innovantes	Oui	Non	TOTAL
Département			
12	15,0%	62,5%	100%
15	37,9%	48,3%	100%
19	28,6%	51,0%	100%
23	56,3%	37,5%	100%
46	48,8%	29,3%	100%
TOTAL	38,5%	43,5%	100%

Par secteur d'activité, il faut noter que les personnels travaillant dans le développement local (n=49) trouvent que les actions innovantes sont plus présentes (61,2 % contre 18,4 %) peut-être parce qu'ils en sont à l'origine ou bien parce que l'aspect transversal de leurs missions les conduit à plus de sensibilisation vis-à-vis de ces dispositifs.

3 – Le « world café » : un outil participatif de recueil de données

Nous avons organisé deux cafés participatifs. Chaque café a réuni une vingtaine de professionnels de l'intervention sociale dans deux lieux et contextes que nous avons voulus différents : un plutôt rural et associatif (lieu A), l'autre plus urbain et institutionnel (lieu B).

La méthode du café participatif a pour avantage de réduire la taille des groupes, et dans des groupes restreints (tant que les gens se connaissent encore peu), les interactions sont facilitées, notamment pour ceux qui ont le plus de mal à prendre la parole devant un auditoire important. Ainsi, même les personnes les plus discrètes peuvent contribuer et voir transmises leurs idées. L'autre avantage réside dans le fait que le chercheur peut s'appuyer sur le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques. On considère ici, en s'appuyant sur les apports de la sociologie pragmatique⁶¹, que les acteurs ont des compétences et que le récit de leurs expériences est digne d'intérêt.

Cependant le Café participatif permet aussi, que les opinions et idées exprimées dans un groupe de discussion à un moment donné se diffusent dans l'ensemble du groupe grâce à une des phases centrales, celle de la pollinisation. À la fin de chaque temps de discussion, les personnes changent de tables, à l'exception d'une d'entre elle, qui va devenir l'hôte des nouveaux participants à la conversation. Cet hôte a pour mission de transmettre le fruit des conversations antérieures. Afin de favoriser autant que possible le brassage des idées, les participants qui « migrent » ont pour consigne de rejoindre des tables où ils n'ont encore discuté avec personne. Quant à la désignation de l'hôte, la consigne que nous avons donnée dans ce café participatif visait à éviter que les gens choisissent eux-mêmes ce rôle, ou soient désignés par les autres participants pour quelque raison que ce soit (leadership, trop grande discrétion, développement d'idées singulières, meilleure aptitude à la communication...). Après chaque question, la personne désignée au hasard restait à la même table, et devenait l'hôte chargé de restituer la teneur des débats précédents.

Pour cette session de café, une autre consigne particulière a été donnée explicitement : ne pas se présenter afin d'éviter que les participants ne se réfèrent trop aux statuts dans leurs interactions.

Dans la méthode du Café participatif⁶², l'expression est majoritairement orale, mais elle peut aussi prendre une dimension écrite, les participants sont en effet incités à griffonner sur les tables ce qui leur vient à l'esprit, sous la forme de dessins, de schémas, ou de phrases écrites. A cette fin, des feutres de couleur sont mis à leur disposition. Ainsi, après la phase de pollinisation, les nouveaux arrivants sont confrontés aux griffonnages antérieurs, qui peuvent servir de point de départ à des discussions, ou d'amorce à de nouveaux développements. Une période de cinq à dix minutes servait à permettre cette transmission par l'hôte et les échanges autour des éléments qu'apportaient en plus les nouveaux arrivants.

⁶¹ Mohamed Nachi, « *Introduction à la sociologie pragmatique* », Paris, Armand Colin, 2006

⁶² Nikki Slocum, « *Méthodes participatives, un guide pour l'utilisateur* », Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2006.

Trois questions ont été posées lors de ce café participatif :

- « *Dans votre carrière, quelle est l'expérience qui vous a le plus fait vibrer et que vous voudriez pouvoir vivre le plus souvent dans votre métier ? Est-ce que c'est en termes de démarches ou de résultats ?* »
- « *Quelles seraient les conditions idéales⁶³ pour reproduire ou pour étendre ces démarches/résultats sur les territoires dans lesquels vous travaillez aujourd'hui ?* »
- « *Quelles seraient les conditions nécessaires pour amener d'autres acteurs dans ces démarches ou pour amener ces démarches à d'autres acteurs ?* »

Suite à chacune des phases de discussion autour des questions, on distribuait à chaque table une feuille sur laquelle on leur demandait de noter les points importants qui avaient émergés des discussions. C'est sur la base des feuilles recueillies, des traces laissées sur les nappes et de l'écoute de l'enregistrement de quelques tables que les éléments suivant sont restitués (les mots entre guillemets simples dans la suite de ce texte sont extraits des productions des participants).

Ce qui « fait vibrer » les professionnels de l'intervention sociale

La première question posée lors du café participatif portait sur l'expérience qui avait le plus 'fait vibrer' le professionnel dans sa carrière. Le tableau suivant présente les termes qui incarnent le mieux ces expériences, ils sont classés de façon thématique.

⁶³ Il a été demandé aux participants de détailler les conditions incontournables ou indispensables, farfelues ou décalées, le plus facile à mettre en place.

Principaux motifs à l'origine de ce qui fait 'vibrer' les professionnels

	Lieu A	Lieu B
L'humain et le contact avec les autres	Rencontres/échanges Le sourire Aller vers l'autre Savoir écouter/écoute Tisser des liens Partage Échanges Vivre ensemble Dialogue Contact Relations, relationnel Lien social Solidarité Partage d'expériences	Partage Émotions Confiance Écoute Liens Sentiments Bonheur Découverte Spontanéité Médiation Contact Rencontre humaine
Réseau, partenariats, travail d'équipe	Faire avec	Équipe Collectif Collaboration
Le résultat, la démarche, atteindre ses objectifs	Aboutissement Importance du résultat Action qui donne envie de recommencer	Satisfaction Accomplissement de projet Analyse
La reconnaissance	Valorisation (des actions) Reconnaissance des pairs Expérience	
Le don aux autres	Donner confiance Transmettre des savoirs Rompre l'isolement Accompagner Éclosion de l'autre Maintien de l'autonomie Répondre aux attentes	Mise en confiance Accompagnement Être déclencheur Porte d'entrée Transmission
Le don de soi	Acceptation de la différence Obligation d'être vrai(e)	Neutralité Prendre du recul Attitude positive Remettre en question ses pratiques

Les traces écrites et l'écoute des enregistrements permettent de se rendre compte que ce qui est le plus important pour la majorité des participants relève de l'aide aux personnes en difficulté. Permettre de sortir de situations difficiles (violences, problèmes économiques, problèmes de comportement des enfants...), faire vivre des moments exceptionnels à des personnes qui n'en ont pas l'occasion sans l'intervention d'un tiers professionnel sont, entre autres, les ressorts des motivations des professionnels. Il s'agit pour eux de (re)donner de la place aux émotions, à la découverte et à l'émerveillement dans des contextes pourtant peu favorables, et cela dans un esprit de rencontre, d'échange et de tissage de liens. Il s'agit aussi de provoquer un changement, même éphémère, entre une situation de départ problématique et une situation 'améliorée' par l'intervention du professionnel. L'implication des publics et leur participation aux projets sont aussi une dimension évoquée par les participants qui mettent en avant leur volonté de ne pas les 'assister' ou de ne pas leur proposer systématiquement des projets privilégiant des attitudes consuméristes. Même si les termes

d'implication et de participation ne sont pas exprimés comme tels, c'est la motivation des publics qui est essentielle.

La seconde grande catégorie des éléments qui font vibrer les professionnels se rapporte au travail en équipe. La mise en place d'un projet en groupe, 'faire à plusieurs'. Cette dimension de travail collectif reste centrale à la fois dans la relation au travail et dans la relation aux publics. Les notions de confiance, de respect et de collaboration sont associées. D'ailleurs cette notion de confiance se retrouve lorsqu'il est question des publics. Plus ces derniers sont en confiance et plus la satisfaction des intervenants sociaux augmente. La confiance à des professionnels de la petite enfance pour la garde des enfants est par exemple évoquée, elle incarne le mieux une expérience qui fait vibrer.

Le rôle éducatif des intervenants sociaux (surtout de la part des personnels œuvrant dans le secteur enfance/jeunesse) est évoqué. Il participe du changement attendu chez les publics et qui est particulièrement apprécié par les professionnels. L'accompagnement des populations dans une démarche éducative permet la socialisation, le lien social et le vivre-ensemble, dimensions centrales dans la relation qu'entretiennent les participants à leur travail.

On peut tout de même noter la prédominance de la question de la « remédiation » des problèmes individuels ou familiaux. Si ces résultats sont généraux, une distinction peut tout de même être faite entre les professionnels qui œuvrent directement au contact avec les publics ('de terrain'), et les professionnels qui assurent des fonctions de coordination⁶⁴.

En effet, les responsables en position de coordination (directeur(trice) de centres sociaux, responsable de services, etc.) se disent davantage motivés par les questions qui touchent au développement du lien social sur un territoire, autour d'un projet donné. Ils développent, logiquement, une vision plus large du métier. Certains évoquent la mise en réseau de bénévoles, la mise en place de collectifs au service d'un projet comme élément à retenir dans leurs expériences. Ainsi les dimensions relatives au collectif, au projet, au travail en équipe, à la mobilisation des différents acteurs seront davantage évoquées par les coordinateurs(trices).

Enfin, nous voulions savoir si ce qui fait 'vibrer' les participants relevait de la démarche ou du résultat. Les réponses sont très partagées. Le plus souvent, les participants répondent 'les deux'. Les résultats sont liés à la démarche qui les précède. Une légère différence est encore une fois à noter entre les coordinateurs(trices) et les intervenants de terrain, les premiers étant plus sensibles à la démarche que les seconds.

Les conditions idéales pour reproduire ces expériences

La question était « *Quelles seraient les conditions idéales pour reproduire ou pour étendre ces démarches/résultats sur les territoires dans lesquels vous travaillez aujourd'hui ?* ». On touche ici les représentations d'un idéal formulé en dehors de toute contrainte inhérente aux réalités du métier. Nous reviendrons sur ces contraintes afin de mesurer les décalages entre ce qui relève d'une forme d'utopie et ce qui appartient au quotidien des professionnels.

⁶⁴ Notons que dans les petites structures, les professionnels endossent souvent les deux rôles.

Les résultats montrent qu'une fois encore, c'est la composante 'humaine' qui remporte de loin le plus d'adhésions. Les moyens matériels, financiers, la communication et l'environnement sont également évoqués mais de façon moins prégnante. Ce qui paraît idéal pour reproduire les expériences les plus marquantes réside dans l'engagement, la motivation et l'envie à la fois des équipes en charge des projets, mais aussi des publics destinataires de ces projets. Il s'agit de croire en ce que l'on fait et aussi de s'adapter à toutes les situations. La création de partenariats, de réseaux, de collectifs est souvent évoquée ainsi que l'écoute et le respect des autres. Être compétent dans son domaine et travailler avec des personnes qualifiées relève aussi d'une forme d'idéal comme si cela n'était en réalité pas si souvent le cas. L'idéal s'incarne donc majoritairement dans des valeurs 'humanistes' auxquelles viennent s'ajouter les moyens financiers mais aussi les moyens matériels et temporels. Le temps est en effet un élément récurrent dans les discussions. Dans un monde idéal, on aurait le temps d'échanger, le temps de réfléchir en amont des projets, le temps d'organiser des débats entre pairs, le temps de rencontrer les acteurs du territoire, le temps de se connaître et le temps d'écouter les publics.

Certains outils ou compétences spécifiques comme une bonne communication interne, une communication externe libérée de la censure et du 'politiquement correct', des savoir-faire en termes de diagnostic de territoire sont également cités ainsi que le fait de pouvoir être mobile (changer de territoire d'action), de vaincre la routine.

Parmi ces conditions idéales, nous avons demandé aux participants de distinguer celles qui seraient les plus farfelues ou décalées. L'illimité trouve une large place dans les réponses : de l'argent et du temps illimité, des machines à billets, des week-end de quatre jours... Mais on touche ici la levée des contraintes qui pèsent sur les professionnels et non encore évoquées. Par exemple, le décalé réside dans l'arrêt de la 'paperasse', dans la sortie du carcan administratif, juridique et financier ; dans la suppression des hiérarchies, des élus, du pouvoir. Il s'agit réellement de redonner de la place à l'humain, aux relations informelles, de redonner de la place aux émotions dans un monde figé par les contraintes administratives et budgétaires. Les professionnels sont en quête de plus d'autonomie, de plus d'écoute et de compréhension de la part du pouvoir, d'une gouvernance plus horizontale.

Étendre ces expériences par le décroisement, le partenariat et la construction d'une culture commune

Afin de comprendre la dynamique des acteurs sur les territoires enquêtés, la question posée était : « *Quelles seraient les conditions nécessaires pour amener d'autres acteurs dans ces démarches ou pour amener ces démarches à d'autres acteurs ?* ». Nous avons demandé aux participants de distinguer ce qui était indispensable et ce qui était le plus facile pour réaliser cet objectif.

Les réponses s'orientent tout d'abord vers la construction de partenariats et de réseaux. Pour étendre de 'bonnes pratiques' à d'autres acteurs, il faut institutionnaliser des temps de partage entre les professionnels, des temps d'échange de pratiques. La coordination de ces temps doit être pensée dans le cadre de démarches partagées, pluridisciplinaires voire interdisciplinaires. Ces démarches demandent un fort niveau d'ancrage territorial chez les acteurs engagés, mais aussi de la convivialité, de la souplesse et de l'adaptation aux spécificités de l'autre. Chacun devant y trouver un intérêt, l'extension de ces expériences est également tributaire de formes

de communication qui permettent à tous de mieux se connaître pour mutualiser les efforts et équilibrer intérêts individuels et intérêts collectifs. Il s'agit aussi de savoir convaincre les partenaires et d'être convaincu par ce que l'on fait. Pour cela, il faut désigner des acteurs (ou institutions) porteurs des projets, qui soient capables de fédérer, de piloter et de défendre les actions.

Mais tous ces éléments rejoignent le domaine de l'idéalisation puisque nombreux sont les professionnels qui pensent que toutes ces bonnes intentions ne seraient réalisables que si tout le monde, pour se comprendre, utilisait un vocabulaire commun. Pour créer des dynamiques partenariales sur les territoires, la culture commune semble faire défaut dans l'état actuel des choses. Avec la rationalisation des cadres gestionnaires et administratifs⁶⁵, avec le cloisonnement croissant entre les différents secteurs de l'intervention sociale, chacun développe sa culture propre, son jargon, ses pratiques, de façon segmentée. Les missions sont de plus en plus spécialisées et on assiste progressivement à une perte de polyvalence des professionnels. Leur réaction à cette situation les pousse à espérer un renouveau de la place des relations humaines et sociales au sens large, ainsi que des liens professionnels pouvant créer de la mixité dans les actions, du 'faire ensemble' et de l'innovation. Tout cela ne peut se faire qu'en écartant la hiérarchie et les cadres qui limitent voire empêchent de 'vibrer' ou d'aller au bout des projets. Il faut noter à ce sujet que certains acteurs regrettent les réunions de circonscription qui permettaient justement de faire se rencontrer régulièrement des acteurs du champ et, à défaut de créer une culture commune, permettaient au moins l'interconnaissance des professionnels et le partage des expériences.

Si la question de la construction d'une culture commune ne paraît pas aisée, ce qui semble le plus facile à mettre en place pour étendre ces démarches à d'autres acteurs est la formation des acteurs et le diagnostic de territoire. Un clivage assez clair s'opère donc entre des processus qui relèvent de l'humain et de la mise en lien des compétences (intelligence collective) et ce qui relève d'outils, lesquels semblent bien plus accessibles et faciles à mettre en œuvre.

L'espace rural, un contexte d'action singulier ?

Sur le plan social, les participants se sont demandés si les liens sociaux étaient plus faciles à nouer en milieu rural, si l'interconnaissance des individus était stimulée par une forme de proximité plus grande qu'en milieu urbain. Le contexte est plus 'familial', plus 'convivial' et le 'bouche à oreille' fonctionne, ce qui améliore la communication entre les habitants. Les individus sont plus accessibles, c'est un espace social 'à échelle humaine'. Le contexte est perçu comme étant plus associatif, dans le sens où les associations dynamisent les territoires, facilitent les rencontres et les échanges, et participent à l'amélioration des conditions de vie au sens large. D'ailleurs en milieu rural, les associations sont perçues comme œuvrant avant tout pour le lien social, quel que soit leur objet, l'objectif est au final la création de liens, sujet qui paraît être plus sensible en milieu rural.

Le mot 'proximité' revient d'ailleurs assez souvent dans les discussions et dans les débats. Pour certains, les élus sont plus faciles à interpeller car « on se connaît », « ils sont plus présents, disponibles ». Les manifestations organisées (fêtes locales) sont fréquentées par un public de proximité incluant les élus que l'on peut aisément interpeller, les problèmes sont

⁶⁵ Albert Ogien, « La gouvernance, ou le mépris du politique ». *Cités* 32, n° 4, 2007 pp. 137-156.

alors évoqués en toute franchise. Pour d'autres au contraire, les questions de 'guerres de clochers' sont exacerbées en milieu rural et handicapent les relations avec les élus. Cet aspect est également cité dans les difficultés à réaliser un diagnostic correct pour connaître la réalité des territoires ruraux car ils ont des identités bien distinctes et les jeux d'acteurs ne sont pas toujours faciles à décrypter.

Sur le plan professionnel, l'éloignement est pointé comme une spécificité du milieu rural. Le travail en réseau, même s'il paraît primordial on l'a vu, semble moins accessible car il est plus difficile de rencontrer des pairs. Les structures fédératrices sont perçues comme étant plus présentes en ville. L'isolement professionnel est renforcé par le manque de lien (de liant) pour porter et fédérer des projets collectifs. Des acteurs phares, facilement repérables et mobilisables, font défaut. Cette difficulté est exacerbée par la certitude que l'intervention sociale est connotée négativement en milieu rural. Les services sociaux sont assimilés à des situations très difficiles, des retraits d'enfants, des situations sociales très lourdes. Elle n'est pas synonyme de développement ou d'émancipation. Il est difficile de transformer ces représentations ancrées de façon plus profondes en milieu rural qu'en ville.

Des nuages de mots en guise de synthèse des traces écrites

Nous avons soumis les traces écrites de ces rencontres, consignées sur les nappes en papier récupérées sur les tables à la fin des débats, à un autre mode d'analyse. Nous proposons ici des nuages des mots qui figurent sur les six nappes de chaque café (voir schémas suivants). La taille des mots est proportionnelle au nombre d'occurrences. Pour plus de lisibilité, nous avons limité le nombre de mots représenté aux 40 les plus cités.

On retrouve les aspects 'humains' dans les deux cas, l'importance du temps ('plus de'), des partenariats, des liens avec les publics, du travail d'équipe. Certaines différences sont pourtant à noter. Le contexte dans le lieu A, on l'a dit, était plus associatif et plus rural. L'accent y est mis sur les liens sociaux, sur le contact, l'échange et la rencontre. Les mots 'échange', 'rencontre', 'gens', 'écoute', 'enfants', 'savoir vivre', 'envie', 'engagement', 'humain' sont effectivement présents dans la liste des mots les plus fréquents alors qu'ils sont absents du nuage constitué pour le lieu B.

Pour le lieu B, le contexte était plus urbain et institutionnel. L'accent est davantage mis sur les questions de démarche, de projet. Les mots 'institution', 'financement', 'conditions', 'satisfaction', 'action', 'objectif' sont ici parmi les plus cités alors qu'ils sont absents sur le nuage précédent.

Malgré ces différences, on retrouve tout de même des aspects humains, puisque les mots 'collectif', 'ensemble', 'commun' sont présents alors qu'ils ne ressortent pas fréquemment sur les nappes du premier café.

En milieu rural, nous pouvons observer l'importance du rapport au temps. Au regard des données (qualitatives) dont nous disposons, il s'agit à la fois d'un élément perçu d'un point de vue positif (on a le temps de...), mais également négatif : il peut parfois falloir du temps pour mobiliser, mettre en réseau, convaincre. Se rendre dans les différents services publics, exige parfois du temps. L'isolement géographique, décrit par certains travailleurs sociaux dans le cadre du questionnaire, laisse entrevoir le négatif de la vitesse, la lenteur.

Le rapport au temps peut-être aussi perçu, et à une autre échelle, comme un rapport à l'histoire. Il faut du temps (ou on a le temps) car on se connaît, parce que les relations sont plus personnalisées ou inscrites dans la durée. Et puis le territoire a une histoire, des rapports sociaux relativement stables. Cette différence nettement visible au regard des résultats de notre étude puisqu'à l'occasion des cafés participatifs, les professionnels qui exerçaient leur activité dans un contexte un peu plus urbain (et un peu plus institutionnel), rendaient compte de démarches et de procédures plus cadrées, plus conventionnelles. Sans forcément le savoir, ils reprennent à leur compte les oppositions basiques entre *Communauté* et *Société* : à la différence du monde urbain (et malgré le fait que les différences de modes de vie auraient tendance à s'estomper), l'espace rural aurait, aux yeux des professionnels de l'intervention sociale, conservé une dimension communautaire et interpersonnelle, des relations plus personnalisées. Il s'agit d'un contexte et d'un environnement concrets sur lesquels on s'appuie et agit. Mais il s'agit aussi d'un environnement dont la représentation chez les intervenants sociaux est fortement influencée par les missions qu'ils assument, les rôles qu'ils tiennent.

On constate enfin que les contextes de recueil influencent les dimensions du travail que les acteurs du champ de l'intervention sociale mettent en avant. De ces débats émergent de nombreux points communs, des préoccupations transversales, et l'on perçoit qu'il existe des vocations apparentées. Pourtant les mêmes métiers exercés dans des contextes différents donnent lieu à des discours variés, résultant naturellement des interactions entre les champs d'intervention, les réalités des terrains et les caractéristiques personnelles des intervenants sociaux. Il semble donc important de se doter d'une conceptualisation des métiers qui sont concernés afin de trouver quels sont les éléments qu'ils ont en commun, et de décrire les influences qui sont à l'œuvre dans le rapprochement ou l'éloignement des pratiques concrètes vis-à-vis des vocations initiales et des représentations prototypiques des métiers. Une des bases du raisonnement mené ci-après est la considération que l'action d'un intervenant social est toujours multidimensionnelle, et que dans chaque contexte d'action, il peut mettre en œuvre plusieurs fonctions.

4 – Les fonctions professionnelles des intervenants sociaux

Chez les intervenants sociaux ‘de terrain’

Jean-Claude Gillet (2006)⁶⁶ propose de spécifier ce qu’est un animateur professionnel en se référant aux sous-fonctions de la fonction d’animation du groupe (telle qu’elle est conçue en psychosociologie). Il isole ainsi trois pôles professionnels qui se sont construits au cours de l’histoire, chacun associé à une des sous-fonctions de l’animation. L’animateur militant est axé sur la fonction d’élucidation (conscientisation des populations). L’animateur technicien est axé sur la fonction de production en termes d’efficacité et d’efficience. L’animateur médiateur (‘médiacteur’) est axé sur la fonction de facilitation de la mise en lien des acteurs.

Dans un précédent travail⁶⁷, nous avons montré qu’un certain nombre de forces liées aux transformations de l’environnement professionnel au sens large agissent sur les animateurs professionnels (ex. le remplacement des subventions par le financement par projets). Ces forces modifient l’importance, pour un professionnel dans un contexte donné, de chacune de ces fonctions (ex. la constitution de dossiers pour l’appel à projet renforce le pôle technique de l’animateur). En décrivant et évaluant le poids des forces positives favorables au développement du projet initial de l’animation socioculturelle - le changement social - et celui des forces défavorables, qui éloignent l’animateur de ses missions originelles en accentuant les pratiques gestionnaires, nous avons construit les prémices d’un nouveau cadre d’analyse du champ de l’animation professionnelle.

Le présent travail nous a amené à étendre ce modèle au champ de l’intervention sociale. Pour ce faire, nous nous appuyons sur le rapport de l’Igas (2005) qui propose de considérer la définition de l’intervention sociale en fonction de grandes étapes chronologiques pour en définir les fonctions. Cinq pôles sont ainsi retenus qui constituent le cœur des métiers de l’intervention sociale et enrichissent ainsi le modèle de l’animation socioculturelle :

- Le pôle *éducatif* basé sur un idéal pédagogique et de transmission de savoirs,
- Le pôle *militant* rattaché à une intervention sociale émancipatrice à visée politique,
- Le pôle *médiation* qui vise à empêcher le processus de « désaffiliation » et produit du lien social,
- Le pôle *technique* qui privilégie l’approche par des outils techniques spécifiques au champ,
- Le pôle *clinique* basé sur la démarche d’accompagnement et le souci de « réparation » des ruptures.

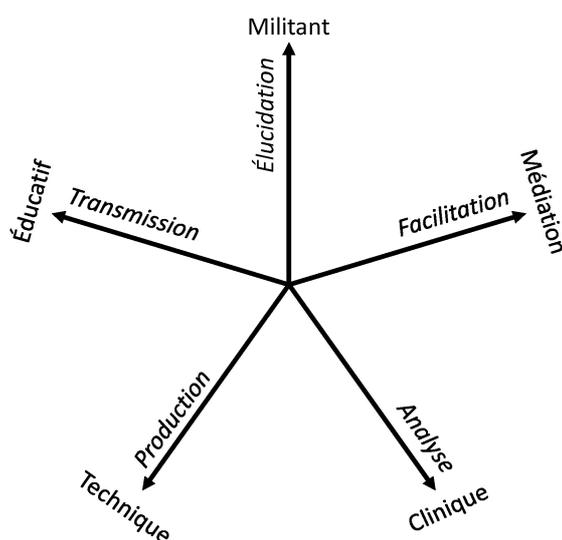
Ces fonctions professionnelles peuvent être représentées sous une forme pentagonale (Schéma 1). En fonction du contexte dans lequel il intervient, de sa sensibilité, de son parcours, l’intervenant social est soumis à un champ de forces qui le rapproche ou l’éloigne des principaux pôles. Afin de rendre compte de différentes catégories d’intervenants sociaux, nous proposons d’ajouter deux fonctions : la transmission et l’analyse. L’intervenant social éducateur est axé sur la transmission de savoirs. L’intervenant clinicien est axé sur l’analyse au sens premier, c’est-à-dire la décomposition d’un tout en des éléments distincts avec pour

⁶⁶ J-C Gillet, 2006, *op. cit.*

⁶⁷ Cécile Vachée et Christophe Dansac, 2013, *op. cit.*, pp. 115-130

corollaire une réponse en terme d'accompagnement individuel des populations fragilisées. Il faut cependant considérer cette construction théorique comme dynamique. Elle est alimentée par les données recueillies lors des temps participatifs, et doit continuer à être alimentée par d'autres types de données (autres terrains, autres territoires, autres systèmes d'acteurs...).

Schéma 1 - Les fonctions professionnelles dans l'intervention sociale



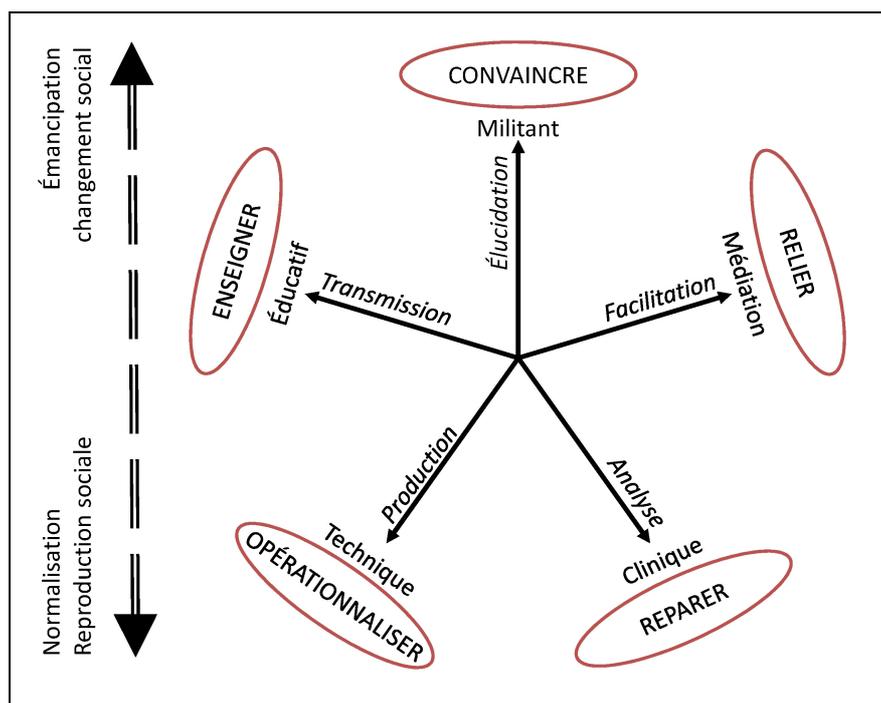
Chez les professionnels en position de coordination

L'ensemble de ce travail nous permet d'enrichir et d'améliorer la modélisation des fonctions professionnelles de l'intervention sociale. L'analyse des données et des discours nous a conduits à différencier les personnels qui travaillent directement en contact avec les publics des responsables en poste de coordination. Comme le montrent les parties précédentes, nous avons observé des positionnements différents entre ces deux catégories dans les éléments qui les font 'vibrer', ce qui guide les actions, ce qui est premier dans les représentations. Le contact avec les publics influence les représentations, lesquelles influencent et produisent des pratiques et des discours. Les personnels dits 'de terrain' ne côtoient pas tout à fait les mêmes problématiques que les responsables de structure. Les contenus et les réalités professionnelles ne sont pas les mêmes. La notion de carrière est également à prendre en compte dans l'interprétation du modèle. Les parcours professionnels mènent souvent de la position de 'terrain' à la position de coordination, le modèle est donc loin d'être figé et évolue en fonction de l'environnement global (du macroscopique au microscopique), et en fonction des trajectoires professionnelles des uns et des autres.

Aussi pouvons-nous continuer d'étoffer notre modélisation en ajoutant dans un premier temps ce qui compte pour les professionnels de terrain, en fonction de leur positionnement (schéma 2). Ainsi pour les professionnels 'militants', ce qui compte c'est de **convaincre** les publics, les valeurs sont premières. Pour les médiateurs-trices, l'important est de lier, de **relier** les usagers entre eux, de créer du lien. Pour les éducateurs-trices, ce qui compte est

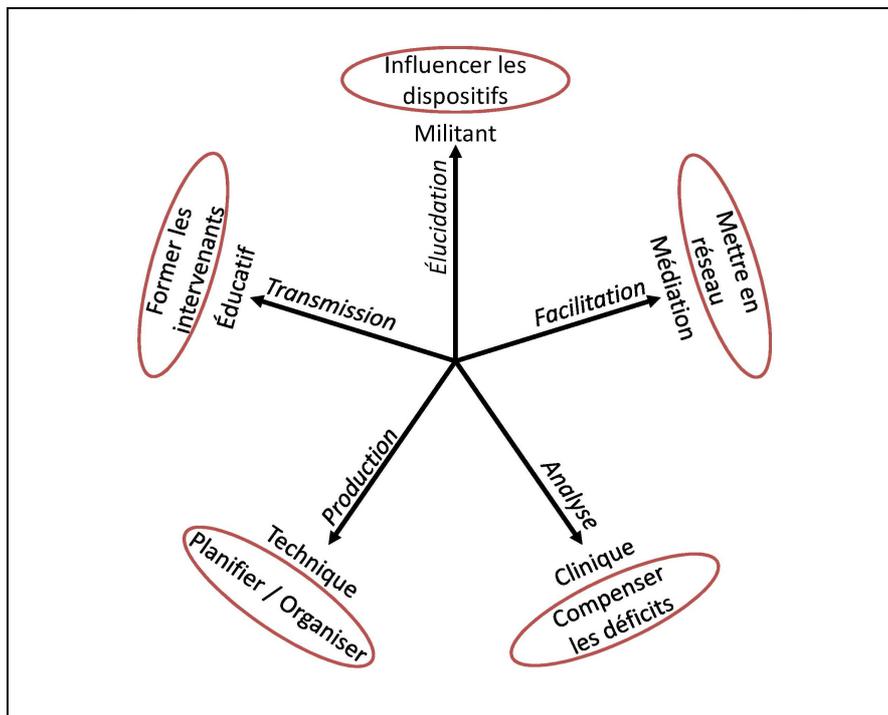
d'**enseigner** ; pour les techniciens-ciennes, c'est d'**opérationnaliser** et pour les cliniciens-ciennes, c'est de **réparer**. Ces dimensions théoriques sont activées en fonction des situations mais on peut décliner un système d'opposition (haut/bas) qui affecte les finalités de l'action. Le militantisme conduirait plutôt vers le changement social alors que les pôles technique et clinique conduiraient à de la normalisation (production de normes et de démarches normées, ou correction de l'écart à la norme), allant plutôt dans le sens de la reproduction sociale.

Schéma 2 : Les fonctions professionnelles des acteurs de terrain de l'intervention sociale



Ce que nous apprend cette enquête, pour la catégorie des coordinateurs-trices (schéma 3), c'est que ce qui compte pour les militant(e)s, c'est d'**influencer** les dispositifs, de provoquer des transformations au sein des systèmes en place, en fonction des valeurs qu'ils défendent et qui sont premières dans leurs démarches. Pour les médiateurs-trices, ce qui est central, c'est de **mettre en réseau** des acteurs sur un territoire pour produire du lien et du sens, mais à un niveau plus institutionnel, entre des structures, des partenaires, de l'intervention sociale par exemple. Au niveau éducatif, l'important est de **former** des acteurs et des intervenants lesquels pourront transmettre à leur tour les savoirs relatifs à leurs fonctions. Pour les techniciens-ciennes, il s'agit de **planifier**, d'**organiser**, de mettre en place des procédures pour gérer les équipes d'intervenants qui opèrent sur le terrain. Enfin pour les cliniciens-ciennes, l'important est de compenser les déficits repérés à l'échelle d'une population ou d'un territoire afin de permettre plus d'intégration.

Schéma 3 - Les fonctions professionnelles des coordinateurs dans l'intervention sociale



Dans tous les cas, l'attraction vers un pôle peut éloigner des autres. Certains professionnels rencontrés pointent des changements de leur environnement de travail qui les orientent vers, par exemple, le pôle technique. C'est ce qu'ils nomment 'la lourdeur' administrative, qui pèse sur leurs pratiques au point de transformer les missions originelles de leurs métiers. D'autres, issus notamment de l'animation socioculturelle, regrettent qu'il faille agir dans l'urgence pour remédier à des situations sociales difficiles (clinique) ou pour répondre à des appels d'offre dans un contexte économique difficile (technique), alors qu'ils conçoivent leur cœur de métier comme se situant dans la médiation et/ou le militantisme. Ces transformations (ne serait-ce que par le temps qu'elles consomment) éloignent progressivement les professionnels de l'objectif d'émancipation des publics (pôles éducation, militant et médiateur). Or, les résultats des recueils participatifs montrent que l'on s'engage encore dans ces métiers pour des valeurs humanistes, alors que tout contraint à s'en éloigner. L'intervention sociale n'échappe pas aux références aux phénomènes industriels pointés par Boltanski et Chiapello⁶⁸ qui sont de l'ordre de la rationalisation, de la normalisation et de l'évaluation avec les dérives productivistes que cela peut entraîner.

⁶⁸ Luc Boltanski et Eve Chiapello, « *Le nouvel esprit du capitalisme* », Paris, Gallimard, 1999.

Conclusion

A. Pagès

Dans le cadre de cette étude, nous avons tenté de découvrir les évolutions qui caractérisaient le monde rural et d'identifier une série de tendances liées aux transformations des modes d'intervention sociale. Les métiers de l'intervention sociale sont en train de connaître des mutations sous l'effet conjoint de la décentralisation et de l'identification de besoins émanant du terrain. Ces évolutions majeures soulèvent une question plus générale qui est celle de la médiation et de l'intermédiation : alors que la médiation se situe au niveau du terrain, des usagers, des publics, l'intermédiation renvoie à des démarches de planification, de contractualisation, de mise en réseau. C'est aussi à ce niveau intermédiaire que se « fabriquent » les politiques d'action sociale qui ont un impact direct sur les populations. Or, c'est visiblement aux deux extrémités du parcours des âges (en direction des aînés et en direction des tout petits) que l'intervention sociale semble être actuellement la plus visible. Concernant les personnes âgées, nombreuses sont d'ailleurs les études qui, ces dernières années, se sont intéressées à la situation du monde agricole et rural.

Pour les plus jeunes, l'animation socio-éducative complète l'accompagnement réalisé par les travailleurs sociaux et semble jouer un certain rôle dans la création de liens sociaux. De même, tout au long de ces dernières années, la prise en charge de la petite enfance a mobilisé les acteurs locaux et s'est traduite par des réalisations concrètes. Différentes structures ont vu le jour afin de répondre aux besoins des enfants et des familles. Ces structures sont de type associatif (les centres sociaux par exemple) ou s'appuient sur l'intercommunalité. Ce niveau d'intervention est lui aussi intermédiaire, et il est visiblement, ni trop proche, ni trop loin, de façon à s'inscrire dans des démarches de développement social local. Dans un contexte budgétaire particulièrement tendu, les intervenants sociaux qui ont accédé à des postes de responsabilité reconnaissent que les démarches partenariales et de concertation sont indispensables car il s'agit aussi de décroiser toute une gamme d'actions sectorisées ou catégorielles. Cette situation n'est pas seulement propre aux zones rurales. Tout comme le soulignait récemment Cyprien Avenel en introduisant un récent dossier de la revue *Informations sociales* consacré à la gouvernance des politiques sociales locales⁶⁹, « cette territorialisation apparaît comme un moyen d'adaptation [...] susceptible de rééquilibrer, en faveur du développement social susceptible de rééquilibrer, en faveur du développement local, une approche orientée vers des publics ciblés. Afin d'améliorer l'efficacité des politiques d'action sociale, la décentralisation traduit la volonté de s'appuyer sur l'atout de la proximité. Elle incarne l'ambition d'une approche plus locale et partenariale des politiques publiques, afin de dépasser les approches verticales et sectorielles. Cependant, les questions sociales se sont complexifiées dans l'articulation des niveaux territoriaux et la multiplication des acteurs publics et privés. La diversité des acteurs qui interviennent à un titre ou à un autre dans le champ social (État, collectivités locales, organismes de sécurité sociale, associations) interroge la répartition actuelle des compétences, le plus souvent enchevêtrées, et le degré de coopération entre ces acteurs autour d'un projet social de territoire. L'action publique locale demeure largement compartimentée, segmentée, et manque souvent de lisibilité. En même temps, on assiste à une technicisation croissante des politiques sociales ».

⁶⁹ Cyprien Avenel, in « Politiques sociales locales : enjeux et gouvernance », Cnaf, Informations sociales, 2013, n°179, p.4

Un second niveau d'intervention se situe justement au niveau des territoires. Catégorie sociopolitique d'identification de l'espace, le rural a été pendant très longtemps le territoire de l'agriculteur mais il se définit plutôt à présent comme un ensemble de communautés locales disposant d'une relative autonomie. Mais cette référence au *local*, va bien au-delà : même si l'espace rural semble être en voie de recomposition sociale, en raison notamment de la venue de nouveaux arrivants (ce qui génère on l'a vu de nouveaux besoins, de nouveaux équipements, de nouveaux services....), la mémoire collective peut-être une source de cohésion sociale. En le disant autrement, l'empreinte du temps façonne les représentations et a un impact sur la construction sociale de la réalité. A l'occasion des rencontres organisées par l'équipe de l'IUT de Figeac, les données recueillies soulignaient bien qu'aux yeux des professionnels, il existerait finalement un pôle communautaire et un pôle sociétal. Alors qu'en milieu urbain, les structures traditionnelles seraient en crise, des solidarités familiales et locales constitueraient un environnement protecteur. Alors qu'il existe pourtant des difficultés dans certaines familles - que l'on peut facilement mesurer au moyen d'indicateurs chiffrés -, nous avons eu aussi le sentiment que le secteur associatif prenait aussi le relais et qu'il renvoyait une image très positive du monde rural afin que ce dernier ne soit pas stigmatisé et ne soit pas considéré comme un espace de relégation. Ces structures associatives jouent d'ailleurs une fonction de relais et sont aussi des espaces d'innovation et d'expérimentation dans lesquels peuvent s'inscrire des bénévoles et des élus.

À la différence des associations qui animent les territoires, les travailleurs sociaux auraient tendance (peut-être justement parce qu'ils sont au contact de personnes en difficulté), à souligner plutôt les *handicaps* de ces territoires. On retrouve ici le thème de l'isolement, de l'accès aux droits, les problèmes de mobilité, et, plus récemment celui de la dématérialisation des procédures qui modifie visiblement le rapport à l'usager. En raison du recours aux nouvelles technologies, les travailleurs sociaux se recentrent sur les prestations sociales dans un cadre plus prescriptif. Ces questions traversent visiblement les métiers les plus classiques du travail social et font l'objet de nombreuses études et publications portant sur la rationalisation et la technicisation des procédures⁷⁰.



Les espaces ruraux ne sont pas des échelons administratifs ou des cadres institutionnels, ce sont aussi des territoires vécus, autrement dit, des bassins de vie ayant leur propre spécificité. Pour cette raison, plutôt que de garder à l'esprit l'image d'un monde rural unifié – l'a-t-il d'ailleurs été un jour ?-, nous avons pu noter l'existence de multiples configurations locales qui sont un réel indice de la capacité des acteurs locaux à construire des réponses variées en fonction des ressources dont ils disposent et des partenariats qu'ils peuvent tisser au quotidien.

Enfin, des actions innovantes ont été réalisées en matière d'insertion professionnelle dans le sillage de ce qui avait été réalisé dans le cadre des contrats de pays ou des programmes élaborés au moment de l'introduction du RMI et de la mise en place, par les Conseils généraux, de mesures destinées aux jeunes et aux demandeurs d'emploi : création des

⁷⁰ Voir récemment, sous la direction de Manuel Boucher et Mohamed Belqasmi, « *L'État social dans tous ses états. Rationalisations, épreuves et réactions de l'intervention sociale* ». Paris, L'Harmattan, Coll. Recherche et transformation sociale, 2014.

missions locales, développement d'un parc HLM en zone rurale et programmes de lutte contre l'habitat insalubre, création de chantiers d'insertion visant à réhabiliter le patrimoine bâti ou à aménager des espaces ayant une vocation culturelle ou touristique ...

Partant de là, nous avons déjà mis en regard les données et les éléments d'information dont on dispose avec les formes de régulation qui caractérisent les espaces ruraux, les actions conduites et la façon dont on se représente ces territoires. Alors qu'il existe une politique sociale destinée au monde agricole (exploitants et salariés) et appliquée par des professionnels des services d'action sociale, les collectivités locales ont mis en place une série d'actions destinées à des publics-cibles : les retraités, les jeunes en insertion, les demandeurs d'emploi, les personnes en situations de handicap... Plus récemment, la branche Famille a soutenu les projets locaux dans le domaine de la petite enfance. Mais il existe aussi, aux frontières des missions les plus classiques du travail social, une série d'actions transversales prenant appui sur des complémentarités entre l'animation socio-éducative et la valorisation du patrimoine (naturel, culturel). Ces actions supposent que les professionnels développent des compétences spécifiques. Elles participent plus largement au développement local dans les espaces ruraux faiblement industrialisés et qui se sont lancés dans la promotion du tourisme vert. Dans chacun de ces cas, les dispositifs s'appuient sur des réseaux d'acteurs bien spécifiques qui vont au-delà des modèles de régulation les plus classiques. Elles contribuent plus largement à l'attractivité des territoires.

Représentations collectives de l'espace rural et caractéristiques de sa régulation sociopolitique

	Nature de la régulation	Acteurs principaux de la régulation sociopolitique	Exemples de dispositifs
Espace de production agricole	Globale/sectorielle	État / profession agricole/UE	Protection sociale agricole Actions destinées aux agriculteurs en difficulté Action sociale des caisses de MSA
Ensemble de communautés locales disposant d'une autonomie relative	Centre/périphérie	État / collectivités locales et secteur associatif	Intervention des collectivités locales (CG, communautés de communes). Action sociale Programmes d'insertion et de développement social local
Paysage	Territorialisée/ dé-territorialisée	Associations Usagers de l'espace (permanents ou occasionnels) Pouvoirs publics et pouvoirs locaux Rôle des mass-médias	Actions de valorisation du patrimoine et de préservation de l'environnement

Source : A. Pagès, 2004 et 2012

D'après les résultats de recherches un peu plus anciennes portant sur les phénomènes de pauvreté⁷¹, il faudrait tenir compte de la conjoncture économique. En milieu rural, la crise économique aurait tout de même accompagné la déstructuration des sociétés paysannes ou orienté les trajectoires résidentielles en poussant de jeunes couples à s'installer durablement à la campagne. Pour certains observateurs qui insistent sur les phénomènes d'exclusion, la question posée serait de savoir si certains espaces ruraux ne constitueraient pas des espaces de relégation (ou d'accueil) pour des populations précarisées ou, qui en raison d'une série d'événements, se trouvent très éloignées de l'emploi. Cette idée n'est pas sans fondement (certains territoires cumulent il est vrai des handicaps qui se cristallisent au fil des ans, les catégories populaires sont globalement plus nombreuses en milieu rural qu'en milieu urbain et les jeunes ruraux ont des modes de socialisation spécifiques⁷²) mais, au regard des données recueillies dans le cadre de cette étude, elle nous semble tout de même excessive. Certes, les bénéficiaires d'aides sociales sont plutôt perçus comme étant « demandeurs » et des journées d'études consacrées à la question de la précarité en milieu rural relèvent le fait qu'ils auraient le sentiment d'être « montrés du doigt » par la communauté locale - ce qui rejoint les analyses d'Isabelle Astier et de Nicolas Duvoux portant sur l'injonction des travailleurs sociaux à ce qu'ils vivent dignement⁷³ -, mais ils doivent avant savoir s'adapter à cette situation en faisant appel aux ressources de l'environnement immédiat. De même, ils ont fait l'objet de mesures d'insertion spécifiques et des efforts ont été déployés par des structures de développement local en vue d'aider de nouveaux arrivants qui souhaiteraient s'installer dans de petites communes avec un projet professionnel, le plus souvent comme travailleurs indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs) ou en libéral (c'est notamment le cas pour les personnels de santé). La mise en place des intercommunalités et des « pays », soutenue par les pouvoirs publics relève plus largement d'une *activation* des politiques de l'emploi dans les Zones de Revitalisation Rurales. Elle est à présent effective et bien peu nombreuses sont aujourd'hui les communes rurales qui n'adhèrent à aucune EPCI.

À l'issue de nos déplacements sur le terrain, en participant à des rencontres-débat ou en relisant la littérature spécialisée, nous pourrions formuler quelques hypothèses de travail en vue de comprendre les dynamiques de cette action organisée. Les professionnels doivent à la fois s'inscrire dans des dispositifs fortement normés et s'intégrer dans une communauté locale (commune, bassin de vie) dans laquelle les relations interindividuelles sont encore très prégnantes. Cette lecture se nourrit des apports de la sociologie du travail, de la sociologie de l'action publique et de la psychologie sociale : en raison d'un enchevêtrement des compétences, les logiques professionnelles s'opposeraient parfois aux logiques organisationnelles mais il s'agit là d'un phénomène bien plus général qui pourrait être expliqué par les effets induits de la décentralisation – la gouvernance des politiques sociales locales manque parfois de lisibilité – et par l'introduction de techniques managériales dans le champ de l'action sociale. Concrètement, certains travailleurs sociaux peuvent avoir le sentiment d'évoluer dans un environnement sur lequel ils n'ont pas toujours de prise. Pourtant, ces professionnels doivent organiser le travail au sein d'équipes pluridisciplinaires, s'efforcer de répondre aux demandes des usagers et, dans le même temps, rentrer dans un cadre souvent imposé "d'en haut" et répondre à des injonctions paradoxales. L'action sociale s'inscrit dans un environnement institutionnel, c'est-à-dire dans le cadre de jeux d'acteurs. Il existe enfin des réseaux d'intervention et des têtes de réseau associatives qui diffusent des

⁷¹ Alexandre Pagès, *op. cit.*, 2012 (1ère éd., 2004).

⁷² Voir à ce propos : Nicolas Renahy, « *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale* ». Paris, La Découverte, 2005.

⁷³ Cf. Nicolas Duvoux, 2004 : Isabelle Astier et Nicolas Duvoux, 2006.

pratiques ou soutiennent des projets dans le domaine de l'animation ou des services à la personne. Ce sont les Foyers ruraux, l'ADMR, Familles rurales, les Maisons Familiales Rurales, les Aînés ruraux..., autant d'organismes qui interviennent dans des territoires bien identifiés et se réclament du « rural » et de ses valeurs. Les mouvements d'éducation populaire joueraient donc un rôle de complément, parfois même d'impulsion, dans la réalisation de projets au service des territoires et de leurs habitants.

Malgré cette image de dynamisme ou de renouveau, il existe cependant de multiples configurations locales qui renvoient, soit à des situations objectives (des difficultés croissantes, un dépeuplement continu, de faibles ressources locales), soit à une moins forte mobilisation des acteurs locaux. Les professionnels ont signalé à ce propos :

1] La difficulté de toujours savoir bien identifier les besoins des usagers et de lancer des actions auxquelles les populations vont adhérer spontanément

À ce sujet, on note une plus ou moins bonne formalisation des demandes émanant du terrain. Les professionnels ont une vision parfois segmentée de l'action sociale ou du territoire dans (ou sur) lequel ils travaillent. Tout cela semble assez lié à leur fonction, aux dispositifs qu'ils mobilisent et à la nature des usagers qu'ils accueillent. D'un côté, les coordinateurs et chefs d'équipe ont une vision plus globale de leur environnement institutionnel, mais leur connaissance des usagers et les qualificatifs qu'ils emploient pour les désigner ne sont pas forcément comparables avec le regard porté par les professionnels « du terrain ». Paradoxalement, plus les professionnels sont au contact des réalités et plus ils auraient une image positive de leur territoire d'intervention, des atouts, des projets. Inversement, quand ils sont plutôt au contact des usagers, les travailleurs sociaux semblent mettre une distance vis-à-vis des institutions et ils considèrent généralement qu'à la campagne, il y aurait un problème d'accès aux services publics. Ils reconnaissent cependant que le secteur associatif se mobilise, soit pour proposer des services et répondre à des besoins non satisfaits, soit pour enclencher une dynamique de projet faisant appel à la population locale.

2] Malgré la diffusion de méthodes de travail visant l'autonomie des usagers, le diagnostic des travailleurs sociaux n'est pas tout à fait comparable à celle des animateurs socioculturels et socio-éducatifs

Les travailleurs sociaux considèrent les usagers/publics comme étant demandeurs et ils mettent plus souvent en avant leur isolement ou encore leur manque d'information au sujet des dispositifs existants. Dans les zones rurales les plus excentrées, il y aurait eu probablement une plus lente diffusion des droits (difficulté de demander de l'aide ou refus d'être « assisté », crainte d'être considéré comme tel), d'où l'importance d'établir des relais efficaces et des médiations pour le repérage des situations les plus difficiles. Ce constat rejoint les analyses proposées au sujet des manifestations contemporaines de la pauvreté en milieu rural : alors que les professionnels soulignent des avancées significatives au niveau des services proposés (c'est notamment le cas en direction des personnes âgées, des enfants et des jeunes), il semblerait qu'ils aient plus de mal à « capter » les populations les plus défavorisées. De même et surtout, ce sont visiblement les familles nouvellement installées à la campagne ayant de moindres attaches familiales et locales (et les catégories intermédiaires)

qui, au départ, seraient les plus demandeuses d'équipements et de services. Les observations faites auprès de retraités qui résident dans des espaces de faible densité⁷⁴ sembleraient donc également s'appliquer aux domaines de l'animation et du soutien à la parentalité : parce qu'elles ont été plus habituées à faire appel à des services et/ou à des institutions, ces personnes formuleraient des demandes plus précises et feraient moins souvent appel aux solidarités familiales.

3] Dans le cadre de notre étude, nous avons pu noter que les notions de dynamisme ou inversement, de handicap, devaient être entendues au sens large : les représentations (ou l'image) que s'en font les intervenants sociaux constituent finalement un cadre de référence par rapport auquel ils se positionnent. Cependant, le regard porté sur le dynamisme ou la vitalité des territoires dépend ici aussi très largement de la fonction que l'on occupe ou du métier que l'on exerce. Alors que, nous l'avons vu, les professionnels de l'aide et de l'action sociale avaient un regard plutôt pessimiste, les professionnels du champ de l'animation considèrent que leur territoire d'intervention est « en mouvement » ou même très dynamique. Ce dynamisme peut s'expliquer dans certains lieux par des raisons objectives (ralentissement de l'exode rural, arrivée de nouvelles populations dans certaines localités, image positive du monde rural aux yeux de l'opinion, impact du tourisme), mais il serait également à mettre au crédit des associations locales ou encore de certains élus qui joueraient un rôle dans le développement local. En fait, il existe des territoires où il existe une dynamique associative importante dans le sillage de ce qui avait pu être réalisé dans le cadre des démarches de développement social mis en place sur ces territoires dès le début des années 90 et parfois même un peu plus tôt. C'est en effet à cette époque (qui coïncide avec l'introduction du RMI ou encore la formalisation de diagnostics plus poussés au sujet de l'insertion des jeunes qui résident en milieu rural) qu'avaient été imaginées des passerelles (à l'échelle des contrats de pays, des départements et/ou des intercommunalités naissantes) entre l'insertion des publics en difficulté et le développement local⁷⁵. C'est également à ce moment là que différentes pistes avaient été testées, soit en vue de créer des équipements de proximité (plateformes de services, permanences délocalisées) en vue d'assurer un bon maillage du territoire, soit en vue de stimuler les économies locales. Il s'agissait aussi d'améliorer le cadre de vie en misant notamment sur la rénovation du patrimoine naturel, culturel ou bâti, l'idée étant alors aussi de permettre notamment aux jeunes de « vivre et travailler au pays » en misant – dans certaines régions – sur l'aménagement d'espaces ruraux ayant un potentiel touristique et/ou sur le développement de structures et d'équipements destinées aux personnes âgées qui seraient pourvoyeurs d'emplois.

Finalement, la notion de dynamisme n'est pas seulement entendue sur un plan économique, elle est associée à l'idée de « vitalité » ou traduit une forte implication des acteurs locaux. Dans certains territoires ruraux, la notion de handicap est encore souvent synonyme d'isolement. Elle désigne l'absence de particularités ou d'atouts pouvant rendre ces territoires plus attractifs : il s'agit alors simultanément d'une distance (sociale, spatiale, culturelle), d'un accès plus difficile aux services ou encore, d'une faible implication des associations, des collectivités ou des habitants. Pour les plus démunis, le handicap englobe une série de désavantages qui ne sont forcément liés au seul fait de ne pas travailler ou d'avoir des problèmes de santé invalidants : il désigne aussi isolement géographique et un éloignement

⁷⁴ Catherine Gucher, « Formes et fondements des relations hors de la sphère familiale. La spécificité du milieu rural isolé », *Retraite et société*, 2013, n°64, pp. 85-105.

⁷⁵ Voir à ce sujet : Alexandre Pagès, « Les jeunes ruraux et le développement local » in Cécile Baron, Elisabeth Dugué et Patrick Nivolle (sous la dir. de) ; « La place des jeunes dans la Cité », Paris, L'Harmattan, Cahiers du Griot, novembre 2005, pp. 211-225.

vis-à-vis des lieux où il pourraient retrouver du travail ou suivre une formation qualifiante, un manque d'information, un repli sur soi et sur l'univers domestique, une intériorisation douloureuse de la relation d'aide.... Bref, l'environnement dans lequel évoluent ces personnes doit être pris en considération si on souhaite mettre en place des actions individualisées. Or, cet environnement peut être particulièrement anxiogène, et il s'agit probablement de la raison pour laquelle les travailleurs sociaux qui interviennent en milieu rural insistent aussi souvent sur l'importance de créer des liens, de favoriser la mobilité ou encore de mettre en place des médiations en vue d'améliorer l'accompagnement de proximité et de mettre en place des démarches préventives. Les travailleurs sociaux (et les personnels en poste de coordination) considèrent visiblement que tout cela a bien évidemment un coût - les quelques données chiffrées dont on dispose nous suggèrent de penser ainsi - et doivent tenir compte de contraintes matérielles.

A la campagne, il peut être parfois difficile de se réunir, de se déplacer, d'organiser des réunions de travail en raison des distances à parcourir ou du temps à consacrer aux déplacements. Notons enfin – et il s'agit probablement de l'inflexion la plus significative - que les professionnels doivent s'adapter à des impératifs de gestion. Malgré l'existence de financements extérieurs sur lesquels on peut s'appuyer (à condition bien entendu de les connaître), les moyens des communes rurales et des associations présentes sur le terrain sont limités (les communes rurales ont, dans leur grande majorité, un très faible potentiel fiscal), ce qui demande assez souvent aux élus d'effectuer des arbitrages quand ils souhaitent s'engager dans telle ou telle action ou financer tel ou tel équipement qui répondrait à un besoin : ouverture d'une cantine scolaire, mise en place d'une halte-garderie pour les tout-petits, portage de repas à domicile en direction des aînés, recrutement de personnels compétents, construction d'un centre de santé ou mise à disposition de locaux en vue de faciliter l'accès aux soins⁷⁶. Cela étant dit, de nouveaux métiers se sont pourtant développés autour des fonctions plus classiques qu'assuraient les travailleurs sociaux et ils assurent une fonction de médiation et d'intermédiation. Parmi ces métiers, les métiers de l'animation culturelle et socio-éducative jouent un rôle important auprès des populations car ils créent du lien social et « donnent vie » aux territoires. Ils jouent enfin un rôle dans la recomposition de l'espace rural auprès des jeunes et des aînés mais aussi en vue de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs.

Dans les zones rurales qui ont entrepris une forme de reconversion économique autour du tourisme vert, ils sont un élément important de valorisation des identités locales et des incitatives portées par le secteur associatifs et les élus. Dans les zones rurales moins attractives, les activités d'animation permettent de rompre l'isolement, d'échanger, de se rencontrer. L'animation ne se substitue pas à l'action sociale, elle est une forme complémentaire d'intervention auprès des populations. A ce propos, sur notre terrain d'enquête sont d'ailleurs organisés des festivals et des rencontres sportives. Des associations itinérantes permettent l'accès la culture (bibliobus, cinéma itinérant en plein air...) et ne donnent en rien l'image de territoires sur le déclin ou déshumanisés. Pour autant, les professionnels « bricolent » souvent des solutions avec des ressources locales.

⁷⁶ Dans certaines communes et dans certaines régions, le dossier de la démographie médicale est désormais un dossier prioritaire et mobilise des élus qui demandent la création de maisons de santé dans les bourgs-centres suite au non-remplacement des généralistes partant à la retraite. Le nombre de ces maisons a beaucoup augmenté en l'espace de quelques années et cela concerne aussi bien les quartiers en difficulté que les zones rurales les plus isolées. Certaines sont pilotées par la Mutualité, d'autres ont reçu le soutien de la MSA ou de collectivités locales (départements, communautés de communes).

4] En milieu rural, le niveau d'intervention se situe à un niveau communal, intercommunal et départemental. En effet, le département demeure le chef de file de l'action sociale mais dans le cadre de la décentralisation, les actions transversales et es projets collectifs sont également pensés au niveau cantonal ou inter-cantonal, niveau d'intervention qui correspond en général (mais pas nécessairement) au périmètre des intercommunalités. En fait, dans les 5 départements qui avaient été retenus dans cette étude, l'action sociale et le champ de l'animation ont une structuration particulière, ce qui brouille finalement le regard d'ensemble. Par exemple, dans le champ de l'animation socioculturelle et/ou socio-éducative, les implantations sont différentes d'un territoire à l'autre. Cette structuration est liée aux influences réciproques (et aux ancrages territoriaux) des mouvements d'éducation populaire et des associations familiales. De même, alors que la plupart des services sociaux sont territorialisés (circonscriptions d'action sociale, antennes et permanences délocalisées des Conseils généraux), la profession agricole dispose de ses propres relais institutionnels et la MSA demeure un acteur important en milieu agricole et rural, y compris en particulier auprès des exploitants qui rencontrent des difficultés matérielles et auprès des personnes âgées. Il est enfin des cas où des communautés de communes choisissent d'avoir une compétence (facultative) dans le domaine de l'action sociale en mettent en place des centres intercommunaux d'action sociale. A l'heure actuelle, les Cias sont encore très inégalement répartis sur le territoire national ; à la campagne, les CCAS ont de très petits budgets et, le plus souvent ne disposent pas d'une réelle autonomie comptable et/ou de personnels mis à disposition : d'après l'Union nationale des CCAS⁷⁷, 27 025 communes seraient dans ce cas en France. L'Unccas a d'ailleurs engagé récemment une réflexion portant sur cette forme de prise en charge et la Fnars⁷⁸ envisage actuellement de rédiger et mettre au point un guide destiné aux élus ruraux en vue d'assurer un meilleur suivi des personnes en difficulté. De même, d'importantes organisations se sont penchées sur la question de la prise en charge des plus démunis : alors qu'une certaine *opacité* entourait cette prise en charge, ces questions tendent à être rendues visibles au risque de souligner l'importance des fractures territoriales. Pour autant il y a-t-il un modèle d'intervention sociale et des singularités ?

En milieu rural, nous avons pu observer que les acteurs décisionnels (et parfois même les professionnels) pouvaient avoir plusieurs casquettes, ce qui est probablement une spécificité. Ils doivent être avant tout polyvalents. On retrouve des phénomènes similaires parmi les élus puisque ces derniers occupent souvent (ou avaient occupé) des emplois bien identifiés. Au contact de leurs administrés, ils sont aussi très souvent agriculteurs, instituteurs ou médecins. Connus de tous, ces derniers assuraient un rôle de médiation, y compris dans le repérage des situations difficiles et la prévention de l'isolement au grand âge. Ce repérage s'est peu à peu professionnalisé, technicisé, avec le rôle joué par les travailleurs sociaux polyvalents de secteur. Même si ces derniers mettent en avant un manque de structures destinées à la prise en charge de leurs usagers potentiels, un phénomène récemment lié, dans certains départements, à la fermeture des antennes des organismes de protection sociale (Caf, Cnam, caisses de retraite) et/ou au recours croissant aux nouvelles technologies, aux bornes interactives, aux visio-guichets...⁷⁹, ils défendent l'idée d'une prise en charge individualisée. Au-delà d'un accompagnement social et d'une aide concrète pour entreprendre des démarches administratives, ils sont vecteurs de liens, surtout quand ils ont en charge le suivi

⁷⁷ « Action sociale des petites communes. Mythe ou réalité ? », Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas), 2011.

⁷⁸ Fondation nationale des associations de réinsertion sociale.

⁷⁹ Le lecteur se reportera aux évaluations en cours conduites par la Datar et le SGMAP, une structure chargée de la modernisation de l'action publique.

de personnes isolées ou pour lesquelles des problèmes de santé sont venus se greffer à des problèmes matériels. En l'absence de structures spécifiquement dédiées à la santé mentale (ou de l'éloignement des CMP et de l'hôpital de jour), ils sont aussi les derniers maillons d'une chaîne de protection pour les personnes souffrant d'un handicap d'ordre psychique.

Un point qui n'a pas été encore abordé concerne justement le pôle clinique de l'intervention sociale et le rôle de la profession médicale dans le repérage des situations et l'accompagnement des plus fragiles ou des moins autonomes. Il s'agit aussi de l'une des limites de cette étude : dans le contexte d'une raréfaction de l'offre de soins dans certaines zones rurales (cf. l'épineux dossier de la démographie médicale), il aurait été particulièrement intéressant de demander aux travailleurs sociaux s'ils continuaient à entretenir des relations avec les différents professionnels de santé, y compris en dehors des actions gérontologiques ou du suivi des personnes en situation de handicap. Nous atteignons ici une zone d'ombre que nos seuls matériaux de recherche n'ont pu explorer : alors qu'en zone rurale les médecins et les professionnels de santé (infirmières libérales, auxiliaires de vie) jouent un rôle très important au quotidien, il aurait été intéressant de nous interroger au sujet des partenariats tissés, des actions engagées. Il en est de même, dans certains secteurs ruraux, sur les actions menées (ou envisagées) entre les établissements médico-sociaux et les travailleurs sociaux qui interviennent en milieu ouvert. L'implantation, dans une commune, d'un établissement de ce type génère des emplois locaux (dans le domaine de la protection de l'enfance, de l'éducation spécialisée et/ou dans celui du handicap) et pourrait induire des dynamiques au niveau de l'action sociale. Alors que ces établissements – qui ont été créés dans le droit fil de l'éducation en plein air – proposent un encadrement au contact d'un environnement singulier, ils se sont peu à peu ouverts à cet environnement. En le disant autrement, y-a-t-il un dialogue entre les professionnels de ces structures et les travailleurs sociaux implantés dans ces communes ? Comment s'opère le suivi des jeunes gens qui ont fréquenté ces centres professionnels éducatifs ? Font-ils le choix ensuite de demeurer sur place ou envisagent-ils de quitter les lieux lorsqu'ils parviennent à l'âge adulte ? Des actions sont-elles conduites dans le but d'ouvrir ces établissements et d'en faire des lieux de vie vivant en osmose avec les populations locales ?

Dans le cadre de cette étude, nous n'avons pas eu la possibilité d'aborder ces sujets. Mais il n'en demeure pas moins vrai qu'à l'occasion des entretiens et des restitutions (y compris au-delà du périmètre couvert), des travailleurs sociaux ont indiqué, le plus souvent à mots couverts, que les professionnels présents dans ces structures (et en particulier les éducateurs) ne résidaient pas forcément à proximité et qu'ils préféreraient désormais résider en ville (malgré de longs trajets) de façon à bien séparer leur vie privée et leur vie professionnelle. On l'observe également parmi les assistantes sociales : celles qui résident sur place sont souvent en fin de carrière et un problème sera probablement posé au moment de leur départ à la retraite. A l'instar des médecins qui faisaient autrefois le choix de résider sur place – au prix d'un investissement allant bien au-delà de leurs missions strictement professionnelles –, se posera probablement la question du renouvellement des équipes lorsque les « anciennes » (qui étaient aussi les pionnières du développement social local) n'exerceront plus leur activité professionnelle. Elle supposera de transmettre des outils aux jeunes gens qui ont l'intention de se former aux différents métiers de l'intervention sociale.

Bibliographie

François ABALLÉA, « *Travail social et intervention sociale. De la catégorisation à l'identité* », Cnaf, Recherches et Prévisions, n° 62, décembre 2000, pp. 71-81.

Dominique ARGOUD (dir.), « *Prévenir l'isolement des personnes âgées. Voisiner au grand âge* », Paris, Dunod, 2004.

Sherry R. ARNSTEIN, « *A Working Model for Public Participation* ». *Public Administration Review*, 1975, n° 35(1), pp. 70-73.

Isabelle ASTIER, « *Sociologie du social et de l'intervention sociale* », Paris, Armand Colin, 2000.

Isabelle ASTIER et Nicolas DUVOUX, « *La société biographique : une injonction à vivre dignement* », Paris, L'Harmattan, 2006.

Michel AUTÈS, « *Les paradoxes du travail social* », Paris, Dunod, 1999.

Cyprien AVENEL (dir.), « *Politiques sociales locales : enjeux et gouvernance* », Cnaf, Informations Sociales, 2013, n° 179.

Magalie BACOU, « *Parcours sexués et processus de professionnalisation dans les métiers de l'animation en accueil de loisirs* », Thèse de l'Université Toulouse 2 Le Mirail, 2010.

Marie-Hélène BACQUÉ et Mohamed MECHMACHE, « *Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires* ». Rapport à François Lamy, Ministre délégué chargé de la Ville, juillet 2013.

Vincent BANOS et Jacqueline CANDAU, « *Recomposition des liens sociaux en milieu rural* », *Espaces et sociétés*, 2006, n° 127, pp. 97-112.

Pierre-Yves BAUDOT et Laurence OULD-FEHRAD, « *L'administration à l'épreuve du savoir* », *Sociologies pratiques*, Paris, Presses de Sciences Po, n° 24, 2012, pp. 1-7.

Marianne BERTHOD-WURMSER, Roland OLLIVIER, Michel RAYMOND (Igas), Sophie VILLERS, Dominique FABRE, « *Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural* », Paris, Inspection Générale des Affaires sociales (Igas) et CGAAER (Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux), Paris, 2009.

Luc BOLTANKI et Eve CHIAPELLO, « *Le nouvel esprit du capitalisme* », Paris, Gallimard, 1999.

Rolande BONAIN-DULON, Jacques CLOAREC et Françoise DUBOST, « *Ruralités contemporaines. Patrimoine, innovation et développement durable* ». Paris, L'Harmattan, 2011.

Jean-Louis BRANGEON, Gwénaél JEGOUZO, Bernard ROZE, « *Richesse et pauvreté en agriculture* », Paris, Economica, 1998.

Maryse BRESSON, « *Les centres sociaux. Entre expertise et militantisme* », L'Harmattan, Coll. « Logiques sociales », 2002.

Anne CADORET, « *Parenté plurielle. Anthropologie du placement familial* », Paris, L'Harmattan, 1995.

Michel CHAUVIÈRE, « *Le travail social dans l'action publique. Sociologie d'une qualification professionnelle* », Paris, Dunod, 2004.

Christine DANIEL, Alain GARCIA, François ROCHE-BRUYN, Gérard RUIZ, Éric VERLHAC, Claude SARDAIS, « *Évaluation des mesures en faveur des zones de revitalisation rurales (ZRR)* », Paris, La Documentation Française, janvier 2010.

Franck DARTY, « *L'action sociale en direction des retraités du régime agricole* », *Gérontologie et Société*, 2013, n° 146, pp. 173-188.

Sandrine DAUPHIN et Colette LEGAT, « *Focus – Un centre social en milieu rural : l'expérience du territoire viennois* », Cnaf, Informations Sociales, 2011, n° 164, pp. 97-99.

Gérard-François DUMONT, « *Recomposition des territoires. Les douze France* », *Population & Avenir*, 2009, n° 694, pp. 97-112.

Nicolas DUVOUX, « *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion* », Paris, Puf, 2004.

Nicole EIZNER et Bertrand HERVIEU, « *Anciens paysans, nouveaux ouvriers* », Paris, L'Harmattan et CNRS, 1979.

Daniel FILÂTRE, « *Les territoires de l'action publique, entre dynamiques politiques et construction collective* », in Ali Aït ABDELMALEK, « *Le territoire entre l'Europe et l'État nation* », Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, pp. 79-98.

Fondation pour la recherche sociale (Fors), « *Recherche-action sur le logement des saisonniers agricoles* ». Etude pour la MSA et la Datar, 2005.

Jean-Claude GILLET, « *L'animation en questions* », Toulouse-Ramonville, Erès, 2006.

Jeannette GROS, « *La protection sociale à cœur ouvert, Manifeste pour une approche solidaire du développement social et économique* », Paris, Éditions du Cherche Midi, 2004.

Catherine GUCHER, « *Formes et fondements des relations hors de la sphère familiale* », *Retraite et société*, 2013, n° 64, pp. 85-105.

Hervé GUMUCHIAN, Éric GRASSET, Romain LAJARGE et Emmanuel ROUX, « *Les acteurs : ces oubliés du territoire* », Paris, Éditions Economica, 2003.

Claudine HAROCHE, « *L'inévaluable dans une société de défiance* », Cahiers Internationaux de sociologie, n° 128-129, 2010, pp. 53-78.

Bertrand HERVIEU et Jean VIARD, « *Au bonheur des campagnes (et des provinces)* », La Tour d'Aigues, Éditions de L'Aube, 1996.

Bertrand HERVIEU et Jean VIARD, « *L'Archipel paysan. La fin de la république agricole* ». La Tour d'Aigues, Éditions de L'Aube, 2001.

Bertrand HERVIEU et François PURSEIGLE, « *Sociologie des mondes agricoles* », Paris, Armand Colin, 2013.

Inspection Générale des Affaires Sociales (Igas), « *L'intervention sociale, un travail de proximité* », Rapport annuel, Paris, 2005.

Jacques ION, « *Le travail social au singulier. La fin du travail social ?* », Paris, Dunod, 1998.

Jacques ION et Bernard RAVON, « *Les travailleurs sociaux* », Paris, La Découverte, 2002.

Bernard KAYSER, « *La Renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental* », Paris, Armand Colin, 1990.

Gérard LAMBERT, Philippe LYET et Michel VALLE, « *De la fragilité à la réclusion et de l'assistance au développement territorial. Étude sur les processus d'exclusion et d'insertion en milieu rural* », Dijon, IRTESS de Bourgogne, 2009.

Bruno LASCHESNAIE, « *L'action sanitaire et sociale de la Mutualité Sociale Agricole* », Cnaf, Informations Sociales, 2011, n° 164, pp. 116-122.

Jean-Pierre LOREDO, « *L'implication des associations dans les politiques publiques de développement rural. La résonance territoriale des mondes associatifs* », Thèse de doctorat en Études Rurales et Sciences du Développement, Université de Toulouse 2 Le Mirail, décembre 2011.

Philippe LYET, « *Développement territorial et clinique de l'intervention sociale : une réponse concertée à l'exclusion en milieu rural* » in Manuel BOUCHER et Mohamed BELQASMI, « *L'État social dans tous ses états. Rationalisations, épreuves et réactions de l'intervention sociale* ». Paris, L'Harmattan, 2014, pp. 223-235.

Mairie Conseils (et Caisse des Dépôts), « *Le centre social intercommunal : un acteur collectif partenaire du projet de territoire* », Collection « Vie sociale et territoire », Octobre 2011.

Nicole MATHIEU et Pierre DUBOSCQ (sous la dir. de), « *Voyage par les pays ruraux de faible densité* », Toulouse, Éditions du CNRS, 1985.

Alexandre MOINE, « *Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie* », L'Espace géographique, 2006, tome 35, pp. 115-132.

Olivier MORA, « *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030* », Versailles, Ed. Quae, 2008.

Kenjiro MURAMATSU, « *Usage de l'agriculture dans le social : dispositifs, pratiques et formes d'engagement* », Thèse de doctorat, Université de Liège et Université de Haute-Alsace, 2012.

Mohamed NACHI, « *Introduction à la sociologie pragmatique* », Paris, Armand Colin, 2006.

Albert OGIEN, « *La gouvernance, ou le mépris du politique* ». Cités 32, n° 4, 2007 pp. 137-156.

Alexandre PAGÈS, « *Les jeunes ruraux et le développement local* » in Cécile BARON, Élisabeth DUGUÉ et Patrick NIVOLLE, « *La place des jeunes dans la Cité* », Paris, L'Harmattan, Cahiers du Griot, novembre 2005, pp. 211-225.

Alexandre PAGÈS, « *Exclusions et vulnérabilités. Solidarités et dépendances* », Cnaf, Informations Sociales, n° 164, mars-avril 2011, pp. 87-96.

Alexandre PAGÈS, « *Femmes et agriculture. Revue de littérature* » in Gilles FERRÉOL, « *Femmes et agriculture* », Bruxelles-Fernemont, Editions Modulaires Européennes (Eme), Coll. Proximités sociologie, 2011, pp. 31-47.

Alexandre PAGÈS, « *La Pauvreté en milieu rural* », Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2ème édition, 2012 (1ère éd., 2004).

Alexandre PAGÈS, « *Précarité(s), dépendances et solidarités. Le cas du monde rural français* » in Béatrice MULLER, Jean-Claude BARBIER et Maryse BRESSON, « *Les solidarités à l'épreuve des crises* », Paris, L'Harmattan, 2012, pp. 193-210.

Alexandre PAGÈS, « *Des figures de pauvreté à l'accompagnement du vieillir en milieu agricole et rural* », Gérontologie et société, n° 146, septembre 2013, pp. 57-72.

Alexandre PAGÈS, « *L'intervention sociale en milieu rural* », Cnaf, Informations sociales, 2013, n° 179, pp. 136-143.

Alexandre PAGÈS, « *Entre l'urbain et le rural, continuum de positions et lignes de fracture* », Les Cahiers Européens des Sciences Sociales, 2013, n° 5, pp. 143-154.

Serge PAUGAM, « *Les formes élémentaires de la pauvreté* », Paris, Puf, 2005.

Xavier PERALDI et Michel ROMBALDI, « *La territorialisation des politiques publiques : la remise en cause des frontières administratives et la recherche de nouveaux territoires pertinents* », Les Cahiers Européens des Sciences Sociales, 2013, n° 5, pp. 105-125.

Philippe PERRIER-CORNET, « *La dynamique des espaces ruraux dans la société française* », pp. 35-51, in J-P. SYLVESTRE, « *Agriculteurs, ruraux et citadins, les mutations des campagnes françaises* », Éditions Educagri, Dijon Centre Régional Pédagogique de Bourgogne, 2002.

Magali PIERRE et Jim OGG, « *Les projets des Parisiens pour la retraite, un moyen de ménager le lien familial* », Recherches familiales, 2009, n° 6, pp. 100-108.

Jean REMY, « *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir* », Paris, L'Harmattan, 1998.

Nicolas RENAHY, « *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale* ». Paris, La Découverte, 2005.

Renaud SAINSAULIEU, « *L'identité au travail. Les effets culturels de l'organisation* », Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1985.

Yannick SENCÉBÉ ; « *Multi(ples) appartenances en milieu rural* », Cnaf, Informations Sociales, n° 164, mars-avril 2011, pp. 36-50.

Mariette SIBERTIN-BLANC, « *Les disparités spatiales à la lumière de l'offre culturelle, ou le brouillage des frontières urbain/périurbain/rural* », in Samuel ARLAUD, Yves JEAN, Dominique ROYOU, « *Rural-Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières* », Presses Universitaires de Rennes, 2005, pp. 353-360.

Nikki SLOCUM, « *Méthodes participatives, un guide pour l'utilisateur* », Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2006.

Gilbert de TERSSAC et Erhard FRIEDBERG (dir.), « *Coopération et Conception* », Toulouse, Octarès Éditions, 1996.

Cécile VACHÉE et Christophe DANSAC, « *Animer la vie associative en milieu rural : des besoins de méthodes innovantes* ». Communication présentée au 5e Colloque International de l'Animation Socioculturelle : « *Animation, culture et citoyenneté : Modèles de politiques socio-éducatives et socioculturelles dans des contextes de changement* ». Saragosse, 2011.

Cécile VACHÉE et Christophe DANSAC, « *Troquer le changement social contre les bonnes pratiques de gestion. L'animation face aux transformations du secteur associatif* », in Jean-Luc RICHELLE, Stéphanie RUBI et Jean-Marc ZIEGELMEYER, « *L'animation socioculturelle professionnelle, quel rapport au politique* », Bordeaux, Carrières Sociales Éditions, 2013, pp. 115-130.

Alain VILBROD (dir.), « *L'identité incertaine des travailleurs sociaux* », Paris, L'Harmattan, 2003

Jean-Philippe VIRIOT DURANDAL, Christian PIHET, Pierre-Marie CHAPON (sous la dir. de), « *Les défis territoriaux face au vieillissement* », Paris, La Documentation Française, 2012.

Annexe

1 - Exemple de questionnaire complété

Questionnaire Enquête Ecole – Département Carrières Sociales – Iut de Figeac
Texte de présentation - Remerciements

- 12 15 19 23 46
1. Votre département (cochez) :
Homme Femme
2. Vous êtes (cochez):
3. Votre âge : ans
4. Votre ancienneté dans le métier/l'activité (en années) : ans
5. Votre ancienneté dans la structure (en années) : ans
6. Votre structure est (cochez) :
- Une collectivité territoriale (mairie, CG, communauté de communes)
 - Une association loi 1901
 - Un organisme de protection sociale (sécurité sociale, CAF, MSA, caisse des mines)
 - Une administration ou établissement public
 - Autre, précisez :
7. Parmi les choix suivants, lequel correspond le mieux à votre situation dans la structure :
(cochez, une seule réponse possible)
- Chef d'équipe ou directeur de structure
 - Assistant(e) de service social
 - Educateur spécialisé
 - animateur sportif
 - Agent d'accueil
 - Autre, précisez (cochez) Dirigeant bénévole Elu local Autre
 - Conseiller emploi/insertion
 - Métiers des services à la personne
 - animateur socio-culturel ou socio-éducatif
 - Intervenant social polyvalent
 - Secrétariat, administration
8. Quel est selon vous, votre principal domaine d'intervention :
(cochez, 2 réponses maximum)
- L'aide et l'action sociales
 - L'animation socioculturelle
 - Le soutien à la parentalité
 - Autre, précisez :
 - L'insertion des jeunes
 - Les services à la personne
 - Le développement local
9. Quels sont les publics visés par vos activités
(plusieurs réponses possibles)
- Enfants et jeunes
 - Personnes en situation de handicap
 - Personnes en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle
 - Tous publics
 - Personnes âgées
 - Personnes en situation de dépendance
10. Selon vous, le territoire dans lequel vous exercez votre activité professionnelle (ou votre engagement bénévole)... (une seule réponse possible) :
- est sur la voie du déclin
 - est en voie de métamorphose
 - possède plus de handicaps que d'atouts
 - est très dynamique

11. Selon vous, le territoire dans lequel vous exercez votre activité professionnelle (ou votre engagement bénévole).... (une seule réponse possible) :

- est en voie de vieillissement généralisé
 voit l'arrivée de nouvelles populations ayant de nouveaux besoins
 accueille des personnes en grande difficulté

12. Dans votre domaine d'intervention, estimez-vous que certains publics ont des difficultés d'accès aux dispositifs de droits communs ou ne soient pas concernés par les actions que vous proposez ?

- OUI NON

13. Par rapport aux affirmations suivantes, êtes-vous : (cochez la case correspondante)

	Entièrement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout
• à la campagne, ce sont essentiellement les personnes âgées qui sont les destinataires de l'action sociale	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• à la campagne, les agriculteurs constituent la population qui connaît actuellement les plus grandes difficultés	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• à la campagne, les jeunes manquent d'activités et de lieux pour se rencontrer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
• à la campagne, les solidarités familiales peuvent compenser un sentiment d'isolement	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• à la campagne, les conditions de vie sont meilleures qu'en ville	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• à la campagne, les structures d'accueil dédiées à la petite enfance se sont multipliées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
• à la campagne, il existe un problème d'accès aux services publics de proximité	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

14. Parmi les actions suivantes, lesquelles vous semblent-elles : (cochez la case correspondante)

	Très présentes sur votre territoire	A renforcer	A envisager
• les services dédiés aux personnes âgées : aide à domicile, animations...	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• les actions destinées aux enfants et adolescents (crèches, accueil péri-scolaire)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
• l'amélioration de l'habitat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
• l'insertion des personnes ayant de faibles ressources (personnes en difficulté, allocataires du RSA, handicapés, mères isolées, retraités)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
• l'aide aux publics marginalisés (structures d'urgence, foyers d'hébergement)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• les projets de nature intergénérationnelle	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Très présentes sur votre territoire	A renforcer	A envisager
• l'aide à la mobilité (ex : transport à la demande, bus ou train à 1 euro, accessibilité)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
• le développement des nouvelles technologies (accès au haut débit), le soutien au télétravail et à la pluriactivité	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• le soutien aux activités sportives (foot, rugby, chasse) et festives	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
• L'accès aux biens culturels (cinéma, théâtre)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• la valorisation du patrimoine (historique, naturel, bâti)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

15. Sur votre territoire d'intervention, existe-t-il des actions innovantes qui méritent d'être soulignées :

OUI NON

Si oui, lesquelles :

.....théâtre forum.....

16. Sur votre territoire d'intervention, quelles sont les principales structures avec lesquelles vous travaillez : (indiquez le nom de la structure et la fréquence des relations de travail)

Nom de la structure	Au quotidien	Fréquemment	Rarement
Conseil général	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
PNR	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
CAF	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

17. Au sujet de l'action sociale, quelles sont les affirmations avec lesquelles vous êtes.... (cochez la case correspondante)

	Entièrement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout
Les CG sont désormais les chefs de file de l'action sociale	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
A la campagne, il y a un surcoût de l'action sociale en raison de la dispersion de l'habitat et des distances à parcourir	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
A la campagne, les CAF se positionnent en matière de développement social local	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
A la campagne, les dynamiques partenariales doivent être renforcées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dans certains territoires, il est difficile de connaître les besoins réels des usagers	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
A la campagne, des liens sont établis entre les intervenants sociaux et les professionnels de santé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sur le terrain, les municipalités et les élus locaux constituent les principaux relais de l'action sociale	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sur le terrain, on aurait tendance à taire les situations les plus délicates	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sur le terrain, les collectivités locales et les associations suppléent le désengagement de l'Etat	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

18. En matière de dispositifs de consultation de la population, il existe sur votre territoire :

- Des réunions publiques
- Des réunions d'information
- Des enquêtes d'utilité publique
- Des débats participatifs
- Autres, précisez :

19. Sur votre territoire d'intervention il existerait plutôt selon vous (3 réponses maximum) :

- Une dynamique des habitants
- Un rôle d'impulsion de la part des élus
- Une dynamique des institutions : existence d'une maison des services publics ou de permanences délocalisées, réunions de travail fréquentes, projets pluridisciplinaires
- Une dynamique des associations et leurs bénévoles
- Un cloisonnement des dispositifs ou un manque d'information
- Un manque de financement et de personnels
- Un problème d'isolement et d'éloignement géographique

20. A votre avis, aux yeux des populations, les aides sociales et les prestations de solidarité paraissent : (2 réponses maximum) :

- Nécessaires
- Adaptées
- Inéquitables
- Injustifiées
- Détournées

21. Concernant les publics et les usagers de votre structure, parmi les termes suivants, lesquels vous semblent être les plus représentatifs ? : (3 réponses maximum)

- Demandeurs
- Attentistes
- Revendicatifs
- Consommateurs
- Mal informés
- Isolés
- En confiance
- Fidèles
- Fraudeurs
- Autonomes
- Dépendants

22. Comment percevez-vous le devenir des espaces ruraux ? : (1 seule réponse)

- Ils tendront à se développer et à offrir un nouveau cadre de vie pour les citoyens
- Ils seront délaissés et connaîtront un déclin inéluctable
- Ils seront marqués par le vieillissement de leur population
- Ils deviendront des espaces « refuge » pour des ménages ayant de faibles revenus et des personnes en difficulté d'insertion

23. Sur quels acteurs (professionnels, organismes, associations...) avez-vous le sentiment de pouvoir vous appuyer (en termes de réflexion, de méthodes, de financement...) ? : Maximum 5 réponses

- CAF.....+
- .CG.....+
-PNR.....+
-+
-+

24. Quel sont les acteurs (professionnels, organismes, associations...) qui vous semblent les plus réactifs vis-à-vis des récentes évolutions du monde rural ? Maximum 5 réponses

-+
-+
-+
-+
-+

CLIQUEZ ICI POUR ENVOYER LE FORMULAIRE

Glossaire

AAH – Allocation aux Adultes Handicapés

ADMR – Aide à Domicile en Milieu Rural

Anah – Agence Nationale de l'Habitat

AS – Assistant(e) de service Social

Bapsa – Budget Annexe des Prestations Sociales Agricoles

Caf – Caisse d'Allocations Familiales

Cafdes – Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'intervention Sociale

Cat – Centre d'Aide par le Travail

CCAS – Centre Communal d'Action Sociale

CCMSA – Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole

CESF – Conseiller-re en Economie Sociale et Familiale

CG – Conseil Général

CGAAER – Conseil Général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces Ruraux

Cias – Centre Intercommunal d'Action Sociale

CNRS – Centre National de la Recherche Scientifique

Cpam – Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Datar - Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

DEIS – Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale

DRJSCS – Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

DSTS – Diplôme Supérieur du Travail Social

EPCI – Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Esat – Etablissement et Service d'Aide par le Travail

ETP – Equivalent Temps Plein

Fors – FONDation pour la Recherche Sociale

Igas – Inspection Générale des Affaires Sociales

IME – Institut Médico-Educatif

Impro – Institut Médico-Professionnel
Inra – Institut National de la Recherche Agronomique
Insee – Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IUT – Institut Universitaire de Technologie
Lolf – Loi Organique relative aux Lois de Finances
Marpa – Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées
Mas – Maison d'Accueil Spécialisée
MRJC – Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
MSA – Mutualité Sociale Agricole
NTIC – Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
PMI – Protection Maternelle et Infantile
RMI – Revenu Minimum d'Insertion
RSA – Revenu de Solidarité Active
Sessad – Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile
Sivu – Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
TISF – Technicien(ne) de l'Intervention Sociale et Familiale
Udaf – Union Départementale des Associations Familiales
UMR – Unité Mixte de Recherche
ZRR – Zone de Revitalisation Rurale